

Traité de bandages et appareils / Par le Cit. Thillaye.

Contributors

Thillaye, Jean Baptiste Jacques, 1752-1822.

Publication/Creation

Paris : Chez l'auteur, An VI de la République. - 1798.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/dvgudykh>

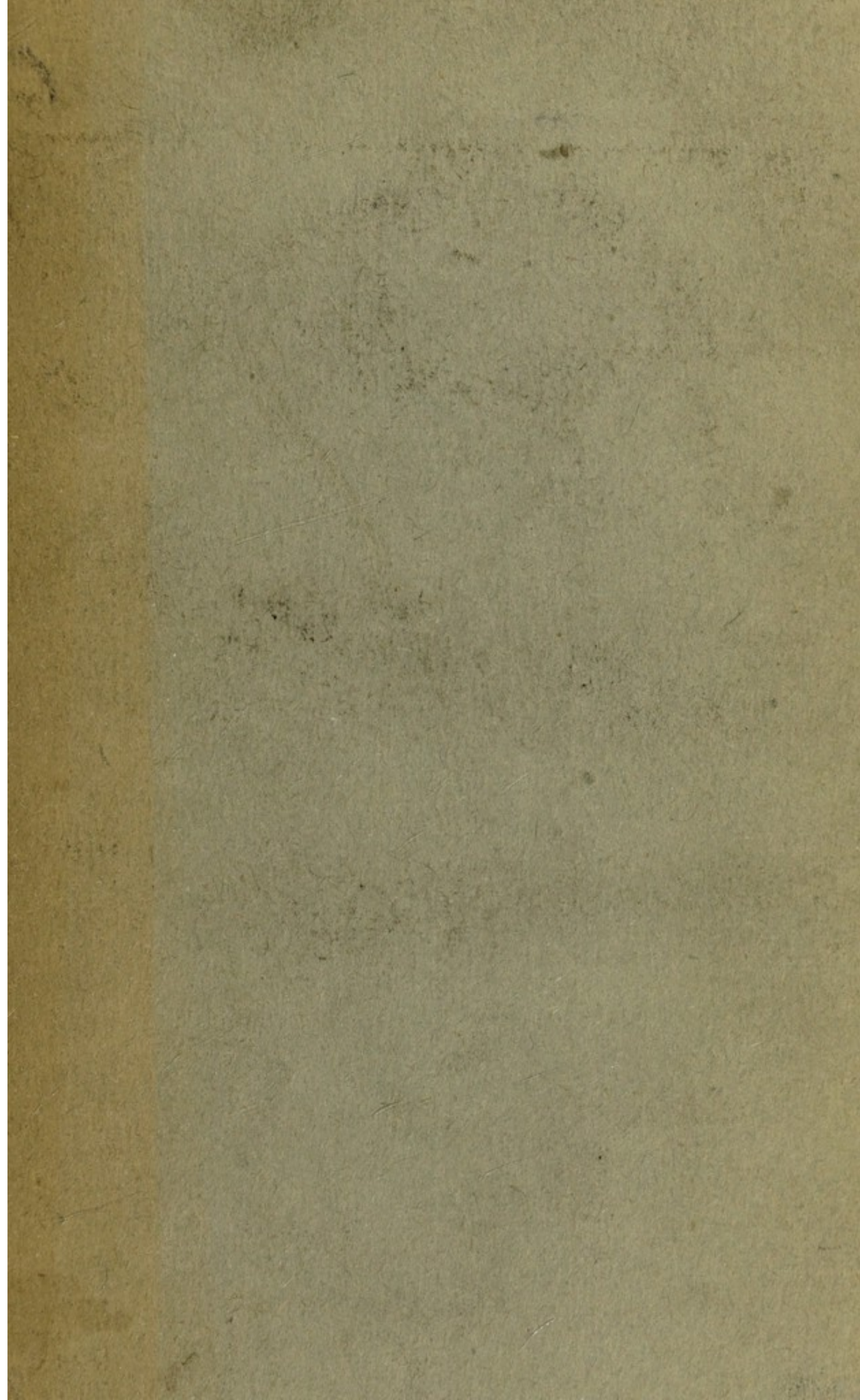
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



H. XVI

18/5

TRAITÉ
DE
BANDAGES
ET
APPAREILS.



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b28761364>

TRAITÉ
DE
BANDAGES
ET
APPAREILS,

PAR le Cit. THILLAYE,

*Professeur et Conservateur des Collections
de l'École de Médecine, Membre de la
Société libre d'Histoire naturelle, et de
celle de Médecine de Paris.*

Prix, 3 liv. 12 s. pour Paris, et 4 liv. 10 s. pour
les Départemens.

SE VEND A PARIS,

Chez { L'Auteur, Ecole de Médecine, rue ci-devant
des Cordeliers ;
Le Portier de ladite Ecole ;
VILLER, Libraire, rue des Mathurins,
n.º 396.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE. — 1798

TRAITE
DE
BANDAGES

APPAREILS.

PAR le Cit. THILLIARD.

Professeur et Conservateur des Collections
de l'Ecole de Médecine, Membre de la
Société Royale d'Histoire naturelle, et de
celle de Médecine de Paris.

Tome 1. 12 s. pour Paris, et 4 liv. 10 s. pour
les Départemens.

SE VEND A PARIS,

L'Auteur, Ecole de Médecine, rue de la Harpe,
des Cordeliers ;
Chez le Citoyen de la Harpe, Ecole
VILLER, Libraire, rue des Mathurins,
n. 10.



P R É F A C E.

DE toutes les parties de la chirurgie, la plus utile, la plus indispensable, et peut-être la plus négligée, est celle qui apprend à faire les bandages et appareils, qui, simples et faciles à exécuter et à se procurer, diminuent les douleurs des malades, et les préservent souvent d'opérations funestes. Sans cet exercice primordial de l'art, il est impossible de faire régulièrement un pansement, d'arrêter avec certitude une hémorrhagie, de contenir avec sûreté les parties molles sorties de leur lieu habituel, de maintenir les os fracturés, et enfin d'assujettir les os déplacés, lorsqu'ils ont été réduits.

La connoissance de cette partie de la chirurgie, est d'autant plus utile, qu'il n'y a point de maladies de son ressort, qui n'exigent un bandage méthodique,

sans lequel l'opération, faite avec la plus grande dextérité, deviendrait insuffisante et même dangereuse. Dans l'amputation, il ne suffit pas de couper avec précision les parties, et de se rendre maître du sang, il faut encore employer un bandage qui s'oppose à la rétraction des muscles, et favorise le rapprochement des parties divisées (1).

Hippocrate avoit senti l'utilité des bandages, puisque dans son traité *de fractis*, il donne les préceptes les plus lumineux sur l'extension et sur l'application des bandes. Galien, Oribaze et Celse en ont aussi donné sur cette partie.

Les progrès que la chirurgie a faits de-

(1) Louis, persuadé de l'importance de cette partie de l'art de guérir, disoit, à l'ouverture des cours des écoles, que l'art s'étoit perfectionné, mais que le métier étoit oublié; que les Chirurgiens négligeoient trop les bandages, dont ils devoient tirer un grand avantage dans les maladies chirurgicales.

puis ces peres de la médecine, sont peu considérables : presque tous les auteurs se sont répétés ; et les traités de bandages, décrits jusqu'à ce jour, ont laissé beaucoup d'incertitude aux élèves, à raison de l'obscurité de leurs descriptions : aussi les connoissances acquises en chirurgie, par l'anatomie, en ont fait renouveler un très-grand nombre, rectifier plusieurs, et inventer d'autres.

DAVID, mon maître, digne successeur de l'immortel Lecat, fut un des premiers, dans l'hôpital de Rouen, à faire des réflexions sur la situation qu'on devoit donner au blessé, avant, pendant et après la réduction : il sentit que la difficulté qu'on éprouvoit dans certaines fractures, comme celle du col du femur, provenoit de ce que les parties respectives n'étoient pas retenues dans un repos parfait. Il fit le premier pas pour obtenir la réunion de cette fracture, en faisant,

pour ainsi dire, une seule pièce du femur et du bassin (1) : il ne parvint qu'imparfaitement au but qu'il se proposoit, puisqu'abandonnant à l'action des muscles l'extrémité inférieure du membre, après le traitement, il se trouvoit plus court, et le malade boîtoit. *Desault*, méditant les causes qui déterminoient le raccourcissement du membre, tenta l'extension permanente sur l'extrémité inférieure et le bassin, par un moyen fort ingénieux, simple et facile à se procurer même à l'armée, et qui eut plus de succès que celui de David.

(1) Mémoire sur les contre-coups dans les différentes parties du corps. -- Prix de l'Académ. de chir. page 253, Tome XI, in-12.

Ce mémoire est sous le nom de Basile, élève de l'hôpital de Rouen : il a été fait par David ; et toutes les observations ont été puisées dans cet hôpital. Ce mémoire est un traité complet sur les maladies des os : il seroit à desirer que par la voie de l'impression il fût entre les mains des élèves.

La plupart des praticiens , persuadés que l'extension permanente , dans les fractures du col et du corps du femur , étoit un moyen dangereux et propre à exciter l'irritabilité et la contraction des muscles , l'avoient rejetée ; mais ils n'avoient pas apperçu que les machines que l'on avoit proposées , étoient imparfaites , puisqu'elles n'agissoient que sur le femur , sans borner les mouvemens du bassin , tel que les machines de Coutavos , de Bellocq , de Petit : aussi confioit-on toujours à la nature ces sortes de fractures.

L'art s'étant perfectionné , on est parvenu à réunir la fracture du col du femur et de son corps , par des moyens simples et faciles à exécuter , tant dans les hôpitaux ambulans , que dans ceux qui sont fixes , ce qui est démontré par les observations nombreuses , consignées dans le journal de chirurgie de Desault (1) , et

(1) Journal de chirurgie , page 243 , Tome I.

par une pièce qui se trouve dans le cabinet des Écoles, rangée sous le numéro

La fracture de la clavicule fut aussi regardée comme ne pouvant être réduite sans difformité, et les bandages décrits dans Lamarque, Verduc, Didier, Sue, Ravaton, Heister, Petit, et presque tous les traités de ce genre, furent des guides infidèles jusqu'à ce jour. Paul d'Egine, et plusieurs autres avoient senti que, pour réussir dans cette fracture, il falloit soutenir l'humerus, relever sa tête et l'omoplate, et maintenir cette extrémité dans une immobilité parfaite; ils ne firent qu'indiquer le procédé: Desault, en observateur instruit, substitua à ces procédés défectueux, un bandage qui remplit toutes les indications, affronte très-bien les parties, ne gêne pas autant les malades que les précédens, mais exige beaucoup d'habitude pour son application.

D'après les différens faits exposés, il est aisé de voir combien les connoissances

anatomiques ont contribué à l'avancement de cette partie si essentielle de la chirurgie.

Pour étudier cette partie, il est moins utile de savoir que tel bandage est désigné pour la fracture de la clavicule, pour celle du col du femur, de la rotule, pour l'amputation de la cuisse et du bras, que de bien saisir le but que l'on se propose en l'appliquant, l'indication que l'on a à remplir, et de discerner dans plusieurs bandages, recommandés pour la même maladie, celui qui convient le mieux par rapport aux circonstances, aux complications et aux modifications qu'exigent les règles générales : dès que le chirurgien saura les apprécier, s'en servir suivant l'exigence des cas, et faire un bandage avec sûreté, promptitude et précision, il pourra tirer un grand avantage de ces préceptes, ayant toujours égard à la nature de la partie, à sa configuration et aux mouvemens qu'elle peut exercer. En

remplissant exactement ces indications , l'officier de santé réussira toujours ; et son génie suppléera à ce que l'art n'aura pas fait.

Cet ouvrage étant destiné particulièrement aux élèves qui sont employés à l'armée , j'ai cru devoir entrer dans de longs détails sur les préceptes de cette branche de l'art de guérir. Dans ce traité, je décrirai les différens appareils et les bandages qui conviennent à chaque maladie ; je déduirai les raisons qui font donner la préférence à tel bandage, afin que les élèves ne soient pas dans l'incertitude sur leur choix ; je déterminerai la longueur et la largeur de la bande , la manière dont elle doit être roulée , le nombre de ses tours et de ses jets , le chemin que chaque circonvolution doit suivre , l'endroit où ils doivent changer ; j'assignerai les régions sur lesquelles elles passent , en désignant si le jet doit être porté antérieurement ou postérieurement , ou latéralement. En suivant les

plans que j'ai tracés, l'officier de santé, qui n'aura que des connoissances superficielles en ostéologie, et un peu d'habitude à tenir la bande, pourra exercer cette branche de l'art de guérir avec avantage.

Je ne puis trop le répéter : la théorie des bandages deviendrait inutile, si le chirurgien ne s'exerçoit pas continuellement à appliquer les bandages avec solidité, promptitude, dextérité et propreté ; car un simple bandage dans une hémorrhagie, fait solidement et méthodiquement, peut sauver la vie à nombre d'individus.

Pour faciliter l'étude aux élèves, et les mettre à portée de faire le choix des bandages les plus usités, j'ai désigné strictement les plans du corps humain, réuni dans ce traité les bandages les plus utiles, décrit plusieurs qui ne sont pas connus, ou qui sont insérés dans des ouvrages-pratiques ; enfin une description succincte des moyens employés jusqu'à ce jour,

précède celle des bandages nouvellement usités, pour que les élèves puissent en faire le parallèle.

Je diviserai cet ouvrage en sept parties.

Dans la première, je traiterai des bandes et des appareils, en général.

Dans la seconde, j'exposerai les bandages et appareils de la tête.

Dans la troisième, je décrirai ceux du col et du tronc.

Dans la quatrième, ceux des extrémités supérieures.

Dans la cinquième, ceux des extrémités inférieures.

Dans la sixième, je traiterai des moyens propres à arrêter les hémorrhagies.

Enfin, la septième traitera des Bandages pour les Cautes & les Vesicatoires.

Je ne parlerai point des machines en usage dans la chirurgie, me réservant de décrire *ex professo*, cette partie de mécanique chirurgicale.

TRAITÉ
DES
BANDAGES
ET
APPAREILS.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Bandes & de leur application.

ARTICLE PREMIER.

Des Bandes & de leurs conditions.

LES moyens que la chirurgie employe pour contenir les pieces d'appareil & pour assujettir les parties fracturées & déplacées , sont appellés *Bandages.*

2. *Des Bandes & de leurs conditions.*

Le *Bandage* est l'application méthodique de plusieurs circonvolutions faites par un lien facile à s'arranger, à la disposition d'une partie, pour la maintenir dans sa situation naturelle, ou y fixer quelques médicaments.

On nomme encore *Bandage* les moyens mécaniques que l'on employe pour contenir les parties molles déplacées, tels que les Brayers, les Péssaires &c.; ou pour les comprimer, comme les Tourniquets, les Compresseurs de l'Urètre & du Sac lacrymal.

Les substances dont on se sert, sont des bandes de toile de chanvre, ou de lin, de coton, de laine, de draps, ou des lanières de cuir.

On employe le plus ordinairement un morceau de toile plus long que large, qu'on appelle *Bande*; elle conserve ce nom lorsqu'elle n'est pas appliquée, & prend celui de *bandage* lorsqu'elle est employée.

Pour faire usage d'une bande, il faut 1°. que sa longueur & sa largeur soient proportionnées au lieu sur lequel on doit l'appliquer.

2°. Que le linge ne soit ni trop gros, ni trop fin, ni trop usé.

3°. Que la bande soit coupée à droit fil, qu'il n'y ait ni ourlets ni reprises.

4°. Que les ajoutures soient cousues à surjets rabattus pour éviter les plis.

5°. Que la bande soit blanche et bien lessivée.

6°. Enfin qu'elle soit roulée à un globe, ou à deux globes.

On distingue dans la bande quatre parties, 1°. le corps qui est son milieu ; 2°. les chefs qui sont les deux extrémités ; 3°. ses bords distingués en supérieurs, & en inférieurs ; 4°. enfin ses faces considérées en externes, & internes.

La bande peut être roulée à un globe, ou à deux globes.

Lorsqu'on commence à rouler un des chefs d'une bande jusqu'à son extrémité, c'est la bande roulée à un globe ; cette bande roulée de cette manière s'emploie dans les fractures, dans les pansemens simples, dans les varices, les contusions des articulations, les engorgemens des extrémités, &c.

Lorsqu'on roule alternativement les deux chefs, c'est une bande roulée en deux globes ; le lieu où ils se rencontrent se nomme *plein*, ou centre de la bande ; ces globes sont roulés également, ou inégalement, comme dans la plupart des Capelines, ayant attention que les deux globes soient roulés dans le même sens.

La manière de rouler la bande est de prendre le chef que l'on commence à rouler solidement entre le pouce & le doigt index ; ensuite on porte la partie roulée entre le pouce & l'index de la main gauche , on tourne entre ses doigts la bande qui est tenue par les deux bords , comme un pivot , entre les doigts du pouce & de l'index ; on fait passer entre le pouce & l'index de l'autre main le reste de la bande que l'on doit rouler , afin de lui donner plus de solidité , à mesure qu'on la roule , on la pousse & la ferre sur l'index , afin que le globe soit ferme , & qu'un tour ne déborde pas l'autre ; de cette manière le globe est ferme , dur , solide & toujours égal.

On prend en général peu d'attention pour rouler une bande , cependant il n'est pas indifférent de la rouler artistement ; car si elle est molle , elle se déroule , échappe des doigts , & devient plus difficile à appliquer ; en la roulant ferme & en la tenant solidement , le chirurgien l'appliquera avec plus de sûreté , de promptitude & de précision.

ARTICLE II.

Division des Bandages.

Les bandages peuvent se ranger sous plusieurs classes , par rapport à leur simplicité , leur com-

position, leur usage & le lieu où on les applique.

Le *bandage simple* est celui qui n'est formé que par un jet de bande & qui n'a pas besoin d'être roulé; comme le bandage de la saignée du bras.

Le *bandage égal* est celui où les tours sont apposés circulairement les uns sur les autres: on commence toujours à fixer par deux ou trois tours de circulaire le chef d'une bande pour lui donner plus de solidité; le bandage égal commence toujours le bandage, & c'est de la manière dont on fixe le chef que dépend la sûreté de son application.

L'*inégal* est celui où les tours sont disposés en manière de vis, en recouvrant un quart, un tiers, la moitié, ou les trois quarts d'une bande, ce qui lui a fait donner les noms de Doloire, de Mouffe, de Renversé, de Rampant, de Croisé & de Spica.

Lorsque la bande n'est découverte que d'un tiers, on l'appelle *doloire*; tous les Spica ne sont que des doloires.

Lorsqu'on replie la bande sur elle-même, de manière que le bord inférieur devient supérieur, on l'appelle *le pli renversé*. On s'en sert lorsqu'une partie est plus mince en un endroit, comme dans le bandage roulé de l'avant-bras, de la jambe, afin d'éviter les godets. Il se fait encore lorsqu'on change les bandes de direction, comme dans les

Capelines de la tête & des extrémités. Pour bien faire les renversés , on doit les commencer dans le lieu où la partie est plus mince , afin qu'elle ne forme pas des godets. Il ne faut pas déployer à la fois une trop grande quantité de bande , & pour empêcher que le doloire ne se relâche , on met les quatre doigts de la main sur le jet qui a fait le doloire , en approchant le pouce en devant pour diriger le renversé ; pour faire ce renversé , qui doit être déterminé par l'avance du pouce , on renverse le globe de manière que le bord supérieur devienne inférieur , & que la face intérieure devienne extérieure ; il ne faut tirer le globe pour ferrer le renversé que lorsqu'il est achevé , & ne dérouler la bande , en la tirant doucement , que ce qu'il en faut pour achever le tour qui doit se terminer en prenant de l'autre main la bande , ayant soin , avec la main qui tenoit le globe , de passer légèrement avec les doigts sur le renversé que l'on vient de faire , pour l'applanir & l'égaliser ; on continue à faire plus ou moins de renversés suivant la nature de la partie & l'espèce de bandage que l'on fait.

Lorsque les deux bords de la bande se touchent par des tours disposés obliquement , on l'appelle *rampant*. Ce bandage est un simple contentif d'un appareil ; on s'en sert lorsque la bande est courte , & qu'on a beaucoup d'étendue à parcourir.

Lorsque deux tours de bande passent les uns sur les autres en forme d'*X*, comme dans l'étoilé simple & double, on le nomme *croisé*.

Lorsque les bandes se croisent en forme de *V*, & laissent la bande découverte d'un tiers, & que les *V* sont appliqués les uns sur les autres, on les appelle *Spica*, ou épi que l'on distingue en ascendant & en descendant.

Spica ascendant, lorsque les doloires sont dirigés vers la partie supérieure du membre, & ouverts du côté inférieur, comme le *spica* de l'humérus & du fémur.

Spica descendant, lorsque les doloires regardent la partie inférieure & sont ouverts du côté de la partie supérieure, comme le *spica* de la clavicule & de la cuisse.

Le *bandage composé* est celui qui est fait de plusieurs pièces de linge, tels que le *T*, le bandage à dix-huit chefs celui de scultet & les suspensoirs.

Le *figuré* est celui qui peut être comparé à quelque corps connus, comme l'Épervier, le Triangulaire de l'aine, le Quadrangulaire du dos.

A raison de leurs usages, on les divise en contentifs, en unissans, en compressifs & en expulsifs.

Le bandage *contentif* est celui qui est destiné à retenir une pièce d'appareil sur une partie, comme dans les pansemens, ou à contenir dans son lieu naturel les parties déplacées & à maintenir les parties fracturées, comme dans les luxations & les fractures. Ce bandage est un des plus usités en chirurgie, on l'emploie dans tous les pansemens, & dans toutes les opérations pour contenir un appareil; comme il diffère suivant la nature de l'opération, & le lieu sur lequel on l'applique, je le décrirai exactement en parlant des appareils.

Le bandage *unissant* est celui qui, par une pression molle & graduée, tend à favoriser le rapprochement des parties récemment divisées pour procurer leurs réunion; on le divise en celui des plaies en long, & des plaies en travers.

Le bandage des playes en long se fait avec une bande à l'extrémité de laquelle on fait deux lanières & deux boutonnières, en laissant deux tiers de plein entre les bords de la plaie, & les lanières & les boutonnières.

Le bandage des plaies en travers consiste en deux pièces de linge de la longueur du membre, & de la largeur de la plaie, où l'on fait à l'une des boutonnières & à l'autre des lanières, & que l'on fixe avec des bandes, pour les tirer en sens

opposé , & les fixer supérieurement & inférieurement après avoir pris les précautions requises.

Le bandage unissant est applicable dans tous les points du corps ; c'est à l'adresse & à l'habilité du chirurgien à en juger l'utilité , suivant le lieu où il l'applique ; il convient dans le bec de lievre , dans les amputations , les playes de l'abdomen & des extrémités inférieures. Je décrirai ces bandages dans chaque lieu où ils conviennent ; car quoique le mécanisme & l'effet soient les mêmes , il y a toujours des différences suivant la partie où on les applique.

Le *compressif* est celui qui est destiné à maintenir une partie réduite, ou à faire une compression sur une artère , à la suite de sa lésion ou de sa rupture. Ce bandage mérite beaucoup d'attention de la part du chirurgien , vu qu'il est obligé de l'employer fréquemment à l'armée. Il se fait avec des compresses graduées , ou avec un garo , ou un tourniquet ; le garo est le moyen que l'on doit préférer , puisqu'il n'y a point de position où le chirurgien ne puisse se procurer ce moyen salutaire ; une pelotte , une bande faite avec une portion de son mouchoir , une bande à saigner , un morceau de cuir de son soulier , une clef , ou tout autre instrument suffisent pour constituer le garo. Je traiterai à la fin de cet ouvrage des moyens compressifs relatifs aux hémorrhagies.

Le bandage *expulsif* est celui qui est employé à comprimer le fond d'un ulcère , ou d'un abcès, afin d'empêcher que le pus ne fuse dans l'interstice des muscles , ou ne décolle la peau, comme dans les abcès de l'avant-bras , à la faveur de compresses graduées, ou de tentes, dans les abcès de la marge de l'anus &c. Ce bandage est d'une grande utilité en chirurgie : c'est au génie de l'officier de santé à savoir l'employer suivant l'exigence des cas.

Le *divisif* est celui qu'on employe pour écarter les parties les unes des autres , pour empêcher qu'elles se réunissent , comme le divisif du col.

On distingue les bandages par rapport aux parties sur lesquelles on les applique , savoir en bandages & appareils de la tête , du tronc & des extrémités. Comme cette division a été suivie par ceux qui ont écrit sur cette matière , je la conserverai comme la plus naturelle à suivre.

ARTICLE III.

De l'application de la Bande.

Comme l'application de la bande & sa solidité dépendent souvent de la position du chirurgien,

de la situation du malade , & de la manière dont le chef de la bande est fixé , je vais donner des préceptes généraux pour éviter aux élèves les inconvéniens qu'ils éprouveroient , s'ils ne prenoient pas les précautions nécessaires pour appliquer méthodiquement un bandage , & le défaire avec précaution.

1°. L'appareil disposé , le chirurgien doit se placer devant le malade , comme dans la fracture de la clavicule , dans les amputations , ou à côté du malade , comme dans la fracture de la jambe & de la cuisse , il ne doit jamais se déranger pour tourner autour du malade , il doit se mettre en posture commode & nullement gênante , pour avoir plus de facilité à faire son bandage , & plus de dextérité.

2°. Le malade doit être placé dans la situation la plus convenable pour éviter les douleurs ; cette situation n'est pas la même dans toutes les maladies ; dans les fractures & luxations des extrémités supérieures , il est assis sur son lit , ou sur un tabouret ; tandis que dans celles des extrémités inférieures , il est toujours couché ; dans l'anévrisme de l'artère brachiale , il est couché sur le dos , le bras étendu sur le bord du lit ; tandis que dans l'anévrisme de l'artère poplitée , il est

couché sur le ventre , pendant le temps de l'opération & l'application de l'appareil.

3°. Lorsque la bande est roulée à un globe , il faut tenir le globe entre le pouce & les deux doigts , afin qu'elle se déroule , comme si elle étoit sur un pivot ; on peut aussi le tenir dans sa main ; mais il est plus aisé de laisser échapper le globe : quand elle est roulée à deux globes , on tient les globes dans chaque main.

Lorsque le bandage se fait à un seul globe , il faut commencer à assujétir le chef par un ou deux tours de circulaires , que l'on portera tantôt sur la partie malade , comme dans la plupart des fractures , tantôt au-dessus de la maladie , comme après l'opération de l'anévrisme , tantôt du côté opposé , comme dans les spica , les chevestres , l'œil simple.

Les chirurgiens font fort souvent peu d'attention à la manière d'appliquer le chef de la bande ; il n'est pas indifférent pourtant de porter dans plusieurs maladies le chef de la bande à droite , ou à gauche , en avant ou en arrière. C'est de la position du chef de la bande que dépend la solidité & l'effet du bandage. Dans la fracture du radius , où le premier devoir du chirurgien est de mettre l'avant-bras dans l'état mitoyen entre la

pronation & la supination , il faut que le bandage favorise cette position. Dans cette maladie , on doit appliquer le chef à la partie postérieure & inférieure de l'avant-bras pour revenir à son bord interne , à sa partie antérieure & supérieure , pour fixer le chef & continuer tous les doloires dans la même direction pour ramener le radius dans le sens de la supination. Si on plaçoit le chef à la partie postérieure pour venir sur la partie supérieure de l'avant-bras , on ramèneroit le radius dans le sens de la pronation , & on s'opposeroit au rapprochement des parties fracturées.

Lorsqu'on emploie la bande roulée à deux globes , on applique le plein de la bande , tantôt sur l'appareil , tantôt dans un autre lieu , pour aller au côté opposé changer les globes de main ; ce changement doit se faire sur le champ , de manière que chaque main remette et reçoive presque à l'instant l'autre globe. Lorsque les globes se rencontrent et se croisent , il faut appliquer l'une des bandes d'abord & l'autre par-dessus en les croisant , afin de ne pas faire de plis , d'inégalités et de godets , comme dans la capéline de la tête , des extrémités & de la clavicule.

4°. *Il faut* toujours tenir le globe un peu élevé , & ne dérouler jamais la bande en traînant sur la

partie , on doit la dérouler à mesure qu'elle en a besoin , de l'étendue de la surface de la partie que l'on doit couvrir , ayant soin de rendre toujours le globe en l'élevant , pour appliquer le jet de la bande dans la situation qu'il doit avoir , sans être obligé de la relever et de l'arranger à chaque circonvolution. En suivant attentivement ces préceptes , le bandage se fait plus solidement , plus promptement & avec propreté.

5°. Changer à propos le globe de main , ayant soin que l'une le reçoive quand l'autre le quitte.

6°. S'habituer à faire avec beaucoup de régularité les doloires , les spica ; le bandage a plus de solidité & de propreté. Quoique le chirurgien soit libre d'augmenter , ou de diminuer les circonvolutions , il ne doit pas trop déroger à la description faite sur chaque bandage , car souvent il manquerait le but qu'il se propose.

7°. Eviter avec soin tout ce qui peut produire une compression inégale , comme les godets , les replis de la bande. Rien ne nuit tant aux plaies & aux ulcères.

8°. Dans les fractures , les luxations & les plaies , il faut toujours humecter de quelques liqueurs convenables les compresses & les bandes afin que les tours de bande s'appliquent exactement

les uns sur les autres , & qu'en se gonflant , ils serrent davantage le bandage.

9°. Il faut éviter d'occasionner des secousses à la partie blessée , dans le temps qu'on appliquera la bande.

10°. Prendre garde de laisser glisser le globe ; lorsque cet accident arrive , cela donne de l'embarras , produit des secousses à la partie , et occasionne du retard dans l'application du bandage.

11°. Ne pas trop serrer le bandage , ni le faire trop lâche , mais le serrer dans une tension modérée et proportionnée à l'usage qu'il doit remplir.

Lorsqu'il survient au-dessous du bandage roulé une petite tumeur d'une tension médiocre & d'une chaleur modérée , de sorte que l'impression du doigt y reste avec facilité & sans douleur , on sera assuré que le bandage est bien fait.

Lorsque le bandage est trop serré , il se forme une tumeur dure , froide , douloureuse , accompagnée de phlictaines & quelquefois de gangrène , si on ne déferre pas promptement le bandage.

Lorsqu'il est trop lâche , il n'y a point de gonflement , & on passe aisément les doigts dessous ; il faut pour lors le réappliquer. Enfin l'usage & l'expérience apprendront aisément , à l'officier de

16 *Règles pour la levée des Appareils.*

santé , les degrés de compression qu'il doit exercer à chaque bandage.

12°. Il faut toujours terminer la bande du côté opposé à la maladie , ne jamais l'arrêter sur la plaie ni y faire des nœuds , & y attacher des épingles.

13°. Il faut donner au malade & au membre une situation convenable & commode ; mais cette situation n'est pas la même pour toutes les parties : dans la lésion des extrémités supérieures , lorsque la nature des plaies exige que le malade garde le lit , on placera toute la partie sur un oreiller , & s'il peut se lever , on lui mettra le bras dans une écharpe. Dans les maladies des extrémités inférieures , & sur-tout dans les fractures du col & du corps de fémur , dans celles de la rotule & de la jambe , le malade gardera le lit , le repos le plus parfait , & la partie sera fixée par un appareil convenable , &c.

Règles pour la levée des appareils.

1°. Auparavant de lever un appareil , il faut avoir soin de préparer tout ce qui est nécessaire pour le réappliquer afin de ne pas laisser trop longtemps la maladie à découvert. Il est très-prudent , comme nous le pratiquions dans l'hôpital de
Rouen

Rouen de tenir prêt un appareil de crainte d'accident.

2°. Il faut toujours humecter les bandes, de peur qu'elles ne soient collées par le pus ou les médicamens, & qu'elles ne tiennent aux poils.

3°. Il faut toujours lever les premiers appareils avec toute l'attention possible, pour éviter les secousses & le dérangement des parties, sur-tout dans les fractures & les luxations; à la suite des hémorragies il ne faut jamais arracher ce qu'on a appliqué sur le vaisseau, soit de l'agaric, soit du nid de fourmi d'Amérique, ou de la charpie; il vaut mieux les laisser tomber d'eux mêmes pour ne pas renouveler l'hémorrhagie.

4°. Il faut que le chirurgien se mette dans la même position où il était lorsqu'il a appliqué le premier appareil, & qu'il place des aides pour s'opposer aux mouvemens involontaires du malade, comme dans les fractures.

5°. En défaisant la bande, il ne doit pas laisser traîner ce qui est déroulé; mais à mesure qu'on la déroule, il faut en faire un paquet qu'on fait passer successivement d'une main dans une autre jusqu'à la terminaison du bandage.

6°. Enfin il ne faut pas déranger un appareil important comme dans les anévrismes, les hé-

morrhagies, sans que celui qui l'a appliqué primitivement ne soit présent, de peur de n'avoir pas assez d'habitude pour le réappliquer & de produire des accidens graves dont le malade ferait la victime.

CHAPITRE II.

Des Appareils.

On nomme *Appareil* l'arrangement méthodique des pièces nécessaires, avant, pendant & après l'opération.

Dans l'amputation, les pièces nécessaires sont un tourniquet, un garo, des bandelettes, un couteau droit, un couteau interosseux, une compresse fendue, une scie, une pince, du fil & des aiguilles, de la charpie, des compresses languettes, de linges ou des emplâtres agglutinatives & une bande.

Les différentes pièces qui composent l'appareil sont connues sous le nom de charpie, plumeau, bourdonnet, de tente, meche, seton, findon, tampons, pelottes, d'emplâtres, de croix de malthe, de compresses, de languettes, de lacs, de liens, de remplissage, coussinets,

d'atelles , cartons , palettes , talonnières , de femelles , tibiales , fanons , faux fanons , &c.

La *Charpie* est un amas de plusieurs filamens qu'on a tiré de petits morceaux de linge à demi usé , & qui ne doit être ni trop gros , ni trop fin. Elle se distingue en charpie brute & en charpie rapée.

La charpie brute est celle qui est employée telle qu'elle est après avoir éfilé le linge.

La rapée est celle qui se fait en ratissant le linge avec le couteau ; le duvet amassé , constitue la charpie rapée , qui est un puissant dessicatif.

L'arrangement méthodique de ces filamens est appelé *Plumaceau* : les plumaceaux se divisent par rapport à leur figures en ovales , en ronds , en parallelelogrames , en grands , moyens & petits.

Pour qu'un plumaceau soit bien fait , il faut qu'il soit plus large qu'épais , que ses extrémités ne forment aucuns bourrelets , ni duretés , & les replier avec le dos de la main pour les égaliser , afin qu'appliqués sur la plaie , ils ne produisent pas d'irritation & de contusions.

Le *Bourdonnet* est un petit rouleau de charpie de figure oblongue , plus épais que large , destiné à absorber le pus & à empêcher le recollement des parties.

La *Tente* est la réunion de plusieurs brins de charpie très-longs , disposés en cylindre ou en pyramide , fixés par un fil pour qu'ils ne se dérangent pas , ou d'un morceau de linge éfilé par ses deux extrémités.

On se sert de la tente dans les maladies de l'an us , dans les retrecissemens du rectum , ou de quelques ouvertures , dans la retroversion des intestins , à la suite d'an us contre nature , & comme moyen de compression à la suite de l'opération de la fistule à l'an us. [1]

On appelle *Meche* plusieurs filamens de charpie , ou de coton ou de soie écrue d'une certaine longueur. [2]

On l'emploie à la suite de l'opération de la fistule lacrymale , dans la cure radicale de l'hydrocèle , & dans les plaies profondes.

Le *Seton* est une bandelette de linge éfilé des deux côtés que l'on enduit de médicamens , comme dans l'opération du seton , de l'empième et autres maladies pour empêcher qu'une plaie ne se ferme & faciliter l'écoulement du pus.

[1] *Petit* , œuvres posth. Page 171 , Tome 2.

[2] David se servoit de soie écrue dans l'opération de la fistule lacrymale.

Le *Sindon* est une petite pièce de linge, ou plusieurs brins de charpie liés par le milieu, disposés en rond de la grandeur de la pièce de l'os scié par la couronne du trépan.

Les *Tampons* sont des petits plumaceaux que l'on roule dans les mains, destinés à remplir le fond d'un abcès ou à absorber le pus.

La *Pelotte* est une espèce de tampon de charpie couvert par un morceau de linge qui est lié par ses extrémités, destiné à contenir les parties déplacées, comme dans les hernies exomphale & bubonocèle, & à servir de moyen compressif dans les hémorrhagies.

Les *Emplâtres* se font avec des morceaux de linge, de taffetas ou de peau couverts de quelque onguent agglutinatif; on s'en sert pour couvrir un léger appareil, & comme moyen de réunion, la forme & la figure diffèrent suivant le lieu où on les applique.

Les *Compressees* sont des morceaux de linge pliés, en plusieurs doubles, destinés à être placés sur quelques parties blessées, soit pour la garantir de l'impression de l'air, y contenir quelque médicament, remplir certains vuides, pour que les bandes ne godent pas, & enfin pour comprimer quelques parties molles.

Il faut que le linge ne soit pas neuf, qu'il soit à demi-usé, qu'il n'y ait ni ourlets, ni lisières, qu'il soit blanc de lessive, qu'il ne soit ni trop grand, ni trop petit, mais suffisamment grand pour entourer la partie, & qu'il soit plié en plusieurs doubles.

La figure des compresses est toujours relative à la partie, tantôt elles sont quadrangulaires, triangulaires, tantôt oblongues, rondes, &c.

On les divise en simples & en composés.

Les compresses *simples* sont celles qui ne sont composées que d'un lé de linge. Telles sont les compresses dont on se sert pour les fractures simples de la jambe & du bras.

Les *composées* sont celles qui ont plus d'un lé.

Les compresses graduées unies, sont celles dont les lés sont tous égaux & qui n'ont pas plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre.

Les compresses graduées se font avec une pièce de linge que l'on dispose en pyramide, & que l'on plie de manière que le sommet soit plus étroit & la base plus large, ayant soin de les disposer par étage & de laisser un intervalle de trois lignes à chaque pli. On se sert de ces compresses pour comprimer à la suite d'une hémor-

rhagie , ou pour remplir les vuides , afin que la bande ferre également & ne gode pas.

Leurs dimensions varient suivant la grandeur de la partie , le lieu que l'on doit comprimer & la nature de la maladie.

Les compresses graduées inégales sont celles que l'on plie inégalement pour les rendre plus épaisses d'un côté ; on s'en sert comme moyen propre à chasser le pus & à rapprocher les parties.

La *croix de malthe* est un morceau de linge plié en quarré , dont on coupe les quatre angles à certaines distances ; cette compresse est ainsi taillée pour empêcher les plis ; elle étoit en d'usage dans les amputations.

La *demie croix de malthe* est une compresse quarrée , pliée en plusieurs doubles que l'on ne coupe qu'à deux angles ; on s'en sert pour entourer l'épaule.

La compresse *longuette* est celle qui est plus longue que large.

La compresse *en fronde* est celle qui est taillée aux deux extrémités & dont on ne laisse qu'un plein de quatre travers de doigt ; on s'en sert pour entourer les articulations , afin d'éviter les compressions inégales.

En général , on doit faire des incisions aux

compresses lorsqu'elles forment des plis pour qu'elles ne godent pas.

Les *Lacs* sont des bandes plus ou moins longues, faites de fil de laine ou de soie, destinées à fixer quelques parties comme dans certaines fractures, ou pour multiplier les forces pour faire les extensions, comme dans les luxations.

Pour appliquer un lacs on commence par relever la peau, on entoure la partie qui reçoit le lacs, de compresses suffisamment épaisses pour diminuer la pression; on les place près des condyles ou des éminences capables de les retenir, parce qu'ils glisseroient & ne rempliroient pas leur effet s'il n'y avoit pas de point d'appui, ayant soin de les ferrer davantage chez les gens gras.

Pour faire le lacs, on prend une bande de fil que l'on plie deux fois dans son centre pour faire deux anses, on applique la partie de la bande ainsi disposée sur le remplissage, on engage les extrémités dans chaque anse, on les tire en sens opposé pour ferrer le lacs, & sur les deux chefs on multiplie plus ou moins les forces.

On les divise en égaux & inégaux.

Les premiers servent à tirer également une partie, pour en fixer deux à la fois.

Les inégaux sont plus longs d'un côté que de l'autre.

Les *Lacs* ont reçu différens noms suivant leurs inventeurs , ou relativement à leurs usages ; comme l'herculien , le chiastre , le nautonnier , le loup , &c.

On les trouvera décrits dans Oribase.

Les *Liens* sont des bandelettes de rubans ou de toile qui sont destinées à lier & assujettir quelques appareils de fractures comme les fanons. Le nombre des liens sont toujours relatifs à l'étendue de la partie ; il faut toujours les nouer en dehors.

On appelle encore *lien* ou *ligature* plusieurs fils rassemblés & cirés pour en faire une espèce de ruban ; cette ligature est d'une grande utilité pour lier les vaisseaux après l'amputation , l'opération de l'anévrisme & après les plaies de l'artère (1).

On appelle *Tourniquet* une machine , ou une espèce de ligature dont on se sert pour faire une forte compression autour d'une partie , soit

[1] On a voulu , dans différentes opérations de l'Anévrisme , substituer au fil ciré , des petits rubans de fils ; on a abandonné ce moyen , vu qu'ils ne seroient pas avec autant d'exactitude que le ruban de fil ciré.

pour diminuer la vélocité du sang , ou pour l'intercepter entièrement. On en compte de deux sortes , le premier est appelé garo [1] , le second tourniquet proprement dit [2].

On appelle *longuettes* des compressees de linges , un peu épaisses , longues de huit à dix pouces , & larges de trois ou quatre doigts ; elles sont en usage pour les fractures des extrémités.

Les *Atelles* sont des pièces de bois très-minces , larges de deux ou trois doigts , de la longueur d'un demi-pied , recourbées dans quelques occasions pour s'accommoder plus aisément à la partie & recouvertes par du linge ; on se sert quelquefois de cartons , on a abandonné ces atelles parce qu'elles sont susceptibles de se ramollir [3].

Quelquefois on fait des gouttières de carton pour recevoir les parties.

[1] Consulter la sixième partie de cet ouvrage.

[2] Mémoires de l'Académie des sciences , année 1718.

[3] Les Anglais se servent d'atelles qu'ils appellent *Spintg* , on les trouve dans le Cabinet des Écoles rangées sous le N°. 14.

Les *Fanons* sont des lattes de bois de la longueur de la partie, entourées d'une serviette. Le fanon interne doit être plus court que l'externe, afin de ne point blesser les parties génitales; le fanon externe doit être plus long pour les fractures du corps & du col du femur; ils sont particulièrement destinés à maintenir les fractures des extrémités inférieures dans leur position. [1]

Les faux fanons se font avec une pièce de linge pliée en plusieurs doubles, roulée à plat par ses deux extrémités; on ne s'en sert que lorsqu'on veut comprimer une partie; ils servent encore de remplissage.

Les *remplissages* ou *coussins* se font tantôt avec des compresses fort épaisses de gros linge; ou avec des coussinets de paille d'avoine ou de son, de même longueur que le membre, que l'on place entre le fanon & la partie affectée pour que les

[1] On trouve dans tous les ouvrages sur les fractures, la description de petits cylindres faits de paille, au milieu desquels on met une baguette de bois flexible que l'on appelle fanon; on a abandonné ce moyen, & on préfère les lattes, ou des moyens analogues; parcequ'ils touchent par plus de surface sur la partie, & qu'ils sont moins susceptibles de glisser.

parties faillantes ne soient pas comprimées par les fanons.

La *palette* est un morceau de bois ou de carton destiné à maintenir les doigts dans une situation convenable & empêcher les mouvemens du poignet, soit à la suite de luxation ou de maladies particulières.

La *semelle* est un morceau de bois ou de cuir destiné à borner les mouvemens du pied & à lui servir de point d'appui.

La *talonnière* est une compresse roulée de manière à faire un creux dans le milieu pour recevoir le talon, afin d'éviter la compression sur les matelats; on peut encore se servir d'une bande roulée à deux globes, ou de remplissage.

La *tibiale* est une compresse large de deux pouces & longue d'une demi-aune, destinée à être placée à la partie antérieure du tibia.

Enfin l'*archet* est un demi-cerceau de bois, large d'un pied ou environ, qui sert à élever & soutenir la couverture & le drap pour qu'ils ne portent pas sur la partie malade, particulièrement dans les maladies des extrémités inférieures.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages & Appareils de la Tête & des Tempes.

ARTICLE PREMIER.

Grand Couvre-Chef.

Pour faire le grand Couvre-chef, on prend une serviette plus longue que large, ou un morceau de linge de trois quarts d'aune. La grandeur du linge & de la serviette peut pourtant varier suivant le volume de la tête; on la plie en travers, laissant excéder d'un pouce & demi le pli inférieur; on la met ensuite en quatre pour en marquer le milieu, on applique l'appareil qui consiste pour le trépan en un sindon, de la charpie, plusieurs compresses quarrées trempées dans un défensif convenable; on ouvre la serviette, on porte ensuite les quatre doigts de l'une & l'autre main

sous le pli inférieur, & les deux pouces sur le pli supérieur à quatre travers de doigt du milieu. On place le milieu du bandage sur la future sagittale, de manière que le bord inférieur tombe sur l'extrémité du nez & le bord supérieur sur la racine, ayant la précaution de ne pas promener la serviette en arrière ou en devant pour ne pas déranger les pièces d'appareil. De cette disposition il en résulte quatre angles, dont deux antérieurs qui sont doubles & qui sont sur les joues, & deux postérieurs simples qui tombent sur les épaules. On prend les deux angles du pli supérieur que l'on fait tenir par un aide sous le menton ou que l'on y lie: on tire de bas en haut le chef inférieur, ou celui qui est sur le front, on le renverse sur le supérieur, ayant soin de diminuer les plis, on porte les deux angles à la nuque, en ramassant exactement les plis & en les effaçant en passant les doigts en-dedans, & on les entre-croise pour les attacher avec des épingles, on relève les bouts de la serviette qui pendent sur les côtés & qu'on appelle patte d'oie, on replie sur le côté le bord pour qu'il n'excède pas la partie antérieure du bandage, & on vient les assujettir sur le côté de la tête; on prend les parties latérales qui pendent sur les épaules, on les relève sur les oreilles, ayant soin d'élargir la partie postérieure qui forme une espèce

de godet & d'en faire un quarré que l'on fixe avec des épingles sur les parties latérales de la tête, pour que le bandage ne se déränge pas, on met un bonnet par-dessus.

Ce bandage est un des plus solides que l'on emploie dans les maladies de la tête; on en fait usage pour maintenir un appareil après l'opération du trépan & dans toutes les plaies considérables de la tête. Il faut que le chirurgien s'exerce à le faire, car il est difficile & long à appliquer.

A R T. II.

Bandeau.

Le bandeau se fait avec une pièce de linge; d'une demie-aune de long & d'un quart de large; on plie cette pièce en quatre, ayant soin que les bords soient en-dedans, on l'applique sur le milieu du front, on dirige les extrêmités à la nuque pour les y croiser & les fixer avec des épingles.

Ce bandage très-simple est employé fréquemment pour les tempes, la nuque & les maladies des yeux.

A R T. I I I.

Mouchoir en triangle.

Pour faire ce bandage, on prend un mouchoir que l'on plie en triangle, on marque le milieu par un pli, on passe les doigts par-dessous, comme dans le bandage appelé grand couvre-chef; on le place sur la tête, on conduit les deux extrémités au-dessus des oreilles, des sourcils jusqu'à la nuque, où on les croise, en engageant sous le croisé l'angle libre ou postérieur, on les ramène sur le front, ou on les fixe avec des épingles, on relève l'angle postérieur sur le croisé où on l'attache.

Ce bandage est très-simple & d'un grand usage dans les plaies de la tête; il peut être appliqué sur tous les points de la tête en changeant sa direction.

A R T. I V.

Des T.

Pour faire les T, on prend une bande de trois-quarts d'aune de long sur trois travers de doigts de large

large, on coud deux ou trois bandelettes d'une demi-aune de long sur la bande qui doit entourer la tête, on porte alternativement les bandelettes sur la tête, on les attache au circulaire, on les renverse & on couvre avec plus ou moins de régularité cette partie avec ce simple bandage. Le nombre des bandelettes la fait appeller T simple, double, triple ou quadruple.

Ce bandage est très-propre à contenir un simple appareil sur la tête.

A R T. V.

Bandage de Galien ou des pauvres, ou à six chefs.

Pour faire ce bandage, on prend un morceau de linge d'une demi aune de long sur un quart de large; on plie en trois cette pièce, on en marque le milieu, on fend les deux plis de l'un & l'autre côté, en laissant dans le centre un plein de quatre travers de doigts, ce qui forme une fronde à six chefs.

Pour appliquer ce bandage, on prend le chef postérieur que l'on plie en deux sur le chef du

milieu, on prend ensuite le chef antérieur que l'on renverse de même sur le postérieur, le chef du milieu est pendant de l'un & l'autre côté. On passe les doigts de l'une & l'autre main sous le chef du milieu & les pouces en-dessus pour retenir les deux autres chefs, on place le chef du milieu sur le sommet de la tête, on le dirige sur les oreilles, sous le menton pour nouer les extrémités du chef avec un bout de bande; on déplie le chef antérieur, on passe les doigts sous ce chef de manière que le bord se trouve entr'eux & le pouce; on le dirige de la partie antérieure à la postérieure en le portant au-dessus des sourcils, des oreilles & derrière la tête, où on les entrecroise pour les fixer avec des épingles, on déplie les chefs postérieurs & on les ramène sur le front pour les entrecroiser & les attacher de même. Le chef du milieu se noue sous le menton, ou se renverse sur les autres, comme les coiffures des femmes.

Ce bandage est simple, commode & retient très-bien les pièces d'appareil; il est plus facile à appliquer que le grand couvre-chef, moins chaud & plus aisé à se procurer dans les armées, vu qu'on a toujours du linge à sa disposition, & qu'avec la moitié d'un mouchoir on peut le faire.

A R T. VI.

Capeline de la Tête , ou Bonnet à deux globes.

Pour faire ce bandage , il faut avoir une bande de dix aunes de long , sur deux travers de doigts de large , roulée en deux globes inégaux , dont le plus petit servira à faire les renversés ; on tient un globe dans chaque main , on applique le plein de la bande sur la partie antérieure du front ; on dirige les globes au-dessus des sourcils & des oreilles , en descendant obliquement à la nuque , où on change de main les bandes en les entre-croisant , de façon que le plus gros globe fasse les circulaires , & le plus petit , les renversés ; on fait passer le plus gros sur le croisé ; on renverse le petit globe en le dirigeant de l'occiput au front , en suivant le trajet de la future sagittale ; on continue le circulaire pour fixer antérieurement le premier renversé ; on porte le petit globe sur le circulaire pour faire un second renversé que l'on dirige de la partie antérieure à la postérieure , en laissant le premier renversé découvert d'un tiers ; on fixe postérieurement ce second renversé par un tour de circulaire ; on porte le troisième renversé de droite à gauche , &

de la partie postérieure à la partie antérieure , & on le fixe par un tour circulaire. On continue successivement de faire les doloires de la partie antérieure du front à la partie postérieure de l'occiput de droite à gauche , & *vice versa* , avec le petit globe , en descendant de chaque coté & disposant les doloires en forme de côte de melon que l'on assujettit avec le grand globe par des circulaires. On continue ainsi jusqu'à ce que la tête soit entièrement recouverte de l'un & de l'autre coté , & on affermit les renversés par deux ou trois tours de circulaires.

Ce bandage est assez solide , il peut servir à contenir les pieces d'appareil ; mais on préfère les précédens à cause de la difficulté de son application : on l'a proposé dans l'écartement des futures , lorsqu'on l'emploie dans ce cas , il faut que les renversés soient dirigés d'une tempe à l'autre : mais il est démontré qu'il est inutile.

A R T V I I.

De la Fronde de la Tête.

Ce bandage se fait avec une pièce de linge d'une demie aune de long sur six travers de doigts

de large ; on la plie en deux , & on la fend de l'un & l'autre coté , laissant dans le milieu un plein de quatre à cinq travers de doigts ; après avoir placé l'appareil , on applique le plein du bandage sur les pièces d'appareil , ou sur les vésicatoires ; on conduit les chefs supérieurs de la partie postérieure de la tête au front , pour les fixer par une épingle ; les chefs inférieurs se portent sur le contour du col , où on les fixe.

Ce bandage peut s'appliquer sur les côtés de la tête , sur son sommet , il peut convenir pour le col , sa simplicité assure son usage.

A R T. VIII.

Nœud d'emballeur ou solaire , ou Chevestre oblique.

Lorsqu'on fait la saignée de la Temporale , on met sur l'artère ouverte de l'agaric que l'on soutient par des compresses graduées , maintenues par le nœud d'emballeur. Pour le faire on prend une bande longue de cinq aunes & large de deux travers de doigts , on roule la bande à deux globes inégaux ; on applique le plein de la bande sur les compresses graduées , on les dirige

obliquement , antérieurement & postérieurement jusqu'à la tempe opposée , où on entre-croise les bandes en changeant de main pour revenir sur l'endroit où on a appliqué l'appareil ; on change de main les globes pour faire un demi tour qui , par ce moyen , fait un nœud , ou une anse comme les emballeurs , en changeant de direction les globes , on en conduit un sur le sommet de la tête , & l'autre sous le menton ; lequel globe monte à son tour sur la tête en changeant de direction , & l'on revient sur l'endroit où l'on a commencé ; on change de rechef les globes , on fait un nœud en dirigeant les bandes antérieurement & postérieurement , pour les entre-croiser sur la tempe opposée ; on change de main les globes pour les porter dans la même direction sur le second nœud , où on change de nouveau les globes , en faisant un troisième nœud , en dirigeant les globes sur la tête & sous le menton. On fixe les nœuds par deux ou trois tours de circulaires.

Ce bandage , quoique très-embarrassant , est d'une grande utilité pour arrêter l'hémorrhagie de l'artere temporale , à raison de la compression exacte qu'il fait. Les chirurgiens ne doivent pas le négliger.

A R T IX.

Noué.

Le *Noué*, ainsi nommé à cause de ses nœuds multipliés, se fait avec une bande de six à sept aunes de long sur deux travers de doigts de large, roulée à deux globes. Après avoir garni la plaie avec de la charpie, & appliqué les compresses convenables, on porte le plein de la bande à la tempe opposée du lieu malade, en dirigeant un globe sur le sommet de la tête & l'autre dessous le menton, pour venir sur l'appareil, où on les croise pour changer de main les globes & faire plusieurs circonvolutions dans le même sens; à la troisième circonvolution, on change de main les globes, pour faire un demi tour, ce qui forme un nœud, ou une anse, & change la direction des globes, de manière que le supérieur devient inférieur, & l'inférieur devient supérieur. Le supérieur est porté au sommet de la tête, sous le menton, & l'inférieur dessous la mâchoire inférieure pour revenir sur la tempe opposée à la plaie, sur le sommet de la tête & sur la tempe; arrivé vis-à-vis de la plaie, on change de nouveau de main les globes, on fait un second nœud au-dessous du premier.

on continue à faire plusieurs nœuds de la même manière & on termine par plusieurs circulaires autour de la tête pour lui donner plus de solidité.

Ce bandage diffère du précédent en ce que les nœuds sont au-dessous les uns des autres, & sous l'oreille du lieu malade, on l'emploie après l'extirpation des parotides pour faire une compression exacte à la suite d'une hémorrhagie.

A R T X.

Scapha.

La *Scapha* se fait avec une bande longue de trois aunes & large de deux travers de doigts ; on laisse pendre un jet de bande que l'on assujettit sous le menton ; on place la bande sur les compresses qui sont sur l'endroit de la saignée, on la dirige obliquement sur le pariétal droit jusqu'à la nuque, & on vient par un demi circulaire passer au-dessus de l'oreille & des sourcils. Pour fixer le jet, on le renverse en dirigeant obliquement sur le pariétal du côté opposé, on le fixe par un circulaire, & on ramène l'extrémité du jet de la partie postérieure, à la partie antérieure le long de la future sagittale, & on termine par deux circulaires.

A R T. X I.

Discrimen.

Le *Discrimen* , qui signifie division ou séparation , se fait avec une bande de trois aunes de long sur deux travers de doigts de large ; on laisse pendre sur le nez un jet de bande d'une demie aune de long , on assujettit le chef libre avec le pouce , on tourne la bande en dedans , on la dirige le long de la future sagittale jusqu'à la nuque , où on la renverse ; alors elle se trouve dans sa situation naturelle , & ne gode pas ; on revient sur le front par une circulaire pour assujettir l'appareil , & l'on relève le jet pour le conduire le long de la future sagittale jusqu'à la nuque ; on le fixe par une circulaire & on continue les renversés & les circulaires jusqu'à ce que le jet soit employé.

A R T. X I I.

Discrimen en X.

Ce bandage se fait avec une bande de cinq aunes de long sur deux travers de doigts de large ,

on porte le chef de la bande de l'occipital au front pour assujettir l'appareil par deux circulaires ; on la dirige ensuite sous l'oreille , on monte sur l'angle externe de l'œil , sur le milieu du front & le pariétal opposé , en croisant les circulaires ; on conduit ensuite la bande à la partie supérieure de l'occipital pour revenir sur le pariétal & sur le front croiser en manière d'X le premier jet sur la veine ouverte , on descend à l'angle externe sous l'oreille de la même manière que l'on a fait de l'autre côté ; on retourne à l'occipital , d'où l'on revient au front pour former trois ou quatre X. On termine par trois circulaires pour affermir le bandage.

Il est préférable aux précédens & peut-être employé dans les plaies du front ; on l'appelle ainsi parce qu'il forme en devant & en arrière un X.

ART. XIII.

Du Figuré.

Le *Figuré* décrit par les auteurs sous le nom de royal se fait avec une bande de quatre aune , de long , sur deux travers de doigts de large , on laisse pendre un jet d'un quart d'aune sur le nez ,

on dirige la bande du front à la nuque, on revient sous le menton, on retourne derrière l'occiput pour passer au-dessus des oreilles & faire un circulaire que l'on réitère deux fois, de l'autre main on relève le jet qui est sur la face & on en fait une compresse pyramidale que l'on fixe à chaque pli par une circulaire, & on assujettit le tout par deux ou trois circulaires.

Ce bandage convient de même que les précédens pour la saignée de la préparate.

A R T. XIV.

Bandages Unissans.

Les diverses directions des plaies à la tête, ont nécessité la différence des bandages pour les plaies en long & en travers. Dans les plaies en long, sur les tempes, sur le front ou l'occiput, on prend une bande de trois aunes de long sur trois travers de doigts de large; on fait à l'extrémité de la bande deux lanières, ensuite on mesure la distance qu'il y a d'un bord de la plaie à l'autre, en faisant décrire à la bande la circonférence de la tête, on fait au lieu marqué deux boutonnières, on rase & on nettoye la plaie, ensuite on porte le

plein de la bande à la partie diamétralement opposée à la plaie , on place deux compresses graduées sur les bords , on passe les lanières dans les boutonnières , on les tire en sens opposé , ensuite on les porte autour de la tête pour les engager sous les circulaires que l'on fait pour les fixer.

Dans les plaies en travers , on prend deux pièces de linge d'un tiers d'aune de long , de la largeur de la plaie , on fait à l'une des pièces des lanières & à l'autre des boutonnières ; on prend une bande longue de cinq aunes sur deux travers de doigts de large , on fixe le chef de la bande par deux tours de circulaires , on engage sous les circulaires une bandelette qui fait l'office de mentonnière pour qu'elles ne se dérangent pas , ensuite on place antérieurement & postérieurement les pièces de linge que l'on fixe par plusieurs circulaires , après avoir renversé plusieurs fois l'extrémité de chaque pièce entre les circulaires pour donner plus de solidité au bandage ; on couvre la plaie d'un plumaceau , on met des compresses graduées à peu de distance de ses bords , on engage les lanières dans les boutonnières , on les tire en sens opposés & on vient les fixer antérieurement & postérieurement , en renversant les extrémités sous les circulaires ; ensuite on renverse les deux extré-

mités de la mentonnière sur les circulaires que l'on fixe avec une épingle.

Ce bandage est applicable dans tous les points de la tête, excepté sur les parties latérales; c'est au scavoir du chirurgien à lui donner plus ou moins d'obliquité, suivant la direction de la plaie & le lieu où elle se trouve; il est préférable à la fronde proposée par quelques auteurs & au bandage roulé à deux globes.

CHAPITRE II.

Bandages & Appareils pour les yeux.

Dans les plaies des paupieres & leurs maladies on applique des plumaceaux ou des emplâtres maintenus par des compresses plus longues que larges trempées dans un défensif convenable, soutenues par un des bandages qui vont être décrits.

Le bandeau est le même que celui que j'ai décrit page 31.

Le mouchoir en triangle s'employe aussi pour les maladies des yeux, lorsqu'il ne couvre qu'un

œil , on le porte obliquement , & lorsque les deux yeux sont malades , on le porte horizontalement , voyez page 31.

A R T. X V.

De l'Œil Simple.

L'*œil simple* se fait avec une bande de cinq à six aunes de long , sur deux travers de doigts de large , roulée à un globe ; on porte le chef à la nuque pour venir passer au-dessus des sourcils & des oreilles & revenir à la nuque pour le fixer , on fait une seconde circulaire pour retenir l'appareil , on revient à la nuque pour passer sous l'oreille & venir vers l'angle de la mâchoire inférieure , d'où l'on monte obliquement sur la joue du côté malade sur l'angle interne de l'orbite , la racine du nez , & de-là sur le pariétal du côté opposé pour redescendre à la nuque & revenir à l'angle de la mâchoire , pour monter obliquement sur la joue , passer sur la racine du nez & de-là sur le pariétal opposé , ayant soin de faire des doloires ouverts du côté de la bouche & du côté de la future sagittale ; on redescend à la nuque , on vient sur l'angle de la mâchoire en faisant deux tours de la

même manière , ce qui forme quatre doloires en bas & en haut , & on termine par des circulaires autour de la tête pour affermir le bandage.

Ce bandage convient lorsqu'il n'y a qu'un œil affecté , il est propre à retenir un appareil , vu que le point de compression n'agit que sur l'angle interne.

A R T. X V I.

De l'Œil double à un seul globe.

L'œil double se fait avec une bande de six à huit aunes de long sur deux travers de doigts de large ; on porte le chef à la nuque pour le fixer par un tour de circulaire , on en fait un second pour lui donner plus de solidité , on vient ensuite à l'angle de la mâchoire pour passer obliquement sur la joue , la racine du nez & le pariétal opposé ; au lieu de descendre à la nuque , on fait un demi-tour de circulaire à la partie supérieure & moyenne de l'occipital , & on revient parallèlement sur l'autre pariétal passer sur le front à la racine du nez en formant un X sur le premier tour , on couvre l'autre œil , on descend sur la joue l'angle inférieur de la mâchoire pour se rendre à la nuque ;

on revient à l'angle inférieur de la mâchoire du côté opposé, on monte sur la joue, la racine du nez, le front & le pariétal opposé, on fait un demi tour sur la partie supérieure de l'occipital, on revient sur le pariétal opposé pour descendre sur le front passer sur la racine du nez pour former un second croisé, on continue deux fois ces circonvolutions ayant soin de faire des doloires ouverts du côté de la bouche & de la future sagittale; on termine par deux ou trois circulaires pour les affermir.

Il est d'une grande utilité pour les inflammations des yeux, pour maintenir les topiques, & après l'opération de la cataracte.

ART. XVII.

De l'Œil double à deux globes.

L'œil double se fait avec une bande de six à huit aunes de long sur deux travers de doigts de large roulée à deux globes inégaux; on applique le plein de la bande à la partie antérieure & moyenne du front, au-dessus des sourcils, on dirige les deux globes au-dessus des oreilles, en descendant à la nuque où l'on change de main les globes pour les entre-croiser & les ramener sur
l'angle

l'angle des mâchoires en montant ensuite obliquement sur les joues, la racine du nez, où on entre-croise en manière d'X les globes en les changeant de main, on les dirige obliquement sur les pariétaux pour redescendre à la partie postérieure de l'occipital, où on les entre-croise de nouveau en les changeant de main, on les ramène sur l'angle des mâchoires en dirigeant la bande quatre fois de la même manière, & on termine par plusieurs circulaires autour de la tête pour affermir les mâchoires qui doivent être ouverts en bas & du côté de la future sagittale.

Ce bandage est plus solide que l'œil double à un seul globe, il mérite dans tous les cas la préférence.

A R T. X V I I I.

Appareil pour l'opération de la Cataracte.

Après cette opération, on met sur l'œil opéré, un plumaceau fait de charpie très-fine ou du coton bien cardé que l'on trempe dans l'eau où on a mélangé un peu d'esprit de vin; on applique par-dessus deux compresses oblongues qui doivent couvrir les deux yeux, sans exercer aucune compression, maintenues par le bandeau ou le mouchoir en triangle, rarement avec le monocle.

A R T. X I X.

Du Monoculus , ou Monocle.

Le *Monocle* se fait avec une bande roulée à un seul globe de six aunes de long sur deux travers de doigt de large , les compresses placées sur l'endroit opéré , on laisse pendre un jet de bande de trois quarts d'aunes de long , on assujettit sur la mâchoire le jet que l'on porte obliquement sur la joue pour monter vers le grand angle de l'œil du côté malade , la racine du nez , le front , sur le pariétal opposé pour descendre à la nuque , revenir sous le menton , fixer le jet pendant ; on se rend ensuite , en tournant autour du col , à la nuque , d'où l'on monte sur le front pour assujettir la bande qui y passe , & l'on revient ensuite sous le menton ; on renverse le jet pendant que l'on conduit obliquement sur l'angle interne , le front , le pariétal opposé & sur la nuque , ayant soin de faire un doloire ouvert en bas du côté de la bouche , & en haut du côté de la suture sagittale ; on vient fixer le second jet en tournant autour du col pour se rendre à la nuque , remonter sur le front assujettir le second jet , on revient sous le menton , on renverse pour la troisième fois le jet , on le fixe comme les précédens , &

on revient sur l'angle de la mâchoire inférieure pour faire deux tours comme dans l'œil simple, & on termine par des circulaires autour de la tête, pour donner plus de solidité au bandage.

Ce bandage est employé pour maintenir la charpie & les compresses placées au grand angle de l'œil; ces compresses doivent être pliées en triangle & les emplâtres échancrées du côté de l'œil. On s'en sert encore pour maintenir des tentes ou des canules, ou des setons après l'opération de la fistule lacrymale.

Moreau, chirurgien en chef de l'hospice d'Humanité, employait presque toujours ce bandage, & David, à Rouen, ne se servait que d'un simple T.

CHAPITRE III.

Des Bandages & Appareils pour le Nez.

A R T. X X.

T Double.

Ce bandage est semblable au T que j'ai décrit pour la tête; on prend une bande de la lar-

geur de l'intervalle interposé entre le nez & le bord de la levre supérieure ; (cette bande doit être d'une aune de long sur un demi travers de doigt de distance ,) & deux bandelettes d'un quart d'aune de long ; on applique le milieu de la bande sur la levre supérieure , on la conduit au-dessous des oreilles , on porte les chefs à la nuque , on les entre-croise pour revenir au-dessus des oreilles , on relève les deux bandelettes sur les côtés du nez , on les entre-croise sur sa racine , on les porte sur le front , le sommet de la tête , à la nuque , où on les engage sous la circulaire qui , du front , va à la nuque pour les fixer avec une épingle.

Ce bandage convient lorsqu'il faut tenir un simple appareil sur le nez.

A R T. X X I.

L'Épervier ou Drapeau.

L'Épervier ou le *Drapeau* se fait avec un lambeau de linge de figure triangulaire pour loger le nez , on fait deux ouvertures près les angles inférieurs pour répondre à celles des narines , on lève une portion de toile en forme de pyramide dont le sommet sera en bas & la base en haut , ce qui

divise l'angle supérieur en deux ; on fronce cette échancrure , on coud ensemble les deux bords , ce qui forme une bourse plus large en bas & plus étroite en haut afin qu'elle s'accommode exactement au nez , on coud à l'angle supérieur de la pyramide une bandelette d'un quart d'aune de long & d'un demi travers de doigts de large , & à la base le milieu d'une bande de trois aunes de long sur un demi travers de doigt de large ; on enveloppe le nez dans cette bourse , après avoir nettoyé la plaie , réuni avec du taffetas gommé & placé une petite compresse ; on conduit à la nuque le long de la future sagittale la bandelette qui est cousue au sommet de la pyramide ; ensuite on porte la bandelette cousue à la base du bandage , sous le nez , sur la levre supérieure , sous les oreilles & à la nuque , où on les entre-croise pour revenir sous les oreilles , aux angles de la mâchoire inférieure pour monter le long des joues sur la racine du nez , où on les entre-croise en forme d'X , en changeant de main les chefs , ensuite on les conduit sur les pariétaux , l'occiput , où on les croisera de nouveau pour venir terminer par une circulaire autour de la tête.

Ce bandage est employé pour maintenir un appareil sur le nez ; il m'a servi avec succès dans une plaie transversale du nez , comme bandage unif-

sant ; il est d'une grande utilité dans le rétrécissement des narines ou leur imperforation pour contenir dans les narines des cannules de gomme élastique que l'on fixe avec des fils , afin d'obtenir une dilatation suffisante pour les rétablir dans leur état primitif.

A R T. X X I I .

De la Fronde du Nez.

La *Fronde* du nez ne diffère de celle de la tête que parce qu'on fait un trou dans le milieu pour recevoir le bout du nez, & que la bande a un travers & demi de doigt de large sur trois aunes de long ; on fend la bande & on laisse dans le milieu trois travers de doigt de plein, on applique le trou sur le bout du nez, on conduit les deux chefs inférieurs au-dessus des oreilles à la partie supérieure de l'os occipital, où on les entre-croise pour les diriger sur le front pour les attacher avec une épingle. On conduit les deux chefs supérieurs au-dessous des oreilles de l'un & l'autre côté, on les dirige à la nuque, pour les croiser & les ramener sur le front, où on les attache.

Ce bandage convient dans les plaies des aîles du nez ; car en donnant un degré de tension aux

chefs , on les relève , ou on les rapproche ; il convient encore comme contentif dans les plaies simples.

A R T. X X I I I.

Du Discrimen ou Réleveur du Nez.

Le discrimen se fait avec une bande de cinq aunes de long sur un travers de doigt de large , on laisse pendre sur un côté de nez , un jet de bande d'un quart d'aune de long , on l'assujettit avec le pouce sur la levre supérieure au-dessous du nez , avec l'autre main , on conduit obliquement le globe sur le pariétal opposé jusqu'à la nuque , on vient ensuite au-dessous de l'oreille pour passer sur la joue & la levre supérieure , afin d'assujettir le chef pendant sous le nez , que l'on relève en lui faisant décrire la même direction que le premier tour de bande ; on conduit le globe sur la joue au-dessus de l'oreille pour venir à la nuque fixer le renversé , d'où l'on revient sous l'oreille , sur l'angle de la mâchoire , pour monter obliquement sur la joue , la racine du nez , le pariétal opposé pour faire à la partie supérieure de l'os occipital une demie circulaire & revenir sur l'autre.

pariétal , sur le front & sur la racine du nez croiser en manière d'X pour descendre obliquement sur la joue , l'angle de la mâchoire , passer sous l'oreille , aller à la nuque , remonter obliquement sur le front , & terminer par des circulaires.

Ce bandage peut servir dans le cas où le bout du nez auroit été coupé.

A R T. X X I V.

Du Nez tortu.

Le *Nez tortu* se fait avec une bande longue de six aunes sur un travers de doigt de large , roulée en un globe , on porte le jet à la partie postérieure de la tête que l'on fixe par deux circulaires ; on dirige la bande de la nuque sous l'oreille , la joue , la lèvre supérieure , sous le nez ; on relève la bande du côté où le nez se déjette pour faire un renversé qui embrasse le lobe ; on passe sur les os propres du nez , sur le front , le pariétal opposé près la future lambdoïde pour faire à la partie supérieure de l'occipital un demi tour de circulaire & revenir sur le pariétal opposé , sur le front , la racine du nez , croiser le premier renversé & passer ensuite de l'autre côté du nez en serrant foible-

ment , on passe sous le nez , sous l'oreille , la nuque , on revient sous l'oreille opposée , sur la levre & sous le nez , où on fait un second renversé comme la première fois , on passe sur le pariétal opposé , pour gagner la nuque , revenir en passant au-dessus de l'oreille , pour descendre obliquement sur la joue & porter la bande sur les cartilages du nez , après avoir mis des compresses graduées qui doivent excéder la hauteur du nez , d'où l'on va sur la levre , sous l'oreille & à la nuque pour terminer par des circulaires.

Ce bandage est proposé pour remédier au déplacement du lobe du nez , & à l'occasion d'une plaie faite auprès du nez , dont la cicatrice détermine le lobe à se porter du côté de la plaie. Il est mal combiné.

A R T. X X V.

La Fosse d'Amintas. (1)

Ce bandage se fait avec une bande d'un travers de doigt de large , sur quatre à cinq aunes de long ; on porte le chef à la nuque pour venir au-

(1) Galien.

dessus des oreilles & des sourcils , & revenir à la nuque pour le fixer ; on fait une seconde circulaire , & on dirige la bande de la nuque au-dessus de l'oreille pour passer sur les os propres du nez , leurs cartilages ; on descend sur l'angle de la mâchoire , on revient à la nuque sur l'angle de la mâchoire du côté opposé , pour remonter obliquement sur la joue & passer entre l'angle interne de l'œil & la racine du nez , en appliquant la bande contre les os propres du nez pour monter sur le front , le pariétal pour gagner la future lambdoïde ; on fait ensuite une circulaire sur la partie supérieure de l'occipital pour revenir par la future lambdoïde du côté opposé pour croiser le premier oblique à la racine du nez en formant un X sur le visage , en appliquant le plein de la bande sur les os propres du nez. On conduit la bande sur l'angle de la mâchoire pour la diriger sous l'oreille , la nuque & remonter au front en terminant par des circulaires obliques.

Ce bandage est destiné à tenir en situation les os propres du nez qui sont enfoncés ou fracturés , le tour de la bande qui passe sur le nez tend , en appuyant sur son bout , à relever les os qui sont au-dessus , en leur faisant faire une bascule ; il faut avoir l'attention de soutenir les os replacés avec des bourdonnets introduits dans les narines.

CHAPITRE IV.

Bandages & Appareils pour les Levres & pour la Langue.

Les anciens ne connoissoient pas les bandages unissans propres à réunir les parties incisées , après l'opération du bec de lievre ; il étoit réservé à la chirurgie moderne de faire des corrections à cette opération , & d'employer dans plusieurs cas un bandage méthodiquement fait pour aider la suture , ou pour y suppléer.

A R T. XXVI.

Bandage Unissant à deux globes.

Pour faire ce bandage , on prend une bande large d'un travers de doigt & longue de trois aunes , roulée en deux globes , on applique le plein de la bande à la partie moyenne du front , on la dirige au-dessus des sourcils , des oreilles , derrière la nuque , où on les entre-croise pour changer de main les globes , on les porte ensuite au-

deffous des oreilles & fur les joues; arrivé aux angles des lèvres, on fait une boutonnière d'un côté, on passe dedans l'autre globe, en les changeant de main, on les porte au-deffous des oreilles, à la nuque, où on les entre-croise de nouveau pour les changer de main & les diriger vers le front, où on les fixe.

Ce bandage malgré que l'on ait porté les joues en devant, & que l'on ait mis des pelottes pour s'opposer à la rétraction des muscles, est plus nuisible qu'utile, puisqu'il contond la plaie par les plis qu'il forme & qu'il n'en rapproche pas exactement les bords.

A R T. X X V I I.

Bandage Unissant de Louis. (1)

La resection des parties faite, les aiguilles placées, ou après avoir fait un seul point de suture, on prend une bande de trois aunes de long sur un travers de doigt de large, roulée en deux globes inégaux, deux pelottes ou compresses, deux ban-

(1) Mémo. de l'Académie de Chirurgie. Tom. 4, pag. 409.

delettes, on marque le milieu de la bande, ensuite on mesure la distance qu'il y a entre le front & les angles des levres, on marque l'un & l'autre côté, & on fait deux boutonnières d'un côté, & deux lanières de l'autre qui doivent commencer de l'extrémité de la bande jusqu'à la commissure. La bande étant roulée en deux globes inégaux, on applique le plein de la bande sur la partie moyenne du front, on conduit au-dessus des oreilles les deux globes jusqu'à la nuque, où on les entre-croise en les changeant de main pour les diriger en devant sous les oreilles & sur les pelottes qui sont placées entre les bords inférieurs de l'arcade zgomatique & le bord de la mâchoire & substituées aux doigts de l'aide qui pousse les joues en avant & que la bande couvre & tire de derrière en devant. Parvenu aux angles des levres, on passe chaque lanière dans les boutonnières, on met deux petites compresses aux parties latérales de la division, & on serre modérément les chefs entre-croisés, pour obtenir la réunion de la plaie, on porte l'un & l'autre chef sous les oreilles à la nuque, où on les entre-croise, on revient au-dessus des oreilles sur le front où le chef déroulé & fendu se trouve employé & maintenu avec l'autre globe par des circulaires autour de la tête; pour assujettir les lanières, on met une bandelette qui

du front passe sur la suture sagittale à la nuque ; & est attachée aux circonvolutions de la bande par ses deux extrémités avec des épingles ; une seconde bandelette croise celle du sommet , & par ses deux bouts est attachée à la bandelette unissante & aux compresses placées au-dessous de l'arcade zigomatique.

Ce bandage est fort vanté par son auteur , il assure qu'il maintient parfaitement les parties divisées ; j'ai appliqué plusieurs fois ce bandage , ainsi que plusieurs de mes confrères à l'hôpital des écoles , nous avons été obligés d'en substituer un autre , à cause de son peu de solidité ; le bandage suivant est préférable dans tous les cas.

A R T. XXVIII.

Bandage Unissant à Pelotte.

Pour faire ce bandage , on prend quatre rubans de fil d'un travers de doigt de large , & de trois quarts d'aune de long , (la largeur des rubans est toujours relative à l'étendue de la levre ,) on fait aux extrémités des deux chefs que j'appelle postérieurs , deux pelottes médiocrement ferrées , d'un travers de doigt de large , & de la hauteur

de la levre , qui seront appliquées , immédiatement sur la levre , & suppléeront aux compresses graduées que l'on place sur le bord de la division. On plie les deux extrémités des rubans antérieurs pour leur donner plus de solidité. On noue à un des chefs antérieurs , quatre petits rubans étroits de fil plat de trois pouces & demi de long , que l'on fixe à une des pelottes , de manière à ne laisser que quatre lignes d'intervalle du côté de son bord libre ; on en coud ensuite cinq autres à l'extrémités du chef antérieur du côté opposé , que l'on fait passer dans l'intervalle des quatre premiers en forme de grille pour les fixer avec les mêmes précautions à la pelotte opposée ; par cette disposition , les rubans attachés au chef antérieur , se trouvent fixés à la pelotte de la partie diamétralement opposée , & *vice versa*.

On roule chaque bande que l'on attache avec une épingle , on place à un demi pouce de la partie incisée , ce qui doit varier suivant le lieu de la maladie , les deux pelottes qu'on fait fixer par un aide , on dirige les deux bandes postérieures où sont les pelottes , sur deux coussinets que l'on place entre l'arcade zigomatique & le bord inférieur de la mâchoire inférieure ; on les porte au-dessous des oreilles , à la nuque , où on

les entre-croise pour les changer de main & revenir au dessus des oreilles & sur le front, où on les attache avec une épingle; on prend ensuite les bandes antérieures, on les tire en sens opposé; par cette traction on rapproche à la faveur des pelottes, les parties divisées; on place les chefs antérieurs sur les pelottes, où on les fixe; on les dirige sur les coussinets, sous les oreilles, à la nuque où on les entre-croise pour revenir au-dessus des oreilles pour les attacher sur le front; on assujettit ce bandage avec une bandelette, qui du front passe sur la future sagittale pour être fixée par des épingles aux circonvolutions; une seconde entre-croise la première & s'attache aux coussinets, enfin une troisième est attachée aux bandelettes unissantes & au bord inférieur du coussinet, pour être ensuite portée sous le menton & fixée sur le coussinet du côté opposé. Tout l'appareil est maintenu par la fronde.

Ce bandage est préférable aux précédens, en ce qu'il est moins embarrassant, plus facile à appliquer, qu'il réunit exactement les parties divisées, aide l'effet de la future simple, & soutient la future entortillée. Je l'ai employé avec succès dans plusieurs opérations de bec de lievre.

Bandage

A R T. X X I X.

*Bandage & Appareil de Default pour le
Bec de Lievre double.*

Lorsqu'une portion de l'os maxillaire , est fail-
lante, Default conseille, pour la déprimer & mettre
au niveau de la levre le bouton , d'appliquer pré-
liminairement une bandelette dont le plein fera
porté sur la levre supérieure , dirigée vers la nuque ,
où on les entre-croise pour revenir sur les oreilles
les fixer sur le front. On peut employer ce
moyen pendant l'espace de quinze jours pour
élargir le bouton , ce qui a parfaitement réussi au
citoyen Default (1) ; les parties reféquées avec
des ciseaux bien évidés , ou avec le bistouri , on
place des aiguilles d'or , ou d'argent , ou d'acier ,
convenablement ; ensuite on met sur les joues
deux compresses épaisses d'un pouce qui doivent
s'étendre du bord antérieur du Masseter à la
commisure des levres , & de l'éminence maalire
au bord de la mâchoire inférieure en les poussant
en-devant & les faisant soutenir dans cette posi-

[1] Journal de Chirurgie , page 99 , Tome I.

tion par un aide. On met de petites compresses entre les extrémités des aiguilles & la peau, on couvre la levre d'un plumaceau & d'une petite compresse trempée dans un défensif convenable, on prend une bande de trois aunes de long, sur un travers de doigt de large, on porte le chef de la bande à la nuque pour revenir au-dessous de l'oreille sur la compresse, où on la fixe avec une épingle, on la conduit sous le nez, sur la compresse opposée en la faisant pousser vers la levre; ensuite on la conduit sous l'oreille, où elle est fixée par une épingle. Le reste de la bande est employé à faire des circulaires autour de la tête pour empêcher les compresses & la bande de se déranger, on les soutient avec une bandelette placée de chaque côté dont le milieu passe obliquement sous le menton, sur les compresses où on les fixe avec des épingles, ainsi qu'à la bande unissante, on borne les mouvemens de la mâchoire, en embrassant le menton avec le milieu d'une fronde, les chefs supérieurs sont fixés derrière l'occiput, & les inférieurs au sommet de la tête, & on achève d'assujettir toutes les pièces d'appareil par plusieurs tours de bande qui passent sur le front & la nuque.

Ce bandage est simple, facile à faire, il faut pourtant avoir l'attention de bien le fixer avec des épingles pour qu'il ne se dérrange pas.

A R T. XXX.

Fronde pour les deux Levres.

La fronde des levres se fait avec une piece de linge de trois quarts de long , sur six travers de doigt de large ; on fait une ouverture en forme de boutonnrière pour la bouche au milieu du bord supérieur , & dans le milieu de ce bord une échancrure en forme de croissant pour recevoir les lobes du nez. On conduit les chefs supérieurs à l'occiput pour revenir sur le front , & le chef inférieur sur les oreilles & sur le sommet de la tête.

On l'emploie dans les maladies des levres , & pour celles qui attaquent la circonférence de la bouche.

A R T. XXXI.

Bandage unissant pour la Langue. (1)

Ce bandage consiste à faire avec un petit morceau de linge fin , une petite poche en forme de

[1] Mémoires de l'Académie de Chirurgie , pag. 420 , Tom III , in 4°.

Cabinet des Écoles de Santé , rangé sous le n°. 448.

bourse proportionnée à la langue ; on attache à l'extrémité d'un fil d'archal la bourse ; on reploie le fil sous le menton , sur lequel on coud un ruban ; on met la langue dans la petite bourse qui est soutenue par les deux extrémités du fil d'archal qui entre dans la bouche , la portion reployée se trouve sous le menton pour former un point d'appui ; le ruban qui est cousu aux branches qui sont placées sur la levre inférieure , est dirigé sous les oreilles , à la nuque , & on les entre-croise pour les ramener sur le front , où on les noue.

Ce bandage est très-génant & incommode pour le malade.

CHAPITRE V.

Bandages & Appareils pour la Mâchoire inférieure.

A R T. XXXII.

Du Chévestre Simple.

Pour faire ce bandage , on prend une bande de cinq aunes de long , sur trois travers de doigt

de large , & deux compresses taillées en fronde que l'on trempe dans un défensif convenable ; on les applique sur la mâchoire , ensuite on porte le chef de la bande à la nuque du côté opposé à la maladie , on l'assujettit par deux tours de circulaires autour de la tête ; on vient ensuite passer sous l'oreille du côté opposé à la maladie sous le menton , d'où l'on monte du côté malade le long de la joue , en passant sur l'angle de la mâchoire , dirigeant le jet de la bande en droite ligne , entre la partie antérieure de l'oreille & l'angle externe de l'orbite ; on porte obliquement la bande sur le vertex , la partie supérieure de l'os occipital du côté opposé pour descendre sous l'oreille , le menton pour revenir sur l'angle externe de la mâchoire entre l'oreille & l'angle externe de l'orbite , & sur le pariétal opposé ; on fait trois tours semblables ayant soin de faire des doloires ouverts du côté de la bouche & de la future sagittale ; au troisième tour , on vient faire un tour de circulaire autour du col pour embrasser la levre inférieure , & commencer ce qu'on appelle la mentonnière , on continue le circulaire autour du col en revenant sous le menton pour ramasser les plis ; on vient ensuite passer sur l'angle de la mâchoire pour faire un quatrième doloire , on revient sur l'occipital ,

sous le menton , pour remonter à la nuque , finir par des circulaires autour de la tête.

Ce bandage est proposé pour la luxation & la fracture d'un seul côté de la mâchoire , & pour maintenir un appareil.

A R T. XXXIII.

Du Chévestre double à un seul globe.

Pour faire ce bandage , on prend une bande de huit à dix aunes de long , sur trois travers de doigt de large ; on porte le chef à la nuque que l'on fixe par deux circulaires autour de la tête ; au second tour , on conduit obliquement la bande à la partie moyenne de l'os occipital pour venir sous l'oreille , le menton , jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure où l'on vient monter en droite ligne entre l'angle externe de l'œil & la partie antérieure de l'oreille pour passer obliquement sur le front , le pariétal pour faire un demi tour de circulaire à la partie supérieure & moyenne de l'os occipital pour revenir parallèlement sur le pariétal opposé , entre-croiser le premier chef pour redescendre entre l'angle externe de l'œil & l'oreille du côté opposé pour se rendre à l'angle de la mâchoire , sous le

menton à l'angle de la mâchoire du côté opposé , remonter ensuite au-devant de l'oreille , sur le sommet de la tête , revenir par un tour de circulaire à la partie moyenne & supérieure de l'os occipital pour remonter sur le pariétal opposé & redescendre de même du côté opposé en faisant des doloires ouverts du côté de la bouche & de la future sagittale. On fait quatre doloires de chaque côté , & au cinquième on vient embrasser le menton pour faire la mentonnière ; on fait une circulaire autour du col pour ramasser les plis ; on remonte au sommet de la tête & on revient à la nuque pour terminer par des circulaires autour de la tête pour affermir les doloires.

Ce bandage est un des plus solides pour maintenir l'articulation de la mâchoire inférieure en situation ; aussi l'emploie-t-on dans la luxation complète & les fractures de cette partie.

A R T. XXXIV.

Du Chévestre à deux globes.

Ce bandage se fait avec une bande de même longueur & largeur que la précédente , roulée en deux globes. On applique le plein de la bande

sur le milieu du front, on dirige les globes obliquement au-dessus des oreilles pour descendre à la nuque où on entre-croise les globes en les changeant de main, pour venir au-dessous des oreilles & du menton, où on les change de nouveau, pour monter de chaque côté sur les angles de la mâchoire, entre l'angle externe de l'œil & l'oreille, pour aller sur la partie supérieure du front où on les croise pour redescendre à la nuque, où l'on change les globes de main pour venir sous le menton changer de nouveau les globes, monter sur les côtés de la face, les entre-croiser sur le front, pour redescendre à la nuque. Ce que l'on réitere trois ou quatre fois, ayant l'attention au quatrième tour, en changeant de main les globes, d'embrasser le menton pour faire la mentonnière avec un globe & avec l'autre, assujettir le bord inférieur de la bande sous le menton pour éviter les plis; on revient à la nuque pour les changer de main, & terminer par des circulaires autour de la tête pour donner plus de solidité aux circonvolutions.

Ce bandage est plus embarrassant que le précédent, & plus susceptible de se déranger; il faut préférer dans tous les cas, les bandages à un seul globe.

A R T. X X X V.

De la Fronde pour le Menton.

Pour les maladies de la mâchoire , on applique des compresses plus longues que larges fendues en manière de fronde & maintenues par le bandage connu sous ce nom ; pour faire ce bandage , on prend une piece de linge de trois quarts d'aune de long , sur six pouces de large ; on plie le linge , on le coupe suivant sa longueur en quatre chefs , laissant dans le milieu un plein de six travers de doigt ; on applique le milieu du plein sur le menton , ayant soin que le bord où la piece est pliée , se trouve à peu de distance de la levre ; on conduit ensuite les chefs supérieurs sous les oreilles , à la nuque , où on les entre-croise pour les ramener sur les tempes & sur le front , où on les attache avec une épingle. Les chefs inférieurs sont portés en droite ligne sur les oreilles , le sommet de la tête , où on les croise & on les fixe sur l'une & l'autre tempe.

Ce bandage convient dans les maladies des levres & du menton , dans la fracture & la luxation de la mâchoire ; pour quelques maladies de la face & enfin après l'opération du bec-de-lievre , pour modérer les mouvemens de la mâchoire & affermir l'appareil.

CHAPITRE VI.

*Bandages & Appareils pour la Face
& les Oreilles.*

ART. XXXVI.

Du Masque pour le Visage.

Pour faire ce bandage, on prend un morceau de linge de la largeur du visage, auquel on fait deux ouvertures pour les yeux, une autre de la grandeur de la bouche, & deux ouvertures qui doivent répondre aux narines; on arrondit les quatres angles, & on coud quatre bandelettes, deux aux angles supérieurs, & deux aux angles inférieurs; les deux supérieurs se conduisent à la nuque pour les entre-croiser & revenir sur le front; les deux inférieurs sont dirigés à la nuque, où on les attache.

Ce bandage sert dans les brûlures, dans les éréthèles & les phlémon du visage pour y contenir les médicamens convenables.

A R T. XXXVII.

De l'Écuffon pour les Oreilles.

On prend une pièce de linge taillée en ovale aux deux extrémités, on coud en haut & en bas une bandelette, & une en arrière; on conduit la bandelette supérieure sur le sommet de la tête, l'inférieure sous le menton, & on vient la fixer sur la tempe opposée, la bandelette postérieure est portée à l'occiput & attachée sur la bandelette qui est sur la tempe.

Ce bandage est utile pour contenir un vésicatoire & des compresses dans les excoriations & exudations des oreilles.

On peut encore se servir du T & du mouchoir en triangle.

A R T. XXXVIII.

De la Fronde à quatre Chefs.

On prend une pièce de linge d'une demi aune de long sur quatre ou six travers de doigt de large; on la fend en deux, en laissant dans le

milieu un plein de quatre travers de doigt ; on applique le plein sur l'appareil , on conduit ensuite les deux chefs inférieurs circulairement de côté & d'autre sur le front & l'occipital pour les réunir sur la tempe opposée ; s'ils sont assez longs , on les croise & on les ramene sur l'appareil pour les attacher , les deux chefs supérieurs sont conduits à la tempe opposée , l'un par le sommet de la tête , & l'autre dessous le menton ; si le bandage est assez long , on vient le ramener sur l'appareil pour les attacher un peu au-dessus.

Ce bandage est très-solide & très-propre à contenir un appareil derrière les oreilles.

A R T. X X I X.

De l'Oblique de l'Oreille.

Pour faire ce bandage , on prend une bande de cinq aunes de long , sur deux travers de doigt de large , on porte le chef à l'occiput , on monte obliquement sur l'appareil au-dessus de l'oreille , sur le front , on continue la circulaire pour fixer le chef , & on en fait un second pour l'affermir ; on conduit le jet de bande de l'occiput sous l'oreille , le menton pour monter sur l'oreille opposée , sur

le sommet de la tête , pour redescendre obliquement de la partie supérieure de l'occipital sur les premières circulaires ; on dirige ensuite la bande à l'occipital pour venir sous le menton & ensuite monter derrière l'oreille sur l'appareil , on fait un circulaire pour l'assujettir , on réitère deux fois ces circulaires obliques , & on termine par des circulaires autour de la tête pour donner de la solidité à ce bandage.

Ce bandage convient pour maintenir un appareil derrière l'oreille , soit à la suite de carie de l'apophyse mastoïde , soit pour faire une compression sur la glande parotide.

A R T. X X X.

Du T.

Le T se fait avec deux bandelettes de trois travers de doigt de large ; on conduit la circulaire autour de la tête en la dirigeant obliquement sur le front & l'occipital , on fait passer la perpendiculaire sous le menton , & on la conduit du côté opposé à la maladie pour l'attacher à la circulaire.

Ce bandage est très-propre à contenir un bandage derrière les oreilles.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages & Appareils pour le Col.

ARTICLE PREMIER.

Bandage unissant du Col.

Pour procéder à la réunion d'une plaie transversale du col , on commence par fixer le bonnet du malade , on place sur la poitrine un bandage de corps que l'on fixe d'une manière invariable avec le scapulaire & deux sous-cuissés , on porte la tête en devant ; on rapproche les lèvres de la plaie , on la panse suivant les règles de l'art ; on attache ensuite une bandelette à la partie postérieure du bonnet , pour la conduire sur le sommet de la tête , où elle est cousue , on la divise en deux chefs pour l'attacher au bandage de corps.

Ce bandage est simple & facile à faire ; je m'en suis servi dans plusieurs cas de préférence au divisif.

A R T. II.

Divisif du Col.

Le *Divisif* se fait avec une bande longue de six aunes sur trois travers de doigt de large , roulée à deux globes , on met sur la tête une bandelette longue d'une aune environ que l'on fera pendre sur le nez & sur le col ; on prend ensuite un globe de chaque main , on porte le plein de la bande sur le milieu du front , dessus la bandelette pendante , on dirige obliquement les globes au-dessus des oreilles jusqu'à la nuque , où on les entrecroise en les changeant de main , pour engager le chef pendant à la nuque. On porte ensuite chaque globe au-dessus de l'épaule , devant les aisselles , sous les aisselles , après les avoir garnies de l'un & de l'autre côté , de compresses épaisses , on vient derrière le dos entrecroiser les globes de nouveau , les changer de main & revenir sur le front , où on les entrecroise , on les change de main pour revenir à la nuque , devant les épaules , sous

o *Bandage pour la Contorsion de la Tête.*

l'aisselle , on réitère deux fois ces tours ; on ramène le chef pendant de la partie antérieure à la postérieure , pour fixer la tête en arrière , & on termine ce bandage par des circulaires autour de la tête pour lui donner plus de solidité.

Ce bandage peut servir dans les plaies transversales du col , en ramenant la tête en devant ; il sert aussi à éloigner la tête de la poitrine. Le précédent est préférable.

A R T. III.

Bandage pour la Contorsion de la Tête.

Lorsque la tête est panchée sur l'épaule , parce que l'action d'un des muscles sterno-cleido-mastoïdien a perdu son ressort , l'autre doit nécessairement & naturellement faire contourner la tête , vers le côté malade ; c'est ce que j'ai eu occasion d'observer chez un jeune homme qui avait la tête ainsi penchée & la colonne cervicale arcquée depuis près d'un an , je lui fis le bandage suivant , qui lui ramena la tête dans sa position naturelle. Je disposai un bourlet qui lui entouroit la tête , maintenu par une mentonnière pour empêcher qu'il

qu'il ne se dérange ; j'attachai en devant deux lanières qui se croisoient sur la tête & qui étoient fixées avec des boucles sur un corselet de *Brasdor*, qui étoit maintenu par deux autres lanières à la ceinture de la culotte pendant le jour, & pendant la nuit à une ceinture fixée par deux sous-cuisses, afin que le bandage fût solide, & que la tête ramenée dans sa rectitude ordinaire, ne changea pas de position ; une troisième lanière étoit attachée obliquement à la partie antérieure du bourrelet, & étoit dirigée au-dessus de l'oreille du côté sain & alloit passer dans une boucle attachée obliquement sur le corselet du côté de la maladie. D'après la structure de ce bandage, il est aisé de voir que le corselet fixé d'une manière invariable, devenoit le point d'appui ; que les deux lanières croisées étoient destinées à tenir la tête droite, & la lanière attachée du côté sain avoit pour fonction de ramener la tête dans sa situation naturelle.

Ce bandage a parfaitement réussi, & le malade a été guéri dans l'espace de six mois.

A R T. I V.

Bandage de Winslow.

On prend une bande & un ruban large de deux

travers de doigt , & long d'une aune , on applique l'extrémité en travers sur la partie moyenne du front , de manière que cette extrémité est dirigée du côté malade , on l'arrête avec une main , pendant qu'avec l'autre , on conduit le ruban derriere l'oreille du côté sain , derriere la tête ; ensuite on remonte derriere l'oreille malade jusqu'au front , où ayant passé par-dessus l'extrémité du ruban , on a soin de bien arrêter cette extrémité par plusieurs tours , afin que le ruban ne glisse pas , on conduit le ruban derriere l'épaule du même côté , on le fait passer sous le creux de l'aisselle , vers le devant de la poitrine , on le tire peu à peu , & par le moyen de l'obliquité de ce passage , depuis le front jusques derriere l'épaule , on remplit trois indications , favoir : de relever la tête penchée , la tourner en devant , & la maintenir dans cette attitude contre l'effort continuel du sterno-mastoidien du côté sain.

Ce bandage par sa simplicité est préférable à celui qui précède. [1]

[1] Mém. de l'Académie des Sciences, année 1735 ,
pag. 304.

ART. V.

Contentif du Col.

On met deux compresses sur l'ouverture de la jugulaire que l'on maintient par plusieurs circulaires appliquées les unes sur les autres avec une bande d'une aune de long sur trois travers de doigt de large.

Ce bandage convient dans plusieurs maladies du col.

ART. VI.

Bandage pour la saignée de la Jugulaire.

On prend une bande de trois aunes de long & de deux travers de doigt de large, on commence par deux circulaires autour de la tête, on descend obliquement à la nuque pour venir assujettir la compresse sur la saignée; on fait une circulaire autour du col, on revient à la nuque pour faire une circulaire autour de la tête, revenir au col pour faire une seconde circulaire, on réitérera trois fois ces circonvolutions, & on termine par des circulaires autour de la tête.

Ce bandage est très-solide & n'est pas susceptible de se déranger, comme le bandage circulaire du col. Je m'en fers toujours après cette saignée.

A R T. VII.

Compressif du Col.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de quatre aunes de long, sur trois travers de doigt de large, une piece de linge d'une demi aune de long & de quatre travers de doigt de large pliée en quatre ou six doubles. On porte le plein de la compresse sur le sommet de la tête, & on laisse sur les parties latérales du col, les deux chefs pendans; on met des compresses sur l'endroit ouvert que l'on couvre par un des chefs pendans, & que l'on fixe par deux ou trois circulaires autour du col; on relève les extrémités de la piece de l'un & l'autre côté que l'on fixe par un tour de circulaire; on l'abaisse pour les fixer de même, & on continue jusqu'à ce que les chefs soient entièrement employés, on attache avec une épingle, du côté opposé, l'extrémité de la bande.

Ce bandage est très-propre à faire une compres-

sion exacte sur la veine jugulaire , lorsqu'on a de la peine à arrêter le sang avec la compresse ordinaire , & on fait une pyramide graduée qui ne varie pas.

Foubert a proposé un bandage compressif qui est dans le cabinet des écoles rangé sous le N^o. 200 bis , Armoire I.

A R T. VIII.

Appareil pour la Bronchotomie.

Pour procéder à ce pansement , il faut des compresses fenêtrées , une canule , une bande de trois aunes de long , sur trois travers de doigt de large , & un morceau de gaze. L'opération faite , on place les compresses & la canule dont les anses sont posées sur les compresses & maintenues par une petite bandelette , on fixe le chef de la bande par deux tours de circulaire autour de la tête , on descend sur le col , arrivé vis-à-vis la canule , on fait une ouverture , on place ensuite un morceau de gaze sur l'ouverture de la canule que l'on fixe par une circulaire autour du col qui est fenêtré comme le premier , on porte ensuite la bande à la

nuque pour faire deux circulaires autour de la tête ;
& terminer le bandage.

CHAPITRE II.

Bandage du Tronc.

ARTICLE PREMIER.

Du Scapulaire.

Le *Scapulaire* est un bandage qui se fait avec une piece de linge longue d'une demie aune , & large de six travers de doigt. On fend cette piece dans le milieu pour y laisser passer la tête du malade , on laisse pendre une des extrémités , tant antérieurement que postérieurement , pour y fixer le bandage de corps , on en relève les deux extrémités sur la serviette pour donner plus de solidité à ce bandage , quelquefois on ne laisse qu'un plein à la partie postérieure du *Scapulaire* , & on le fend dans le reste de son étendue ; pour lors après avoir fixé la partie postérieure , on entrecroise les chefs libres sur la partie antérieure de la

poitrine , & on les attache avec des épingles. On donne plus de longueur à ce bandage lorsqu'il doit maintenir une serviette sur l'abdomen.

A R T. II.

Bandage du Corps.

Le *Bandage de Corps* se fait avec une serviette pliée en trois & roulée comme les fanons ; on porte le milieu de ce bandage sur la partie moyenne du dos , on déroule les deux extrémités pour les ramener en devant sur l'appareil ; on porte les deux chefs les uns sur les autres ; & on attache le chef qui est dessus avec une épingle , un peu au-delà de l'appareil , ce qui donne de la facilité de le ferrer davantage ; on le maintient avec le scapulaire.

Lorsqu'on n'a pas de serviette , on peut y substituer une pièce de linge de trois quarts d'aune de long & d'un quart de large.

Ce bandage est très-simple & convient dans toutes les maladies du tronc & du bas-ventre ; après l'opération du cancer , de l'empième , de la paracentese , enfin pour la fracture des côtes & du sternum.

ART. III.

Quadriga des Côtes à un seul globe.

Le *Quadriga* des côtes se fait avec une bande de dix aunes de long, sur six travers de doigt de large ; lorsque la fracture est en dehors de la côte , on applique des compresses sur les bords de la fracture , & lorsqu'elle est en-dedans, sur les extrêmités de la côte fracturée. On couvre l'endroit fracturé avec une compresse , & on soutient le tout avec le *Quadriga* qui est préférable au bandage de corps. On commence par faire quatre croisés ou *Ki* comme dans l'étoilé double pour donner plus de solidité au bandage , ensuite on continue par des circulaires autour du corps en formant des doloires , & lorsqu'on est parvenu vers le lieu fracturé , on les ferre davantage. On continue ainsi jusqu'à la partie inférieure de la poitrine , & on termine par des circulaires.

Ce bandage convient pour les fractures des côtes, leur désunion avec leur substance cartilagineuse, pour la luxation de la première piece du

sternum, [1] sa fracture , & pour les luxations des côtes & des vertébres.

A R T. I V.

Quadriga des Côtes à deux globes.

On prend une bande de dix aunes de long , sur fix travers de doigt de large , roulée à deux globes inégaux. On porte le plein de la bande sous l'aisselle du côté malade après l'avoir garnie , pour remonter sur l'épaule du même côté & descendre obliquement , antérieurement & postérieurement sur la poitrine , pour venir sous l'aisselle du côté opposé entre-croiser les globes , les changer de main pour les conduire sur l'épaule , où on les entre-croise de nouveau en les changeant de main , pour descendre obliquement , antérieurement & postérieurement & revenir au lieu où on a commencé le bandage. On réitère plusieurs fois ces croisés , on applique l'appareil suivant la nature & le lieu de la fracture , & on fait des circulaires autour du corps formant des doloires qui descen-

[1] Mém. sur les contre-coups en diverses parties du corps. Prix de l'Académie de Chirurgie , pag. 299 , Tome XI in 12.

dent aussi bas qu'on le croit nécessaire. On termine par plusieurs circulaires.

Ce bandage est plus solide que le précédent, & est employé pour les mêmes maladies.

A R T. V.

Appareil pour la Luxation des Côtes.

Presque tous les auteurs ont douté de la possibilité de la luxation des côtes; l'observation de Buttet [1] prouve que cette luxation peut avoir lieu; lorsqu'elle a été reconnue, on applique sur l'endroit contus des compresses trempées dans un défensif convenable, on met ensuite une compresse très-épaisse, longue de huit travers de doigt & large de quatre, sur l'extrémité antérieure de la côte luxée & sur l'extrémité de celles qui sont au-dessus & au-dessous, & une autre de même longueur & épaisseur sera placée sur les apophyses transverses, dorsales, opposées à la luxation & au niveau de la maladie, le tout soutenu par le quadrige des côtes décrit ci-dessus, qui sera médiocrement ferré & descendra fort bas.

[1] Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 590.
Tome IV. in 4^o.

A R T. V I.

*Bandage pour la Luxation & Fracture
des Vertébres.*

Après la réduction faite , on met sur la partie plusieurs compresses trempées dans une dissolution de sel ammoniac animée d'eau de vie , que l'on maintient par le quadriga , que l'on fixe par quelques tours , comme dans l'étoilé double , quelquefois on soutient l'appareil avec une bandage de corps fixé par un scapulaire. On place le malade horizontalement dans son lit , on le laisse long-tems dans cette position ; car le repos est un des moyens puissans dans les divulsions & fractures des vertebres ; il faut consulter à ce sujet le mémoire de David sur les *contre-coups*.

A R T. V I I.

*Bandage pour la Fracture & la Desunion de
la première & seconde pieces du Sternum.*

Le *Sternum* peut-être fracturé à sa partie supérieure ou à sa partie moyenne , ou la première

92 *Bandage pour la fracture & la désunion &c.*
piece peut être simplement séparée ; lorsqu'il y a fracture, les parties réduites, on couvre l'endroit fracturé avec des compresses trempées dans un défensif convenable, que l'on maintient par un bandage de corps, ou le quadriga des côtes.

Ce bandage n'est toujours pas suffisant, lorsqu'il y a désunion des deux premières pieces du Sternum, ou fracture de la seconde piece [1], il faut encore mettre la partie dans une situation convenable en ramenant la tête en devant, pour favoriser le rapprochement des parties. On commence par appliquer sur le lieu désuni ou fracturé plusieurs compresses graduées, maintenues par le quadriga, on place ensuite des alaises épaisses, ou des coussins sous les fesses pour élever le bassin, & des oreillers sous les épaules & la colonne cervicale pour ramener le col & la tête sur la poitrine.

[1] *David*, mémoire sur les contre-coups en diverses parties du corps ; prix de l'Académie de Chirurgie, page 299, Tome XI, in 12°.

Cabinet des Écoles, rangé sous le n°. 123.

Duverney, maladies des Os, observation II, page 235, Tome I.

Je ne parlerai pas de la gibbosité dans ce traité ; me réservant de traiter cette matière dans la partie de la mécanique chirurgicale.

On la soutient dans cette position par le moyen d'une bandelette, large de quatre travers de doigt, longue d'une aune & demi, que l'on place sur le sommet de la tête, dont un des chefs répond au col & l'autre sur le visage; on fixe cette bandelette par le moyen de circulaires autour de la tête; on engage une petite bande en forme de mentonnière sous les circulaires pour qu'elles ne varient pas, on renverse sur les circulaires plusieurs fois le chef postérieur pour qu'il ne glisse pas; on fend en deux le chef antérieur jusques sur le front, on ramène les deux chefs sur la poitrine pour les attacher sur le quadriga; la tête ainsi fléchie est maintenue dans cette position par les deux bandelettes attachées sur le quadriga & sur les parties latérales de la poitrine.

A R T. V I I I.

Suspensoire commun des Mamelles.

Le *Suspensoire* commun des mamelles est un bandage composé & fait avec une piece de linge de dix pouces en quarré que l'on pliera en deux, & sur le pli, on levera une piece triangulaire dont le sommet sera en bas & la base qui doit avoir

trois travers de doigt de large en haut ; on passe sur chaque bord un fil pour ensuite coudre cette échancrure qui formera une poche plus grande en bas qu'en haut ; à la partie supérieure qui est la partie la plus étroite , on coudra deux bandelettes destinées à passer sur les épaules , le bord inférieur sera garni d'une bande de trois travers de doigt de large sur deux aunes de long , destinée à faire deux circulaires autour du corps. Après avoir appliqué l'appareil , on le maintient par ce bandage que l'on dirige de la manière suivante. On porte sur l'appareil cette espèce de poche , on la fixe au-dessous de la mamelle par la bande qui est cousue au bord inférieur & qui doit faire deux circulaires autour du corps , on dirige les deux bandelettes attachées à l'extrémité supérieure sur les épaules , on les croise derrière le col , & on les conduit sous les aisselles pour venir les fixer au-dessus ou au-dessous de la mamelle.

Ce bandage est simple & facile à faire , il convient pour soutenir la mamelle lorsque son poids produit de la douleur ; il est d'autant plus utile pour contenir quelque médicament qu'il ne produit aucune compression & que la malade peut se panser elle-même , n'ayant qu'à dénouer les deux bandelettes supérieures pour laisser tomber au-

deffous de la mamelle la piece quarrée qui est retenue par la bande circulaire. Ce bandage est préférable aux T. T. & aux frondes que l'on trouve décrits dans beaucoup d'auteurs anciens.

Le bandage de corps maintenu par le scapulaire est employé dans les maladies du sein & après l'opération du cancer ; pour éviter qu'il ne comprime la mamelle saine , on fend en maniere de fronde l'extrémité qui doit passer sur la mamelle saine , en prenant cette précaution ce bandage est plus solide & ne produit aucun inconvénient.

A R T I X.

Suspensoire d'une Mamelle avec une bande à un seul globe.

Pour faire ce bandage , on prend une bande de huit aunes de long , sur quatre travers de doigt de large , on porte le chef de la bande entre les deux mamelles pour venir au-deffous de la mamelle malade , monter sous l'aisselle du côté malade derriere le dos , pour embrasser le col & revenir descendre entre les deux mamelles , passer sous la mamelle malade , sous l'aisselle , derriere le dos , autour du col , redescendre entre les deux

96 *Suspensoire à bande roulée en deux globes &c.*
mamelles pour suivre la direction du premier tour
de bande en formant des doloires qui doivent
couvrir presqu'entièrement le sein , & on termine
par des circulaires autour du corps au-dessus & au-
dessous du sein.

Ce bandage est plus embarrassant que le pre-
mier & moins solide.

A R T X.

Suspensoire à bande roulée en deux globes pour les Mamelles.

Pour faire ce bandage , on prend une bande
de la même largeur que la précédente , & de dix
aunes de long roulée à un globe ; on porte le pre-
mier jet de la bande entre les deux mamelles pour
passer au-dessous monter obliquement sous l'aisselle
du même côté , derrière l'épaule , sur l'épaule ,
pour descendre entre les deux mamelles , assujettir
le chef ; on passe ensuite sous l'autre mamelle
pour remonter sous l'aisselle , derrière l'épaule , sur
l'épaule , & redescendre entr'elles pour passer sous
la première mamelle , sous l'aisselle , remonter
sur l'épaule , redescendre entr'elles pour revenir
sous la seconde , sous l'aisselle , sur l'épaule &
redescendre

Bandage après l'extirpation de la Mamelle 97.

redescendre entre les deux mamelles , ce qui forme un huit de chiffre en devant , dont les doloires se font en montant ; on continue ensuite par des circulaires au-dessus & au-dessous des mamelles pour assujettir les doloires.

Ce bandage est très-embarrassant , difficile à faire & susceptible de se déranger , ce qui me fait donner la préférence au bandage de corps , & au premier suspensoir.

ART. XI.

Bandage compressif après l'extirpation de la Mamelle.

L'appareil consiste en charpie , agaric , de la colophone en poudre , une pince & du fil , des compresses quarrées & une bande de dix aunes de long sur quatre travers de doigt de large roulée à deux globes. On applique le plein de la bande sous l'aisselle du côté opposé à la maladie , on les dirige obliquement en devant & en arrière de la poitrine pour venir les changer de main & croiser les bandes sur l'appareil , pour les diriger devant & derrière la poitrine sur l'épaule opposée , pour y croiser les bandes & changer les globes de main ;

on redescend en devant & en arrière en faisant un second doloire sur l'appareil, on entre-croise de nouveau les bandes en les ferrant, pour, avec un des globes, faire une circulaire autour du corps & avec l'autre faire des doloires qui passent successivement sur l'épaule; on continue ces circulaires & ces obliques disposés en doloires, les circulaires en montant & les obliques en descendant, & on termine par des circulaires pour lui donner plus de solidité.

Ce bandage empêche par la compression qu'il exerce, l'hémorrhagie, il serre d'autant plus que les croisés sont sur les pieces d'appareil & qu'étant roulé à deux globes, son point d'appui ne peut changer.

Le quadriga des côtes, l'étoilé double, & le bandage de corps peuvent dans bien des circonstances remplacer ce moyen compressif.

A R T. XII.

Appareil pour l'opération de l'Empiême.

Cet appareil consiste en une mèche effilée que l'on introduit à la faveur d'une sonde dans la poitrine, une compresse quarrée sur laquelle on ren,

verse la mèche, une ou deux autres compresses de même grandeur maintenues par un bandage de corps, soutenu par un scapulaire.

CHAPITRE III.

Bandages & Appareils pour le bas-Ventre.

ARTICLE PREMIER.

Bandages de Corps.

On met un scapulaire qui doit être plus long que la poitrine, on place la serviette sur la région des lombes, & on l'attache sur le côté de l'abdomen. Pour que le bandage soit solide, il faut le fixer par deux sous-cuisses.

ART. II.

Bandage roulé pour le bas-Ventre.

On prend une bande de sept à huit aunes de long sur quatre travers de doigt de large, on fait

200 *Bandage & Appareil pour la Gastrographie.*
deux circulaires autour du tronc, & on descend
par des doloires, jusqu'au bassin.

Ce bandage est utile, après la parachentese, à
la suite des grandes extensions des muscles du bas
ventre; il peut convenir encore dans les éventra-
tions, pour contenir les parties sorties.

A R T. III.

Bandage & Appareil pour la Gastrographie.

Les pieces d'appareil sont des aiguilles concaves,
du fil, deux petites chevilles, ou des rouleaux
d'emplâtre, de la charpie, des plumaceaux, deux
compresses de deux à trois travers de doigt de
large, de huit pouces de long, d'un doigt d'épais-
seur pour soutenir la future, une compresse
quarrée, une seconde beaucoup plus grande que
la première qu'on appelle ventrière, maintenue
par un bandage de corps & soutenue par un
scapulaire.

A R T. IV.

Bandage unissant des plaies en long du bas- Ventre.

La future enchevillée, produisant des accidens

Bandage unissant des plaies en long du bas-ventre. 106
considérables , & ne remplissant pas toujours l'indication de chirurgien , on peut y substituer le bandage aidé de la situation. Pour y procéder , on prend une piece de linge de trois quarts de long , sur une demie aune de large , on coupe en forme de fronde à quatre ou six chefs la piece de linge , laissant un plein de huit pouces dans le milieu , à six travers de doigt de la plaie , le nombre des chefs est toujours relatif à la grandeur de la plaie ; on coud de l'un & l'autre côté une bande de la largeur du chef , on fait d'un côté deux lanières & de l'autre deux boutonnières , on dispose des compresses graduées , un scapulaire & deux sous-cuisses ; la plaie lavée & bien nettoyée , les parties réduites , & le malade couché à plat & maintenu dans cette situation , on porte le plein de ce bandage à la partie postérieure du dos , on le fixe sur le scapulaire , on ramène les deux chefs supérieurs sur la poitrine , pour les fixer avec la partie antérieure du scapulaire , les deux chefs inférieurs sont portés autour du bassin attachés avec une épingle & maintenus par deux sous-cuisses , on porte les compresses graduées le long du bord de la plaie , après l'avoir couverte d'un plumaceau , on passe les deux lanières dans les deux boutonnières , on les tire en sens opposé , on les porte à la partie postérieure du dos pour revenir

162 *Bandage unissant pour les plaies du bas-ventre.*
sur le bas-ventre ; ces bandes doivent faire un
tour & demi du bas-ventre ; on procède de même
pour la seconde & la troisième , car on multiplie
les bandelettes selon l'étendue de la plaie ; on
maintient le malade dans la position déterminée ,
& on le surveille continuellement , afin de réap-
pliquer le bandage s'il vient à se déranger. Pi-
brac [1] avait conseillé ce bandage & la situation ,
pour éviter la future qui produit des accidens
graves & qui se déchire.

A R T. V.

Bandage unissant pour les plaies transver- sales du bas-Ventre.

Pour procéder à l'application de ce bandage ,
on dispose un scapulaire dont le chef antérieur
sera fendu , à deux bandes , l'une de sept à huit
aunes de long sur quatre travers de doigts de
large , & la seconde de cinq aunes de long & de
même largeur que la précédente ; deux pieces de
linge un peu plus large que la plaie , d'une demi

[1] Mémoires de l'Académie de Chirurgie , pag. :
409 , Tom III , in 4°.

Bandage unissant pour les plaies du bas-ventre. 105
aune de long ; on fait trois ou quatre lanières à
une des pieces , & trois ou quatre boutonnières à
l'autre. On dispose deux compresses graduées, un
plumaceau & deux bandelettes pour servir de
sous-cuisses.

La plaie bien nettoyée, on mettra sous le bassin
des oreillers ou des alaises pour l'élever ; on fera
pancher la poitrine sur le bas-ventre , ayant soin
de la maintenir dans cette position par des oreillers
rangés pour cet effet. On place le scapulaire , on
fait un tour d'étoilé double & on descend par des
doloires jusqu'à la partie inférieure de la poitrine ,
ayant soin d'engager sous les doloires les chefs du
scapulaire. On place la piece de linge où se
trouvent les lanières , on fixe le chef par une cir-
culaire autour de la poitrine , on renverse le chef
pour le fixer alternativement par une circulaire , on
place l'autre piece , on en fixe le chef par plusieurs
tours de circulaires sur le bassin en renversant le
chef avec la même précaution. On met sur la plaie
un plumaceau trempé dans un défensif convenable ,
on place les compresses graduées sur les bords de
la plaie , ensuite on passe les lanières dans les
boutonnières , en les tirant en sens opposé ; on
fixe par des circulaires les extrémités , ensuite on
fait des doloires avec la bande inférieure que l'on
conduit sur la poitrine , on fait des doloires avec

la bande supérieure que l'on dirige vers le bassin ; on maintient le malade dans la même position tout le tems de la cure , on renouvelle le bandage plusieurs fois , vu qu'il est susceptible de se déranger.

Ce bandage est préférable dans bien des cas à la future , & exige de la part du chirurgien d'être surveillé , vu qu'il est susceptible de se déranger.

A R T. V I.

Appareil pour l'Exomphale.

On fait une pelotte médiocrement dure que l'on coud à une circulaire qui doit avoir une aune de long , la longueur de la circulaire est toujours relative à l'individu ; on met sur l'anneau ombilical quelques compresses graduées , on place la pelotte dessus les compresses , & on porte les deux chefs de la circulaire à la partie postérieure du dos , où on les croise pour les diriger vers la pelotte , les croiser pour la déprimer , afin qu'elle exerce une compression plus exacte , pour qu'elle ne varie pas , on fixe la circulaire par le moyen du scapulaire & deux sous-cuisses attachées au bord

inférieur de la circulaire que l'on conduit sur la pelotte.

Ce bandage convient chez les enfans qui sont sujets à avoir une prédisposition à la hernie ombilicale , après la chute du cordon ombilical , il convient aussi chez les adultes , lorsqu'on ne peut pas se procurer un brayer convenable.

A R T. VII.

Bandage pour la Paracentese.

Quoique la paracentese n'exige qu'un léger appareil , & que le bandage dont on se sert ne soit que celui de corps , il est nécessaire de prévenir les jeunes élèves que quelques praticiens , tels que Monro & Bell , ont proposé des ceintures pour ramener l'eau du côté du lieu où l'on doit faire la ponction , & de terminer à l'endroit où elle doit être faite.

Les pieces d'appareils nécessaires sont un plumaceau , plusieurs compresses quarrées de huit pouces de large , trempées dans du vin que l'on soutiendra par un bandage de corps fixé par un scapulaire & deux sous-cuisses.

CHAPITRE IV.

Bandages & Appareils pour les maladies de la Verge, des Bourses, de l'Anus & des Aines.

ARTICLE PREMIER.

Appareil pour les maladies de la Verge.

Lorsque cette partie est affectée d'inflammation, ou qu'il survient des chancres, on est obligé d'appliquer quelques topiques, s'il y a plaie on y met des plumaceaux, des compresses proportionnées à la partie, qui doivent être taillées en croix de Malthe & percées au milieu pour le passage de l'urine. On soutient cet appareil avec une petite bande d'un doigt de large, & environ d'une demi aune de long avec laquelle on fait des circulaires, & ensuite des doloires sur la partie que l'on fixera vers la racine de la verge avec l'extrémité de la bande que l'on aura fendue dans l'étendue de trois ou quatre travers de doigt; on se sert encore de fil

ou de petit ruban pour la fixer. On fait usage quelquefois d'une espece de fourreau plus ou moins large , suivant la nature de la maladie , que l'on assujettit à une ceinture.

ART. II.

Appareil pour l'amputation de la Verge.

Les pieces d'appareil nécessaires pour cette opération sont , un bistouri , des aiguilles , des stiptiques , une spatule d'acier pour servir de cautère , & une algalie.

L'opération faite , le médecin opérateur introduit dans le canal de l'urètre une sonde pour donner issue aux urines & servir de point d'appui à l'appareil ; lorsqu'il y a hémorrhagie , on s'agit le vaisseau avec la pince à disséquer & on en fait la ligature , si le sang suinte des corps caverneux on trempe des plumaceaux dans quelques liqueurs stiptiques , que l'on soutient par plusieurs plumaceaux & les doigts , le tout est soutenu par une Croix de malthe ayant une ouverture dans son milieu pour laisser passer l'algalie , que l'on assujettit par le bandage en double T. Enfin on soutient l'appareil avec un trousse-bourse.

A R T. I I I.

Suspensoire des Bourses & des Testicules.

Le suspensoire des bourses consiste en une bourse de linge propre à recevoir les bourses, & qui doit en avoir à peu près la conformation. Elle doit être plus étroite en haut qu'en bas, & avoir assez d'étendue pour contenir les bourses avec les appareils, les cataplasmes & autres médicamens que l'on veut contenir autour d'elles : pour faire cette bourse, on prend deux morceaux de linge un peu forts, larges d'un demi pied, c'est-à-dire de l'espace qui se trouve depuis le pubis jusqu'au périné, ayant soin de les proportionner à la grosseur des bourses, au volume des médicamens & des piéces d'appareil. On plie ces morceaux en deux parties égales, en disposant les plis réunis vers le pubis, on lève ensuite sur les quatre bords non-réunis un morceau triangulaire dont le sommet sera à la partie inférieure de la bourse, & la base vers sa partie moyenne, afin que ce bandage soit plus étroit en bas qu'en haut, & que sa partie la plus large soit sur la partie moyenne des bourses. On coud alternativement les bords libres, &

lorsque la couture est terminée, on coupe une portion des deux pièces de huit à dix lignes de diamètre pour laisser passer la verge; on fait ensuite une ceinture qui doit faire un tour & demi du bassin, faite d'un morceau de toile de deux travers de doigt de large, & plié en deux, dans la duplicature de laquelle on coudra, vers la partie correspondante à la verge, les deux parties supérieures du sac pour faire l'ouverture par où elle doit passer; à une des extrémités de cette ceinture, on fera des boutonnières, & à l'autre on y mettra des boutons. Au fond du sac, on coudra deux bandelettes ou *sous-cuisses* qui seront terminées par des boutonnières, on les fera passer sur le perinée pour les faire monter de l'un & l'autre côté sur les fesses & les porter ensuite en-devant pour les fixer à deux boutons qui seront cousus sur le côté de la ceinture.

Ce bandage est très-commode pour retenir sur les bourses des cataplasmes & autres médicamens. Il convient dans les inflammations & engorgemens du testicule, dans l'hydrocèle, dans les hernies complètes qui ne peuvent pas être réduites; dans cette maladie, il faut faire porter un suspensoire taillé suivant la nature de la maladie, pour s'opposer à son accroissement.

ART. IV.

Appareil pour les maladies des Testicules.

Lorsqu'on se dispose à faire l'opération de la castration , on prépare l'appareil qui consiste en un bistouri , une sonde cannelée , une pince à disséquer armée d'une anse de fil , de la charpie , des compresses languettes , un large suspensoire ou un bandage inguinal.

L'opération faite , on entoure le cordon de charpie , on isole la ligature , on remplit la plaie de charpie que l'on soutient par deux compresses plus étroite inférieurement que supérieurement, que l'on plie en quatre & que l'on place sur les bourses pour faire revenir leurs extrémités dessous elles , une autre compresse languette fendue ou non fendue est portée sous les bourses pour ramener les chefs sur les côtés de cette partie , on appelle cette compresse troussé-bourse ; l'appareil est ensuite soutenu par un large suspensoire ou le bandage inguinal que l'on trouvera décrit article VIII du même chapitre.

A R T. V.

*Double T, & Appareil pour les maladies
de l'Anus & du Périné.*

Le T étant un bandage qu'il faut appliquer avant les autres pieces d'appareil, il est nécessaire de le décrire avant de l'indiquer.

Ce bandage se fait avec une bande de trois doigts de large, & assez longue pour entourer le bassin. On en coud une autre au milieu de cette bande, large de quatre travers de doigt & de trois quarts d'aune de long que l'on fend depuis son extrémité jusqu'à cinq pouces de la ceinture. On place sur le ventre une compresse pliée en quatre doubles; on entoure le bassin & l'on vient nouer sur la ventrière les deux extrémités du circulaire. On applique les pieces d'appareil qui doivent être des compresses languettes dans les maladies du periné & de l'anus, des compresses quarrées dans celle du sacrum & du coccix; on prend l'extrémité des chefs les uns après les autres, pour les conduire de derrière en devant en les portant entre les cuisses, & en les faisant croiser l'un sur l'autre vis-à-vis le periné, pour les atta-

cher en devant à la ceinture. Pour donner plus de solidité à ce bandage, on attache la bande circulaire à un scapulaire.

Ce bandage convient pour contenir les piéces d'appareil, & les médicamens dans les maladies du scrotum, du périné, de l'anüs, dans les luxations du coccix, les ulcérations de la peau qui couvre le sacrum, & pour assujettir un pessaire lorsqu'il y a relaxation du vagin & de la matrice.

A R T. V I.

Appareil pour la Fistule à l'Anus.

Après l'ouverture des abcès à la marge de l'anüs, & l'opération de la fistule par incision & excision, on introduit une tente dans l'anüs, le reste de la plaie est garni de charpie par-dessus laquelle on applique des compresses languettes soutenues par le bandage en T.

A R T. V I I.

Appareil pour la Taille.

De toutes les opérations de la médecine opératoire, il n'y en a point dont les méthodes ont été plus variées que dans l'opération de la taille.

Cette

Cette multiplicité de méthodes a apporté des changemens relativement aux instrumens & aux pieces d'appareil.

Dans toutes les méthodes , il faut toujours assujettir le malade avec des liens ou lacs. Dans le grand appareil & plusieurs méthodes on se sert de liens faits de deux larges cordon de fil , de laine , ou de soie , longs de deux aunes & demie chacun , & cousus ensemble par le milieu.

Le malade assis au bout d'une table , renversé sur un dossier ; on lui applique le milieu des liens à la partie postérieure & inférieure du col , de sorte que les chefs qu'ils présentent de chaque côté pendent sur les épaules , l'un en devant & l'autre en arrière. Les chefs sont croisés plusieurs fois , & comme cordelés sous les aisselles : on fait fléchir les cuisses du malade pour cordeler de même les liens au-dessous ; ensuite on fait rapprocher les talons des fesses & allonger les bras ; on recommande au malade de saisir ses talons avec ses mains , & les aides qui sont chargés de le lier , fixent la main au pied en les entourant plusieurs fois avec ce qui reste des liens que l'on arrête par une rosette. Cette description est tirée de l'ouvrage du citoyen Sabatier. [1].

(1) Opérat. de Chirurgie , pag. 89 , Tom. 2.

Ledran se servait de deux liens faits en forme de tresse , de fil fort , large de deux pouces , longs de deux pieds ou environ , dont les deux bouts étoient réunis par une couture ; de manière qu'on pouvait lui faire décrire un cercle (au défaut de tresse , on peut se servir de bonnes lisières de drap) la tresse étant pliée en deux , le lien n'a plus qu'un pied de long. Un nœud coulant fait d'une pareille tresse ou lisière , rapproche & embrasse ensemble les deux côtés du lien , qui alors fait un espèce de huit de chiffre. Ce nœud n'est pas fixe , on peut le faire couler librement vers l'un ou l'autre bout du lien , chacun des deux aides passe une des mains du malade dans l'un des bouts du lien & ils l'assujettissent avec le nœud coulant à l'articulation du poignet ; ensuite il fait passer l'autre bout du lien dans le pied en forme d'étrier , il passe une de ses mains entre le bras & le jarret du malade pour le lui soutenir , & de l'autre main il lui soutient le pied. Le frere Côme faisoit usage du lien de le Dran ; & comme le malade tend à rapprocher les cuisses , il se servoit d'un lien pour lui fixer le poignet sur la cuisse.

Les anciens se servoient pour les pansemens de plumaceaux & de compresses pliées triangulairement , le tout étoit soutenu par le bandage en T : & on maintenoit les cuisses rapprochées à la fa-

Bandage Inguinal ou Triangulaire des Aines. 115

veur d'une bande que l'on croisoit entre elles, & qu'on lioit sur le côté externe de cette partie. Cette bande ainsi disposée s'appelle *jarretière*.

ART. VIII.

Bandage Inguinal ou Triangulaire des Aines.

Les Aines étant sujettes à des tumeurs, des plaies, des ulceres, le médecin opérateur a du disposer un bandage convenable pour y maintenir les médicamens & les pieces d'appareil, ce bandage consiste en une piece de linge que l'on coupe en triangle en arrondissant le bord du côté interne de la cuisse; on attache sur la base du triangle un ruban de deux travers de doigts de large & d'un aune & demi de long pour faire deux fois le tour du bassin, on coud un autre ruban à l'angle inférieur qui doit passer comme les sous-cuisses pour le fixer au circulaire. On met sur le ventre une compresse pliée en quatre, on place dessus la base du bandage, on porte les rubans de l'un & l'autre côté du bassin pour les porter à la partie postérieure & les entrecroiser sur le sacrum pour revenir au-dessus du

116 *Bandage & Appareil pour le Bubonocèle.*

pubis faire une rosette ; on relève le bandage sur le ventre , on applique les médicamens & les pieces d'appareil que l'on couvre avec le bandage triangulaire par sa partie la plus large ; on porte la bande qui est attachée à l'extrémité du triangle , à la partie interne de la cuisse , pour venir au-dessous de cette partie remonter sur sa partie latérale & externe , venir croiser la piece triangulaire pour l'attacher aux circulaires , on fait trois doloires de la même manière pour donner plus de solidité au bandage.

Ce bandage est simple , facile à construire & peut être employé pour contenir un appareil sur la fesse & le grand trochanter , en le changeant de direction.

A R T. I X.

Bandage & Appareil pour le Bubonocèle.

Une des opérations la plus délicate & la plus minutieuse de la chirurgie , est le Bubonocèle , cette opération étant douteuse , il faut que tout soit disposé & arrangé de manière que l'opérateur ne perde pas un seul instant.

Les pieces d'appareil nécessaires pour cette opération sont un bistouri droit , une sonde cannelée légèrement pointue , des pinces , des ciseaux droits bien tranchans , un bistouri droit boutonné , un

bistouri caché, des aiguilles & du fil, de la charpie, des compresses triangulaires, une ventrière, un morceau de flanelle & le bandage inguinal.

L'opération faite suivant les préceptes de l'art, les uns se servent pour le pansement d'une tente de charpie ou d'une pelotte fixée par un fil ou d'un bourdonnet lié, les autres rapprochent les levres de la plaie, ce qui est préférable, & les couvrent de charpie & mettent par-dessus des compresses triangulaires graduées, soutenues par le triangulaire de l'aine, que l'on doit préférer au spica, dont l'application est fatigante pour le malade & pénible pour le chirurgien; dans les hommes on soutiendra les bourses avec une compresse longue que l'on attachera au bandage.

A R T. X.

Spica simple Inguinal.

Le *Spica simple* est un bandage qui se fait sur le haut de la cuisse & sur l'aine d'un côté seulement. Il se fait avec une bande de huit aune de long & de trois travers de doigt de large; on porte le chef sur la hanche du côté sain, on l'assujettit par deux tours de circulaires autour du corps; après la deuxième circulaire, on passe sur la hanche,

sur l'aine du côté malade pour assujettir l'appareil, on porte obliquement le premier jet à la partie interne de la cuisse, à sa partie postérieure pour remonter de derrière en devant, & former un X sur le haut de la cuisse, en croisant le premier tour de bande; on porte ensuite le globe autour du corps, pour revenir faire un deuxième oblique sur la cuisse que l'on dispose en doloire & en *spica* sur la partie extérieure & antérieure de cette partie. On dirige la bande quatre fois de même pour augmenter le nombre des *spica* & des doloires, & on termine par des circulaires autour du bassin.

Ce bandage convient pour tenir une pelotte, après la réduction de la hernie bubonocèle, dans la luxation du fémur, pour contenir les compresses languettes qui entourent l'articulation, ayant la précaution de faire deux tours de circulaires à la base du *spica*. On a distingué ce bandage en *spica* descendant & ascendant, lorsque les doloires sont ouverts du côté de la cuisse, on l'appelle *spica* ascendant, & lorsqu'ils sont vers l'abdomen, on le nomme *spica* descendant.

A R T. X I.

Spica double.

Le *Spica double* est le même que le précédent,

il n'en diffère que parce qu'il se fait sur les deux cuisses. Pour faire ce bandage, on prend une bande de quatorze à seize aunes de long, & de trois travers de doigt de large, roulée à un globe. On commence par deux tours de circulaire autour du bassin, on vient ensuite passer sur les lombes pour gagner le côté du bassin, l'on descend le long de l'aîne, de la partie interne de la cuisse, sa partie postérieure pour remonter sur la partie externe de la cuisse, croiser en manière d'*X* le premier jet, on vient passer sur la partie antérieure du bassin sur l'autre cuisse, à la partie postérieure du bassin, on revient sur la partie antérieure de l'abdomen pour descendre devant l'aîne, le long de la partie latérale externe de la cuisse, sa partie postérieure, sa face interne pour entre-croiser sur sa face antérieure le jet en manière d'*X*, on revient au côté opposé faire un second doloire; on continue successivement les doloires de l'un & de l'autre côté & on termine par des circulaires autour du bassin.

Ce bandage a le même usage que le précédent; il exige plus de précaution dans son application.

Le *spica double* se fait encore avec une bande roulée à deux globes.

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandage de l'Épaule.

De toutes les fractures de l'extrémité supérieure, aucune n'est plus difficile à maintenir que celle de la clavicule ; les auteurs connoissant les difficultés qu'on éprouvoit pour obtenir une coaptation parfaite, ont imaginé des corsets, comme *Ravaton* [1] & *Brasdor* [2], d'autres des croix de fer, tel que *Heister* [3], des huit de chiffres [4] à brassières comme *Petit*, pour arriver au même but & obtenir une difformité plus ou moins grande.

Desault, persuadé que l'extension permanente étoit le seul moyen d'obtenir une réunion complète,

[1] Traité d'Opérations.

[2] Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 585, Tome V. in 4^o.

[3] Institutions de Chirurgie.

[4] Maladie des os de *Petit*.

a imaginé & employé avec succès un bandage propre à maintenir les parties fracturées ; malgré que la plupart de ces bandages soient abandonnés, j'en décrirai quelques uns qui sont consignés dans plusieurs ouvrages , pour qu'on les mette en parallèle avec celui que je préfère.

ARTICLE PREMIER.

Du Huit de Chiffre.

Pour faire ce bandage on prend une bande de cinq aunes de long , sur quatre travers de doigt de large roulée à un globe , on place sur les bords du creux de l'aisselle deux compresses quarrées , maintenues par une languette qui se croise sur le sommet de l'épaule ; un aide saisit les épaules , les porte en arrière en faisant un contre-appui à la faveur d'un genou appuyé sur la colonne vertébrale ; on porte le chef de la bande sous la partie postérieure de l'aisselle du côté sain pour monter obliquement à la partie postérieure du dos sur l'épaule du côté malade , revenir sous l'aisselle , monter obliquement sur l'épaule opposée , passer sous l'aisselle pour fixer le chef ; on fait quatre doloires qui doivent former au milieu du dos des croisés très-ferrés.

Ce bandage doit avoir pour usage de retirer les épaules en arriere , de reléver les extrémités des clavicules fracturées ou luxées ; mais il ne remplit pas l'indication qu'on se propose ; on ne peut y réussir qu'imparfaitement en plaçant une compresse languette derriere le dos qui doit s'étendre d'une épaule à l'autre ; on commence par faire deux tours de huit de chiffres , ensuite on fait sur l'une & l'autre épaule deux circonvolutions qui les embrassent en forme de brassiere ; on renverse les deux extrémités de la languette , & on les tire à contre-sens , afin de rapprocher les deux épaules l'une de l'autre en arriere.

Ce bandage est susceptible de se relacher , de comprimer la partie antérieure du creux de l'aisselle & de l'excorier.

Le huit de chiffre peut être de quelque utilité pour maintenir entre les deux épaules un vésicatoire , en le terminant par plusieurs circulaires autour du corps.

A R T. II.

Spica simple de la Clavicule.

Après avoir appliqué le huit de chiffre , il faut maintenir les pieces d'appareil qui consistent en

charpie & en compresses languettes soutenues par le *Spica* descendant. Pour faire ce bandage, on prend une bande de six à sept aunes de long, sur trois travers de doigt de large, roulée en globe; on porte le chef de la bande sous l'aisselle opposée à la maladie, ensuite on monte obliquement devant la poitrine malade, on descend sous l'aisselle, on remonte sous l'épaule pour entre-croiser en manière d'*X* le premier jet, on descend obliquement à la partie postérieure de la poitrine pour revenir sous l'aisselle fixer le chef, on remonte sur la poitrine, sur la partie fracturée ou luxée, sur l'épaule, on descend sous l'aisselle, on remonte sur l'épaule pour entre-croiser le second jet, & redescendre obliquement en arrière sous l'aisselle opposée; on recommence ces circonvolutions jusqu'à quatre fois, ayant l'attention de faire des *spica* ouverts du côté du col, & des doloires sur le dos & la poitrine en forme de bandouillere, les croisés qui forment le *spica* doivent être appliqués sur l'endroit fracturé ou luxé, quelquefois on fait un tour de circulaire à la partie supérieure du bras pour éviter ses mouvemens, & on termine par des circulaires autour du corps, on soutient le bras avec une écharpe, afin que son poids & ses mouvemens ne dérangent pas les parties fracturées.

Ce bandage convient pour tenir les pieces d'appareil sur la clavicule & la sommité de l'épaule.

A R T. III.

Capeline de la Clavicule.

Pour faire ce bandage , on prend une bande de quatorze aunes de long , sur trois travers de doigt de large , roulée à deux globes inégaux , le globe qui sera destiné à faire les circulaires , sera plus gros que celui qu'on emploiera à faire les renversés qui doivent garnir la partie antérieure & postérieure de la poitrine. Le chirurgien situé du côté malade appliquera le plein de la bande sur la partie latérale externe de la poitrine du côté opposé à la maladie , il dirigera un des globes en devant & sous la mamelle , & l'autre en arrière sous l'angle inférieur de l'omoplate , il entre-croisera les bandes de manière que le globe qui doit faire les renversés sera inférieur , & celui qui fera les circulaires , supérieur ; il confiera à un aide le globe qui doit faire les circulaires , il conduira le renversé sur la partie antérieure de la poitrine , la clavicule fracturée & la partie postérieure de la poitrine ; l'aide fixera le renversé par un tour de circulaire , l'opérateur renversera ensuite la bande de derrière en devant , en passant sur l'épaule , fixant en devant par une seconde circulaire le second renversé , il continuera

à faire des renversés alternativement de derrière en devant, & de devant en arrière, en disposant les doloires de manière qu'ils approchent du côté du col, & lorsqu'on y sera parvenu, on pourra s'en éloigner en formant des doloires qui iront du col vers l'aisselle, pour donner plus de solidité au bandage, on peut faire quelques circulaires.

Ce bandage est un peu difficile à faire, il exige de l'attention de la part de l'aide & du chirurgien pour que son application soit régulière. Il convient dans la fracture de l'apophyse acromiale, de l'épine de l'omoplate & de la clavicule.

ART. IV.

Corset de Brasdor. (1)

Ce corset est composé de deux pièces destinées à être appliquées sur les omoplates, terminées supérieurement par deux épaulettes : chacune de ces pièces est faite d'un double morceau de toile grosse et forte, ou de lisières de drap, revêtues de peau de mouton ; elles ont six pouces de hauteur, &

(1) Mém. de l'Académie de Chirurgie pag. 585 ;
Tom. 4.

quatre de largeur ; enfin elles sont matelassées. (Ces mesures sont toujours relatives à la stature de l'individu). Le bord par lequel elles se rencontrent , est percé de plusieurs œillets destinés à recevoir un lacet ; les épaulettes sont faites d'une double bande de peau de mouton , ou de chamois garni de sa duplicature ; elles sont fortifiées en dessus et vers l'angle supérieur et externe, par une courroie, dont une extrémité est comprise dans le bord extérieur des pièces ; l'autre bout est libre & percé de plusieurs rangées de trous : on coud obliquement vers l'angle inférieur & externe, une boucle dans laquelle s'engage une courroie ; par ce moyen , on peut augmenter ou diminuer, suivant les différentes grosseurs, l'aire de l'épaulette, pour rendre son action plus exacte et d'une utilité plus étendue. On y ajoutera des manches capables d'embrasser la moitié de la longueur du bras, faites chacune d'un morceau de cuir passé, cousues aux épaulettes, depuis l'angle antérieur, jusqu'à celui qui touche le postérieur. Leurs bords se rencontrent à la partie antérieure et un peu interne du bras ; le bord antérieur est percé d'un rang d'œillets, et le postérieur de deux : il faut les lacer d'une manière lâche. On porte les deux pièces maintenues par le lacet, qui doit être très-lâche, à la partie postérieure de la poitrine ; on conduit les épaulettes sur

les épaules ; on les fait passer sous l'aisselle , pour les porter dans les boucles ; on les tire plus ou moins , pour diriger les épaules en arriere , en serrant le lacet.

Comme ce bandage est susceptible de se déranger , et de remonter vers la nuque , on coud deux boucles à la partie inférieure des pieces ; on attache ensuite deux courroies à la ceinture du caleçon , ou à une ceinture de chamois , fixée par deux sous-cuisses ; on passe les deux courroies dans les boucles ; on les tire vers la ceinture , et on les arrête ensuite. Avec cette précaution , le bandage ne varie pas. On emploie ensuite la capeline décrite plus haut , pour maintenir les pieces d'appareil.

On a préconisé ce bandage comme un des moyens le plus propre à favoriser le rapprochement des parties fracturées , et pour maintenir réduites les parties déplacées. Il est vrai que , de tous les bandages décrits jusqu'à présent , il est le seul qui offre le moins d'inconvéniens : il étoit réservé à Desault , praticien consommé , de rectifier les erreurs qui ont été consignées dans les ouvrages qui sont entre les mains des élèves , et de décrire un bandage propre à remplir , avec succès , les indications qu'on se propose , et c'est ce qui m'a déterminé à le décrire tel qu'il est consigné dans son journal.

A R T. V.

Bandage de Default pour la Clavicule (1).

Pour faire ce bandage , il faut un coussinet fait de linge usé , plus long que large , disposé en forme de coin , large de quatre pouces , et epais de trois travers de doigt ; plus large supérieurement , et plus étroit inférieurement ; une bande de quatre ou cinq aunes de long , et de trois travers de doigt de large , pour fixer le coussin : une seconde , de sept à huit aunes de long , sur quatre travers de doigt de large , de la charpie , des compresses languettes , pliées en plusieurs doubles de sept à huit pouces de long , sur trois travers de doigt de large : une troisieme bande de huit aunes de long , large de trois travers de doigt , et un bandage de corps.

Le malade , assis sur un tabouret ou sur son lit , déshabillé jusqu'à la ceinture , on place , sous le creux de l'aisselle , un coussinet de linge , en forme de coin , fait de morceaux de linge usé , assez long

pour descendre jusqu'au coude, plus épais supérieurement, et diminuant par degrés, jusqu'à sa partie inférieure, fixé par un aide qui le tire en haut par les deux angles, pour que l'épaule du malade soit élevée au niveau de l'autre; on porte le chef de la bande sur le milieu du coussin, qu'on fixe par deux circulaires autour de la poitrine; on conduit ensuite obliquement la bande sur le sternum, sur l'épaule saine, ensuite derrière, et après sous l'aisselle saine; on la ramène horizontalement par-devant la poitrine, sur le coussin, d'où on la conduit obliquement par derrière la poitrine, sur l'épaule saine, ensuite en devant et au dessous de l'épaule saine, en la ramenant horizontalement par derrière la poitrine, sur le coussin, en continuant de semblables tours, jusqu'à ce qu'on ait employé entièrement la bande.

Après avoir fixé le coussin, on le soutient élevé avec une main, pendant que de l'autre on embrasse le coude, et on le relève pour mettre le fragment scapulaire de niveau avec le sternal; on l'applique fortement contre le côté de la poitrine, pour faire du bras un levier de la première espèce, avec lequel on éloigne du tronc l'épaule, et on tient la clavicule dans l'extension. Un aide est chargé de fixer d'une main le bras dans cette situation, tandis que de l'autre, il soutient l'avant-bras fléchi dans

sa position horizontale , la paume de la main appliquée sur la partie antérieure de la poitrine : par ce moyen , les pieces sont ramenées dans leur situation naturelle ; et la conformation est si exacte , qu'il ne reste presque pas de difformité.

On fixe le bras dans cette position, avec une bande longue de sept à huit aunes, sur quatre travers de doigt de large ; on porte le chef de la bande sous l'aisselle opposée à la maladie, on la ramene horizontalement par-devant la poitrine, sur la partie supérieure du bras, derriere la poitrine, sous l'aisselle ; on couvre le premier tour par deux autres circulaires, en fait ensuite sur le reste du bras et sur la poitrine, des tours de bande, en forme de doloires, dans lesquels on ne laisse qu'un quart de la largeur de la bande à découvert, et qui doivent d'autant plus serrer qu'on approche de la partie inférieure du bras ; le reste de la bande est employé en circulaires sur le coude et la partie voisine de l'avant-bras, et on attache son extrémité par une épingle.

On fixe avec des épingles, aux tours supérieurs de la bande, les angles du coussin ; on soutient la main avec le milieu d'une compresse, dont les deux bouts sont attachés avec des épingles à la partie antérieure des tours de bande. Le chirurgien remplit de charpie tous les vides qui sont au dessus

et au dessous de la clavicule ; on couvre les parties fracturées de deux compresses pliées en plusieurs doubles , longues de sept à huit travers de doigt , et large de trois , imbibées d'eau végeto-minérale. On porte ensuite sous l'aisselle saine , le chef d'une bande de sept à huit aunes de long , sur trois travers de doigt de large ; on la conduit obliquement par-devant la poitrine , sur les compresses qui couvrent les parties fracturées , on passe derrière l'épaule et le bras , sous le coude que l'aide continue de tenir élevé , d'où on la fait remonter obliquement par-devant la poitrine , jusque sous l'aisselle saine , ensuite on remonte derrière la poitrine , sur les compresses qui couvrent la clavicule , d'où on descend devant l'épaule et le bras , jusque sous le coude ; delà on remonte obliquement par derrière la poitrine , sous l'aisselle du côté opposé à la maladie , où on couvre le chef de la bande , ensuite on la porte obliquement par-devant la poitrine , sur les pieces fracturées , derrière l'épaule , le bras , sous le coude , delà on remonte obliquement devant la poitrine , sous l'aisselle saine , derrière la poitrine , sur les parties fracturées ; on descend devant l'épaule , le bras , jusque dessous le coude , ensuite on monte obliquement derrière la poitrine , sous l'aisselle du côté opposé , sur les parties fracturées , et on forme deux tours sem-

blables, dans lesquels chaque jet de bande doit laisser à découvert un quart de la largeur de la bande précédente; le reste de la bande est ramené de derriere en devant, sous l'aisselle, du côté sain & employé en circulaires conduits en devant de la poitrine sur le bras, derriere la poitrine, afin d'assujettir les doloires, et de porter en arriere le bras correspondant à la fracture. Pour assurer de plus en plus au bandage la solidité nécessaire, on assujettit les tours de bande avec des épingles, ou des points d'aiguille dans les différents endroits où ils se croisent, et l'on couvre le tout d'un bandage de corps, attaché avec des épingles.

L'appareil de Default, quoique simple en apparence, exige beaucoup d'attention pour en faire l'application : & sa maniere d'agir demande à être mise en parallele avec les autres bandages, pour démontrer qu'il mérite la préférence. Le huit de chiffre simple, le huit de chiffre à brassiere, la brassiere de Ravaton, celle de Brasdor tirent les épaules en arriere; s'ils agissent, ils coupent le bord antérieur de l'aisselle, excitent de la douleur, produisent du gonflement dans toute l'étendue de la partie, et les parties se déplacent, malgré qu'on les soutienne avec l'écharpe, pour empêcher qu'elles soient abandonnées à leur propre poids.

L'extension permanente étant le seul moyen de conserver aux fragmens l'immobilité nécessaire pour obtenir une prompte guérison sans difformité, déterminas-je à mettre en usage les moyens combinés, que je viens de décrire. Le coussin, sur lequel s'appuie toute la face interne du bras, est figuré de manière que le coude est rapproché de la poitrine, tandis que la partie supérieure du bras en est éloignée. Le bras porté en dehors entraîne l'épaule, et avec elle le fragment scapulaire, que les muscles pectoraux et sous-claviers rameneroient en dedans, si l'épaisseur de la partie supérieure du coussin n'opposoit à leur action une résistance invincible. Les tours de circulaires de la bande qui fixe le bras et le coussin sur la poitrine, ont le double avantage de continuer l'extension, d'empêcher les mouvemens du bras et de l'épaule, & par conséquent celui de retenir les portions de l'os immobiles et toujours affrontées. L'élévation du bras met le fragment scapulaire au niveau du fragment sternal, qui est soutenu dans sa situation par le coussin et les tours de bande qui passent sous le coude et l'avant-bras, d'une part, et de l'autre, sur le fragment, abaissant la portion sternale, et relevant le fragment scapulaire, rendent plus exacte l'application de leurs extrémités, et

s'opposent aux légers mouvemens du trapeze et du sterno-mastoidien.

Les observations inférées dans le journal de chirurgie de Default, la these du cit. Dubois (1), l'usage habituel qu'ils en ont fait dans l'Hospice d'Humanité, démontrent que ce bandage produit rarement de la difformité : il n'a d'autres inconvéniens que de se relâcher, ce qui oblige le chirurgien de surveiller le malade, et de le réappliquer fréquemment.

A R T. VI.

De l'Étoilé simple.

L'Étoilé simple est un bandage qui se fait avec une bande longue de sept à huit aunes, et de trois travers de doigt de large. On commence à faire deux circulaires autour de la partie supérieure du bras, du côté de la maladie, on porte ensuite obliquement devant la poitrine le jet de la bande, pour monter sur l'épaule du côté opposé à la maladie, revenir sous l'aisselle du même côté, re-

[1] Journal de Chirurgie, page 137, Tome 1.
Recueil des Theses de Chir.

monter obliquement devant la poitrine, en croisant le premier jet de bande, pour passer sur l'épaule du côté de la maladie, derrière l'épaule, sous l'aisselle, devant l'épaule, pour venir entre-croiser le premier jet en forme d'*X*. et former un *Ki*; on descend obliquement à la partie postérieure de la poitrine, pour passer sous l'aisselle du côté opposé, monter de rechef obliquement devant la poitrine sur l'épaule, derrière l'épaule, sous l'aisselle, sur l'épaule, en faisant un second *Ki*; on descend derrière la poitrine, et sous l'aisselle du côté opposé, on continue jusqu'à ce qu'il y ait quatre croisés, et on termine par des circulaires autour du corps.

Ce bandage est employé pour contenir un appareil sous l'aisselle, et dans les maladies de l'articulation de l'humérus.

A R T. V I I.

De l'Étoilé double à un globe.

Pour faire l'*Étoilé double*, il faut une bande de douze aunes de long, sur trois trayers de doigt de large; avec laquelle on fera quatre *Ki*, savoir: un en devant, un en arriere de la poitrine, et un

sur chaque épaule ; on les répétera quatre fois ; faisant des doloires en descendant, ce qui formera quatre spica, au milieu desquels se trouvera placé le col.

On porte d'abord le premier jet de bande sous une des aisselles, en devant ; on monte obliquement devant la poitrine, sur l'épaule opposée, derriere l'épaule, sous l'aisselle ; on remonte sur l'épaule, où on entre-croise le premier jet en forme d'*X*, pour former le premier *Ki* ; on descend obliquement à la partie postérieure du dos, on passe sous l'aisselle pour fixer le chef, on revient sur le devant de l'épaule, sur l'épaule, derriere elle, et on descend obliquement derriere la poitrine, pour revenir sous l'aisselle, et monter obliquement sur la poitrine ; on remonte sur l'épaule, pour entre-croiser la bande en maniere d'*X*, pour faire un second *Ki* ; ou redescend derriere l'épaule, on vient sous l'aisselle, on monte ensuite obliquement devant la poitrine, sur l'épaule, derriere elle, sous l'aisselle, sur l'épaule, derriere le dos, sous l'aisselle opposée, on remonte sur l'épaule, on descend derriere elle, pour revenir sous l'aisselle, devant la poitrine, où on remonte obliquement sur l'épaule, pour faire un second croisé ; on descend derriere l'épaule, on vient sous l'aisselle, et on continue de la même maniere, jusqu'à ce

qu'il y ait quatre spica réguliers ; car , pour que le bandage soit régulier , il faut que les tours de bande , qui forment les *Ki* , s'entre-croisent.

Ce bandage est d'une grande utilité dans les maladies des articulations de l'humerus , dans celle des aisselles ; dans la fracture de l'épine de l'omoplate , de la portion humérale de la clavicule , dans la fracture de la première pièce du sternum ; enfin il peut servir pour contenir un appareil sur les omoplates et la partie antérieure de la poitrine.

A R T. VIII.

Étoilé double à deux globes.

L'*Étoilé à deux Globes* se fait avec une bande de douze à quatorze aunes de long , et de trois travers de doigt de large. On roule la bande en deux globes que l'on tient de chaque main , on porte le plein de la bande sous une des aisselles , on monte sur l'épaule du même côté , pour faire un *Ki* , en entre-croisant les bandes , et en changeant de main les globes ; on les conduit obliquement , en descendant l'un en devant , et l'autre en arrière de la poitrine , jusqu'au creux de l'aisselle du côté opposé. On entre-croise les bandes , et on les change de main pour monter sur l'épaule ,

ou on les entre-croise de nouveau, pour faire un second *Ki* ou un *X*; ensuite on descend obliquement à la partie antérieure & postérieure de la poitrine, jusque sous l'aisselle où l'on a commencé; on entre-croise les globes, on les porte sur l'épaule, où on fait un second *Ki*, en les disposant en manière d'*X*; on les conduit ensuite sous l'aisselle opposée, en descendant obliquement; on les entre-croise de nouveau pour les porter sur l'épaule, & faire un second *Ki*, en descendant sous l'aisselle où on a commencé. On continue à faire deux autres croisés, et on termine par des circulaires autour du corps.

Ce bandage, quoique embarrassant, est plus solide que les précédens; il peut servir dans les mêmes cas.

CHAPITRE II.

Bandages pour l'articulation du Bras.

ARTICLE PREMIER,

Spica ascendant proposé pour la luxation de l'Humérus.

On place une compresse épaisse, qui s'étend d'un

bord à l'autre du creux de l'aisselle, que l'on maintient par une compresse languette, pliée en plusieurs doubles, d'un quart d'aune de long, & de quatre travers de doigt de large, trempés dans un défensif convenable : on porte le plein de la compresse sous l'aisselle, en dirigeant les bouts sur l'acromion, où ils doivent se croiser ; on applique sur le moignon de l'épaule une compresse pliée en quatre ou six doubles, taillée en demi-croix de Malthe, trempée dans un défensif, & soutenu par le spica ascendant, que l'on fait avec une bande de huit aunes de long, sur trois travers de doigt de large, roulée en un chef. On porte le chef de la bande sous l'aisselle opposée à la maladie, pour monter obliquement devant la poitrine, et embrasser l'humérus, au dessous de son articulation avec l'omoplate. On passe sous l'aisselle, pour remonter sur l'épaule, entre-croiser le premier jet ; on conduit le globe à la partie postérieure de la poitrine, sous l'aisselle, pour fixer le chef de la bande ; on revient ensuite devant la poitrine, pour faire trois doloires semblables, ouverts du côté du col, afin de former un spica régulier ; on revient sous l'aisselle du côté opposé ; on remonte sur l'épaule du même côté, pour descendre postérieurement, en croisant les autres doloires, afin de venir sous l'aisselle du côté malade, faire

140 *Capeline pour l'amputation de l'Article.*

deux circulaires autour du bras , lesquels forment , avec la base du spica , un triangle équilatéral , que l'on appelle *Geranium* ; on revient sous l'aisselle du côté opposé , pour terminer par plusieurs circulaires autour du corps.

Ce bandage est proposé pour maintenir la tête de l'humerus dans la cavité glénoïde , après la réduction. Je puis assurer , d'après la luxation que j'ai eue , que ce bandage ne contient que les pièces d'appareil , et que si on ne soutient pas le coude après la réduction , et pendant que l'on leve l'appareil , le malade souffrira des douleurs vives , & le membre tendra à se déplacer. Il est donc utile dans tous les cas , de soutenir le bras avec une écharpe ou une pelotte placée entre l'humerus & la poitrine , pour que le poids du membre n'occasionne pas de déplacement.

Le spica double et les étoilés peuvent suppléer à ce bandage.

A R T. II.

Capeline pour l'Amputation de l'Article.

Lorsqu'on fait l'amputation dans l'article , soit pour l'anévrisme , soit pour une fracture avec fra-

cas, ou toute autre maladie, il faut disposer l'appareil, qui consiste en une pelotte pour comprimer l'artere, un couteau droit, des aiguilles et du fil, ou une pince, de la charpie, des compresses languettes, et une bande roulée à deux globes inégaux. L'amputation faite, on rapproche exactement les lambeaux sur la cavité cotyloïde; on met sur la plaie de la charpie brute, ayant soin de mettre dans un linge la ligature, pour la distinguer des autres pieces, soutenue par deux compresses languettes, placées sur l'épaule, & sous l'aisselle, maintenues par la *Capeline*.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de huit aunes de long, et de trois travers de doigt de large, roulée en deux globes inégaux, dont le plus petit n'aura qu'une aune et demie, & sera destiné à faire des renversés, et l'autre des circulaires; on porte le petit globe sur le milieu de l'épaule malade, on descend avec l'autre globe obliquement sur la poitrine, on passe sous l'aisselle opposée, on dirige obliquement la bande à la partie postérieure de la poitrine, pour monter sur l'épaule malade, passer sur le petit globe, & le fixer: on le dirige sous l'aisselle, pour y être maintenu par le gros globe; on renverse le petit globe de la partie postérieure à l'antérieure, & on vient le fixer avec le

142 *Bandage pour la fracture du Col de l'Humérus:*

gros globe que l'on porte derrière l'épaule, sur l'épaule, sur la poitrine, sous l'aisselle, derrière le dos, sur l'épaule : on fait un troisième renversé, que l'on fixe de même. On continuera de cette manière à faire des circulaires autour de la partie supérieure du tronc, et des renversés qui formeront des doloires de la partie postérieure et antérieure du moignon, et de l'antérieure à la postérieure, jusqu'à ce que l'appareil soit exactement soutenu.

Ce bandage est d'une grande utilité après cette opération, et le seul qu'on puisse employer : malgré sa simplicité, les jeunes élèves ont besoin de s'exercer pour l'appliquer.

CHAPITRE III.

Bandages & Appareils du Bras.

Bandage pour la Fracture du Col de l'Humérus & de sa partie supérieure.

Les auteurs qui ont écrit sur les *Bandages*, n'ont donné aucune description des appareils conve-

nables pour cette fracture. Ledran (1), David (2), Moscati (3) et Default (4), ayant senti la difficulté d'entourer circulairement le lieu de la fracture, et la nécessité de mettre le membre dans une immobilité complète, ont décrit plusieurs bandages qui remplissent les indications qu'ils se proposent.

ARTICLE PREMIER.

Bandage de Ledran.

On entoure la partie à l'endroit fracturé, avec une compresse longue d'un pied et demi, et large de quatre pouces, trempée d'un défensif fait avec le blanc d'œuf, le bol d'Arménie, le vinaigre.

[1] Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 623, Tome I V, in 4°.

[2] Mém. sur les contre-coups en diverses parties du corps. Prix de l'Académie de Chirurgie, pag. 308, Tome XI in 12.

(3) Mém. de l'Académie de Chi., p. 614, T. IV, in 4°.

(4) Journal de Chi. pag. 143, Tom 2.

Après avoir passé la compresse entre le bras et les côtes , très près de l'aisselle , on ramène les deux bouts par dessus la fracture , où ils sont croisés , de manière qu'ils enveloppent la tête de l'os ; on met ensuite entre les côtes et le bras un petit matelas de linge épais d'un travers de doigt , et avec une bande large de quatre pouces , on emmaillotte pour ainsi dire le corps avec le bras , ensuite quelques circonvolutions rampantes de cette bande portée sur l'avant-bras et la main , servent à les maintenir comme dans une écharpe , par le jet du reste de la bande , porté perpendiculairement en haut ; par ce moyen , le bras ne peut être susceptible d'aucun mouvement que de concert avec le corps : tous les tours de ce maillot sont assujettis les uns aux autres , par le moyen d'une aiguille avec du fil , pour la plus grande sûreté. Ledran s'en est servi avec succès.

A R T. II.

Bandage de David.

Après avoir fait la conformation des parties , on passe sous la partie supérieure du bras , deux compresses pliées en quatre , assez longues pour venir
se

se croiser sur le devant de l'épaule; on garnit l'aisselle et le dessous du bras avec des étoupes ou de la charpie fine trempée dans un mélange d'huile, de jaune d'œuf et d'eau-de-vie; on applique exactement le bras contre le tronc, on remplit les vides qui se trouvent entre le bras et le tronc, tant à la partie postérieure qu'à la partie supérieure du bras et de l'épaule; et l'on maintient cette extrémité dans la situation où elle a été mise par des circulaires autour du corps, qui comprendront le bras, & par un bandage assez semblable à la capeline de la clavicule. Pour faire ce bandage, il faut une bande de dix-huit aunes de long, sur quatre travers de doigt de large; on applique le chef de la bande sous l'aisselle saine, on dirige ensuite la bande sur la partie antérieure de la poitrine, sur la sommité de l'épaule malade, on revient à la partie postérieure du dos sous l'aisselle, pour y fixer le chef; on revient sur la sommité de l'épaule, à la partie postérieure du dos, et on continue à faire des doloires qui couvrent le bras jusqu'au coude, ainsi que la poitrine; on porte la bande ensuite sous le coude, on la ramène obliquement à la partie postérieure du dos, pour monter sur la clavicule saine, descendre sur la partie antérieure de la poitrine sous le coude, revenir sur la partie postérieure de la

poitrine, sur la clavicule, sur la partie antérieure de la poitrine, sous le coude, ce que l'on réitère six fois; on fixe ensuite les doloires par des circulaires qui commencent à la partie inférieure du bras, et viennent se terminer à la partie supérieure du bras et de la poitrine. Pour donner plus de solidité à ce bandage, on soutient l'avant-bras avec une écharpe.

Ce bandage a beaucoup d'analogie avec celui de Ledran: je l'ai vu employer avec succès dans l'hôpital de Rouen, où j'étois élève. Il est indiqué dans le mémoire sur les contre-coups dans les diverses parties du corps, *Prix de l'Académie, Tome IV*, in-4.^o

A R T. I I I.

Appareil de Moscati.

On prend une bande longue de six aunes, quatre compresses languettes assez épaisses, un grand nombre de plumaceaux d'étoupes, et deux pièces de linge quarré, assez longues pour faire le tour du bras, et de largeur convenable pour s'étendre depuis la racine du col sur l'épaule, jusqu'au dessus des condyles de l'humérus; on fend obliquement chacune de ces pièces de linge, devant

et derriere , à l'endroit qui doit répondre à l'aisselle. Tout ainsi disposé, on applique une grande piece de linge trempée dans du blanc d'œuf, fendu en deux, sous l'aisselle, dont les deux extrémités supérieures sont portées sur le grand pectoral & l'omoplate ; & les chefs inférieurs serviront à entourer exactement le bras : on couvre le creux de l'aisselle avec une piece de toile simple, trempée dans le blanc d'œuf ; on pose en différens sens, sur ces linges, des plumaceaux d'étoupes trempées dans le blanc d'œuf, d'un doigt d'épaisseur, en sorte que la partie soit couverte ; on applique les quatre compreses languettes, après les avoir trempées comme les plumaceaux. L'une de ces compreses s'étend depuis la racine du col, entre la clavicule et l'omoplate, sur le milieu du deltoïde, le long de la partie externe du bras, jusqu'à sa partie inférieure ; on en place deux autres, l'une antérieurement, et l'autre postérieurement, qui se croisent en sautoir sur l'épaule ; enfin la quatrième, qui est placée intérieurement, est trois fois plus longue que les autres, & repliée plusieurs fois pour remplir le creux de l'aisselle. Le tout est couvert par une piece de linge sec, et assuré par des circonvolutions de bande, dont on commence l'application à la partie inférieure du bras, on continue jusqu'à la partie supérieure du bras, par

des doloires , & on termine par des jets de spica ; pour fixer tout l'appareil. Le malade est placé horizontalement dans son lit , le bras soutenu sur des coussins de laine bien matelassés.

Les bandages précédens sont préférables à l'appareil de Moscati.

A R T. I V.

Bandage employé à l'Hospice d'Humanité, par Default (1).

Pour faire ce bandage , il faut une bande de cinq à six aunes de long , sur trois travers de doigt de large , trois atelles larges de deux travers de doigt , et de la longueur de l'humerus , un coussinet de linge , large de quatre à cinq pouces , épais de deux ou trois à sa partie inférieure , terminé en coin supérieurement , & assez long pour s'étendre depuis l'aisselle jusqu'au pli du coude , & une écharpe.

La réduction faite suivant les préceptes de l'art , on prend la bande , dont on fixe le chef par deux tours de circulaires , à la partie supérieure de l'avant-

(1) Journal de chir. page 13 , Tome 3.

bras; on vient ensuite à la partie inférieure du bras, pour remonter par des doloires médiocrement ferrés, qui recouvrent les deux tiers de la longueur de la bande; on met des compresses graduées, ou on fait des renversés, pour que la bande ne gode pas, et qu'elle soit appliquée exactement sur tout le bras: on continue les doloires jusqu'à la partie supérieure du bras, où, y étant parvenu, on fait passer deux jets de bande sous l'aisselle opposée, pour ramener le globe sur l'épaule malade; on le confie à un aide, et on place les trois atelles, la première à la partie antérieure: elle doit s'étendre depuis le pli du bras jusqu'à l'apophyse acromiale; la seconde, depuis le condyle externe de l'humerus jusqu'à la même hauteur; la troisième, depuis l'apophyse olecrâne, jusqu'à la partie supérieure et postérieure de l'humerus; on les fait tenir par un aide, et on reprend la bande, pour les fixer & les recouvrir par des doloires, qui sont dirigés de la partie supérieure du membre, à sa partie inférieure, & on termine le bandage par plusieurs tours de circulaires à la partie supérieure de l'avant-bras. On met ensuite entre le bras et le tronc un coussinet, dont l'extrémité la plus mince est fixée par des épingles ou des points d'aiguille en haut du bandage; le bras est ensuite appliqué sur ce remplissage, et maintenu par plusieurs tours de circu-

150 *Bandage pour l'Amputation de l'Humerus.*

lares qui embrassent le tronc. On tient l'avant-bras fléchi, à la faveur d'un bandage de corps, qui fait l'office d'écharpe, afin que les mouvemens & les frottemens ne dérangent pas l'appareil.

Ce bandage, quoique combiné d'après les principes de Ledran et de David, mérite la préférence, en ce que, retenant le bras et l'épaule dans une immobilité parfaite, les piéces fracturées sont mieux contenues, les douleurs sont moins grandes, & l'application plus facile.

A R T. V.

Bandage pour l'Amputation de l'Humerus.

Après l'amputation faite, et les vaisseaux liés, on rapproche les parties de maniere qu'elles puissent faire une plaie transversale : la ligature placée dans un des angles, & distinguée des piéces d'appareil, on applique de la charpie brute, que l'on maintient par deux compresses languettes, ou deux emplâtres agglutinatifs, soutenus par des compresses ou un bandage unissant, disposé pour la partie amputée. On maintient le tout par une bande longue de six aunes, sur trois travers de doigt de large ; on applique le chef de la bande sous l'aisselle opposée, on revient sur l'épaule ma-

Bandage pour la fracture simple de l' Humerus. 151
lade pour faire un spica : après en avoir fait deux
tours, on descend par des doloires jusqu'à la partie
amputée, afin de maintenir les pieces d'appareil,
& de ramener les parties vers l'extrémité du
moignon, & de s'opposer à la rétraction des
muscles. On place ensuite convenablement le ma-
lade.

Ce bandage est préférable à la capeline proposée
pour cette amputation.

A R T. V I.

Bandage pour la fracture simple de l' Humerus.

Les pieces d'appareil sont une compresse fine,
pliée en plusieurs doubles, trois bandes de trois
aunes de long, & de trois travers de doigt de
large, trois atelles ; quelques-uns se servent d'une
bande de neuf aunes de même largeur. La fracture
réduite, on applique autour du membre la com-
presse trempée dans un défensif convenable : cette
compresse doit faire un tour et demi sur la partie
fracturée. On trempe la bande dans le même dé-
fensif, & on porte le chef à la partie interne du
bras, & sur l'endroit fracturé. On fait trois circu-
laires l'un sur l'autre ; on monte ensuite par des

152 *Bandage pour la fracture simple del' Humerus.*

doloires jusqu'à la partie supérieure du bras. Si la fracture étoit à la partie moyenne et supérieure, il faudroit porter un ou deux jets de bande sur l'articulation, pour venir, par deux doloires, autour du corps, pour la fixer ensuite à la partie supérieure & externe du bras. On applique ensuite la seconde bande sur l'endroit fracturé, en faisant trois circulaires, pour redescendre, par des doloires, jusqu'à la partie inférieure du bras, en faisant un *Ki* dans le pli du bras, évitant que la bande ne gode : si les jets de bande godoient, on feroit des renversés, ou on mettroit une compresse graduée pour les éviter. Cette bande sera terminée et arrêtée à la partie inférieure du bras. On place ensuite trois atelles assez fortes, longues de cinq à six pouces, & de deux ou trois travers de doigt de large, ce qui varie suivant la longueur & la grosseur du bras. La premiere sera placée à la partie antérieure du bras, & s'étendra depuis son pli jusqu'à l'apophyse acromiale ; la seconde, à la partie postérieure, depuis l'apophyse olecrâne, jusqu'à la même hauteur ; la troisieme enfin, depuis le condyle externe, jusqu'au niveau des autres : en les disposant ainsi, on évitera le trajet des vaisseaux. Ces atelles sont tenues par un aide dans la position désignée : on prendra la troisieme bande, qu'on fixera à la partie inférieure du bras,

par deux circulaires, pour monter, par des do-loires, jusqu'à la partie supérieure du bras, qui maintiendront les atelles, & on attache l'extrémité de la bande du côté externe; on peut couvrir l'avant-bras avec une compresse trempée dans un défensif convenable; on met sur un oreiller le bras dans une situation convenable, & lorsque le tems des accidens est passé, & que le malade commence à se lever, on place le bras et l'avant-bras dans une écharpe. Si la fracture étoit compliquée, on emploieroit le bandage à dix-huit chefs, que l'on tailleroit pour la partie, ou celui de Scultet, que l'on trouvera décrit à l'article des *fractures de la cuisse*.

CHAPITRE IV.

Bandage pour les Maladies de l'articulation de l'Avant-Bras.

ARTICLE PREMIER.

Bandage pour la Saignée.

Pour faire ce *Bandage*, on dispose deux com-

presses pliées en plusieurs doubles, épaisses de trois ou quatre lignes, & une bande d'une aune & demie de long, sur deux travers de doigt de large, sans être roulée; la ligature ôtée, on fait plier l'avant-bras; on essuie les bords de la plaie, on nettoie le sang qui se trouve aux environs, on la réunit, & on applique sur l'incision la compresse, que l'on fixe avec les doigts index & medius; on place obliquement la bande sur la compresse, dont on laisse pendre un jet d'un demi-pied à la partie externe du bras; on la fixe avec le pouce, on la conduit obliquement de la partie supérieure du bras sur la compresse, ayant soin de lever alternativement les doigts, pour assujettir la bande par-dessus. On la dirige au-dessus du condyle interne de l'humerus, à la partie postérieure du bras, au-dessus de l'apophyse olecrâne, du condyle externe à la partie supérieure du pli du bras, pour la diriger obliquement, & entre-croiser en manière d'*X*, le premier jet, & revenir sur la partie supérieure de l'avant-bras, pour fixer le chef. On réitère trois ou quatre fois les circonvolutions en manière de huit de chiffre, au-dessus et au-dessous du pli du bras, ayant soin de faire des doloires réguliers. On termine du côté où on a laissé pendre le jet, que l'on renverse de bas en haut, pour faire un nœud maintenu par une rosette, à la

partie externe & supérieure de l'avant-bras : quelquefois on présente au chirurgien des bandes où sont cousues aux deux chefs, deux petits rubans, que l'on fixe avec les mêmes précautions.

Ce bandage, quoique d'un usage journalier, mérite que les élèves s'accoutument à le faire avec régularité : lorsqu'il n'est pas fait avec soin, il se relâche, se défait, & le sang s'écoule, ce qui inquiète beaucoup le malade.

A R T. I I.

Bandage & Appareil pour l'Anévrisme.

En faisant la saignée, il arrive quelquefois que l'on pique l'artere, ou qu'on altere ces tuniques, ce qui donne lieu à l'effusion du sang, ou à la dilatation de l'artere, lorsqu'on n'exerce pas promptement une compression méthodique. On a proposé des tourniquets ou d'autres moyens mécaniques, qui ne sont pas toujours au pouvoir des chirurgiens ; c'est pourquoi il faut indiquer & décrire le bandage le plus simple.

Lorsque l'artere sera ouverte, on appliquera sur le champ sur l'ouverture un morceau d'agaric, d'amadou ou de papier mâché, soutenu par des compresses graduées, assez élevées pour que le centre

156 *Bandage & Appareil pour l'Anévrisme.*

des jets de bande agissent sur leurs bases ; on les maintiendra avec une bande longue de cinq à six aunes , & de trois travers de doigt de large. On commence par deux circulaires à la partie inférieure du bras , pour assujettir la bande , ayant soin de serrer un peu pour ralentir le cours du sang ; on descend obliquement sur le pli du bras , en passant sur la base des compresses graduées , pour venir faire un circulaire sur la partie supérieure de l'avant-bras ; ensuite on monte obliquement vers le pli du bras , pour y croiser le premier jet en forme d'*X* ; on fait un second circulaire sur le premier ; on descend de nouveau , & on répète ces tours trois ou quatre fois , tant en haut qu'en bas , en formant des *Ki* réguliers ; qui doivent porter sur le centre de la pyramide qui doit agir sur l'endroit même de la saignée , ensuite on met une compresse languette , médiocrement épaisse le long du trajet de l'artere , sur laquelle on fera des do-loires jusqu'à la partie supérieure du bras , pour modérer la vélocité du sang , & on fixe la bande avec une épingle au côté externe du bras ; on fait garder au malade un parfait repos. Lorsque les moyens compressifs sont inutiles , on est obligé d'en venir à l'opération.

On commence par se rendre maître du sang , en comprimant l'artere axillaire derrière la clavi-

cule & au-dessus de la première côte, au moyen d'une pelotte sur laquelle un aide appuyera. On peut en appliquer une seconde au-dessus du creux de l'aisselle pour plus de sûreté : un autre aide fixe l'avant-bras & l'opérateur se place au côté externe du bras du malade pour faire, en suivant le trajet de l'artere, avec un bistouri aigu, une incision à la peau & à l'aponevrose, en l'étendant deux pouces au-dessus & au-dessous de l'ouverture de l'artere. Après avoir nettoyé la plaie, retiré les caillots épanchés le long de ses bords, dégagé l'artere des parties environnantes, & l'avoir séparé du nerf, on fait fléchir un peu l'avant-bras, pour relâcher l'artere, & la soulever; ensuite on passe dessous l'artere, près de son ouverture, à la faveur d'une aiguille courbée, n'ayant ni pointe ni tranchant, une ligature qui, coupée près la tête de l'aiguille, en forme deux supérieurement; on en passe de même deux inférieurement : on fait avec la ligature supérieure le nœud du chirurgien; on place la seconde ligature sur les bords de la plaie, en cas d'événement, en les distinguant des autres pièces d'appareil. On se conduit de même inférieurement : on remplit la plaie de bourdonnets de charpie saupoudrée de colophone; on place par-dessus deux compresses quarrées, & deux languettes qui doivent faire un demi-tour, à la partie inférieure

158 *Bandage pour la fracture de l'Olecrâne.*

du bras, & supérieure de l'avant-bras, & s'entrecroiser sur le milieu de l'appareil. Le tout est maintenu par une bande dirigée comme ci-dessus : on ne doit serrer que médiocrement, pour ne pas intercepter la circulation : on met le bras malade sur des coussins très-mollets, & disposés de manière que le coude soit plus bas que la main & que la partie supérieure du bras ; enfin on couvre l'avant-bras de linges chauds, pliés en plusieurs doubles : on surveille continuellement le malade, de peur que l'hémorrhagie ne survienne.

Comme cette artère est susceptible d'être ouverte fréquemment, j'ai cru qu'il étoit utile d'indiquer le mode d'opération, pour que les chirurgiens soient moins embarrassés, lorsque la compression n'aura pas eu tout le succès qu'on attendoit.

A R T. I I I.

Bandage pour la fracture de l'Olecrâne.

Les ouvrages qu'on a écrits jusqu'à ce jour, n'ont pas indiqué de bandages pour cette fracture : il étoit réservé à David (1) & Desault (2), de

(1) Mem. sur les Effets du mouvem. & du repos, p. 66.

(2) Journal de chir. page 49, Tome 1.

donner des préceptes lumineux sur la position de l'avant-bras, & l'application méthodique du bandage.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de cinq aunes de long, & de trois travers de doigt de large, roulée en un globe, & une atelle convexe, garnie de linge; deux aides tiennent l'avant-bras étendu; & le chirurgien, après avoir trempé la bande dans un défensif convenable, applique le chef de la bande à la partie inférieure & postérieure de l'avant-bras, fait deux tours de circulaires, & continue, par des doloires, jusqu'à la partie supérieure de l'avant-bras, ayant soin de faire des renversés, pour que la bande ne gode pas. Le chirurgien saisit avec les doigts l'apophyse olecrâne, la rapproche du cubitus, pendant qu'un aide tire en haut la peau du coude qui est relâchée, & forme des plis dans l'extension de l'avant-bras, & qui se trouveroit engagée entre les pieces fracturées & le jet de la bande. On fixe le fragment, qui étoit poussé par le doigt, vers le cubitus, par le jet de bande qui, de la partie supérieure & antérieure de l'avant-bras, passe au-dessus du condyle externe, derriere le coude, au-dessus de l'olecrâne; on descend ensuite au-dessous du condyle, & on revient à la partie antérieure de l'avant-bras, en faisant un huit de chiffre, comme

dans le bandage de la saignée. On couvre le coude entièrement par des tours semblables, en faisant des doloires peu ouverts; on continue les doloires jusqu'à la partie supérieure du bras, & on les fixe par un circulaire. On place ensuite sur la partie antérieure de l'avant-bras, une forte atelle un peu recourbée du côté de l'articulation, pour éviter une trop grande extension de l'avant-bras, dans laquelle le bout fracturé du cubitus s'enfonce dans la cavité olecrâne, & le place plus en devant que l'autre fragment, ce qui empêche que la confrontation soit parfaite. Cette atelle est fixée avec la portion de la bande qui reste à employer, & on la couvre par des doloires, que l'on dirige de la partie supérieure du bras, au tiers moyen de l'avant-bras.

On place le membre sur un coussin, de manière qu'il porte également par tout; on leve le bandage selon qu'il est plus ou moins ferré; dix ou vingt jours suffisent pour attendre la consolidation. Il est prudent de laisser le malade dans cette position, jusqu'au trentième jour; après ce tems, on commence à faire exercer, par degrés & avec ménagement, les mouvemens de flexion & d'extension, pour éviter la gêne dans l'articulation, & empêcher même une ankylose (1).

(1) Mémoire sur le mouvement & le repos, p. 68.

A R T. I V.

Bandage pour la Luxation de l'Avant-Bras.

Pour faire ce bandage, on prend une piece de linge taillée en fronde, pliée en plusieurs doubles, & une bande de cinq aunes de long et de deux travers de doigt de large; on applique le plein de la compresse trempée dans un défensif, à la partie postérieure de l'articulation, on conduit les quatre chefs les uns sur les autres, afin de bien entourer le lieu de la luxation. On commence par deux tours de circulaires au-dessus du coude; on passe obliquement sur le pli du bras, pour gagner la partie supérieure de l'avant-bras, où on fait pareillement deux circulaires; ensuite on monte sur le pli du bras, pour entre-croiser le premier jet, & former un X; on fait deux circulaires sur l'extrémité inférieure de l'humerus; on redescend ensuite pour faire trois ou quatre doloires en manière d'X sur le pli du bras; on réitere au-dessus & au-dessous les doloires, pour s'opposer aux mouvemens du bras; on fixe la bande avec une épingle; on met le bras, dans certains cas, dans l'extension, & dans d'autres en écharpe.

CHAPITRE V.

Bandages & Appareils pour l'Avant-Bras.

ARTICLE PREMIER.

Fracture de l'Avant - Bras.

Les fractures de l'avant-bras ne doivent pas être traitées comme les autres fractures : on doit placer sur la partie antérieure & postérieure de l'avant-bras, des compresses graduées, dont la partie la plus épaisse doit être située entre l'intervalle des deux os, pour les empêcher de se déplacer, & mettre l'avant-bras dans une position différente, suivant le lieu de la fracture, comme l'a fait observer David, dans son mémoire sur les contre-coups dans les différentes parties du corps.

L'appareil consiste en deux compresses plus épaisses dans le milieu, & très-minces sur les bords, une bande de six à huit aunes de long, & sur deux travers & demi de doigt de large, & plusieurs atelles,

Deux aides fixent l'avant-bras & la main : l'avant-bras doit être à demi fléchi, & la main dans une situation moyenne, entre la pronation & la supination. La fracture réduite, on place, dans l'intervalle des os, deux compresses étroites, pliées en huit ou dix doubles dans le centre, & en deux sur les bords, & assez longue pour s'étendre depuis le pli du bras, jusqu'au poignet, ayant soin de mettre les plis du côté de la bande. Le chirurgien porte le chef de la bande à la partie postérieure de l'avant-bras; il vient sur la partie antérieure, pour fixer les compresses, & la conduit sur son bord supérieur, où il fera trois circulaires sur l'endroit fracturé, afin de maintenir la fracture & le radius dans la supination; on la fait passer deux ou trois fois entre le pouce & l'index, on la conduit sur l'avant-bras par des doloires médiocrement ferrés, ayant soin de presser, avec le doigt index & le pouce, la partie des compresses sur laquelle la bande doit passer, tant antérieurement que postérieurement, afin d'enfoncer les muscles entre les os, & d'éviter la pression du bandage sur les os, qui, sans cette précaution, se rapprocheroient l'un de l'autre. Lorsque l'avant-bras est entièrement couvert, on donne la bande à tenir à un aide; alors on place antérieurement une atelle d'un bois très-mince, qui doit s'étendre

depuis le pli du bras jusqu'au poignet ; une autre à la partie postérieure, depuis l'intervalle de l'ole-crâne, & le condyle externe de l'humerus, jusqu'au poignet, & quelquefois une troisième plus étroite sur toute l'étendue du radius. Ces atelles sont recouvertes par des doloires que l'on dirige de haut en bas ; on emploie entièrement la bande, & on déprime les atelles antérieurement & postérieurement, pour les enfoncer vers l'intervalle des os.

S'il y a des accidens, on met l'avant-bras sur un coussin, ayant soin de mettre la main un peu plus élevée que le coude. Lorsque les accidens sont passés, on met le bras en écharpe, ayant soin, du vingtième au trentième jour, de faire exercer des mouvemens gradués du radius sur le cubitus, sur-tout lorsque la fracture est à la partie inférieure du radius, afin d'éviter l'ankylose du radius avec le cubitus.

La situation de l'avant-bras n'est pas la même dans la fracture de la partie supérieure du radius ; car le biceps venant à s'attacher à l'éminence placée au-dessous de la tête du rayon, tire, par sa contraction, la partie supérieure du radius, & met l'autre portion dans l'état de pronation, à raison de l'action des muscles quarré & rond pronateur. Les aides tiennent le membre étendu, le chirurgien

gien place les compresses languettes & le chef de la bande à la partie postérieure & supérieure de l'avant-bras, pour ramener le radius dans le sens de la supination; après avoir fait trois circulaires, & avoir passé deux jets sur la partie inférieure de l'humérus, on vient, par des doloires, jusqu'à la partie inférieure de l'avant-bras; on passe deux ou trois fois entre le doigt indicateur & le pouce, & on ramène la bande de la partie inférieure à la supérieure, pour fixer les atelles; on met le bras & l'avant-bras presque dans l'état mitoyen entre l'extension & la flexion, & on place l'avant-bras sur un oreiller.

Dans les fractures comminutives, on se sert du bandage à dix-huit chefs, ou de celui de Sculter.

A R T. II.

Appareil pour la Luxation de l'extrémité inférieure du Radius.

Les extensions violentes, faites sur l'avant-bras & la main, lorsque l'avant-bras est en pronation, sur-tout lorsque l'on force ce mouvement, produisent la luxation de l'extrémité inférieure du radius. Aucun maître de l'art, jusqu'à la lecture du mémoire de Desault, en 1777, à la séance pu-

blique de l'Académie (1), n'avoit parlé de cette luxation : il étoit réservé à ce praticien éclairé, d'observer cette maladie, pour donner des préceptes sur sa réduction.

Pour y procéder, un aide saisit, avec les deux mains, l'extrémité inférieure de l'avant-bras malade, de manière que l'une embrasse le côté interne, & l'autre l'externe; on place les pouces en devant, dans l'intervalle du radius & du cubitus, & les autres doigts en arrière, afin d'écarter les deux os de l'avant-bras l'un de l'autre, pour les mettre de niveau, tandis que l'aide fait un effort suffisant pour mettre l'avant-bras en supination & dans un sens opposé à la force qui avoit produit le déplacement : les os étant peu écartés, se replacent avec facilité.

Pour maintenir cette luxation, on applique à la partie antérieure & postérieure de l'avant-bras, des compresses épaisses, qui rempliront l'intervalle des deux os; afin de pousser le radius, pour qu'il reste dans la supination, ces compresses seront trempées dans de l'eau-de-vie ammoniacée. On les maintient par un bandage roulé, dont les circulaires doivent être dirigés de manière qu'ils soient conduits de la partie postérieure & inférieure de

l'avant-bras, à sa partie antérieure & supérieure. On continue par des doloires pour fixer les compresses, & on maintient ensuite l'avant-bras dans une position convenable.

A R T. I I I.

Bandage & Appareil pour l'Amputation de l'Avant-Bras.

L'amputation faite, & la peau suffisamment conservée pour couvrir la partie amputée, il faut employer un bandage propre à la ramener & à s'opposer à la rétraction des muscles. On prend une bande de quatre à cinq aunes de long, sur trois travers de doigt de large; on porte le chef de la bande à la partie inférieure du bras, que l'on maintient par deux circulaires, ensuite on la dirige obliquement sur le pli du bras; on vient, par un second jet, faire un croisé comme dans la saignée; on descend ensuite, par des doloires, sur l'avant-bras: arrivé à quatre travers de doigt de la plaie, on rapproche la peau, en la dirigeant transversalement; on place les ligatures à l'un des angles de la plaie, & on la distingue des autres pièces d'appareil: pour conserver ce rapprochement, on met antérieurement & postérieurement

168 *Bandage pour l'amputation de l'Avant-Bras.*

de la charpie un peu serrée, ou en forme de gâteau, on en couvre l'extrémité du moignon, que l'on maintient par deux compresses languettes, & que l'on fixe par des doloires que l'on continue jusqu'aux bords de la plaie; on place, sur un oreiller, le moignon, ayant soin de fléchir le coude un peu, pour que le bout du moignon soit légèrement élevé.

Ce bandage est préférable à la capeline, à la croix de Malthe, & aux languettes qui tendent à relever la peau & les muscles, ce qui donne presque toujours lieu à la dénudation. Ce bandage, disposé suivant notre méthode, tend à rapprocher les muscles, à les allonger, ainsi que la peau, & s'oppose à leur rétraction. Les languettes placées antérieurement & postérieurement, rapprochent les bords de la plaie les uns contre les autres, & favorisent la cicatrice; enfin sa facilité pour l'exécution, & sa manière d'agir doivent le faire adopter, vu qu'il n'est pas susceptible de se déranger comme la capeline.

CHAPITRE V I.

Bandage pour le Poignet & la Main.

ARTICLE PREMIER.

Bandage pour la Luxation du Poignet.

La luxation réduite, on applique une compresse longuette pliée en plusieurs doubles, & trempée dans un défensif convenable, autour du lieu luxé. On prend une bande de sept à huit aunes de long, sur deux travers de doigt de large; on porte le chef de la bande à la partie inférieure de l'avant-bras, que l'on fixe par deux tours de circulaires; on descend ensuite, par des doloires, jusqu'au poignet, sur lequel on fait plusieurs tours; on porte obliquement sur le dos de la main le jet de la bande, on la dirige obliquement de dehors en dedans de la main entre le pouce & l'index, pour revenir sur l'endroit luxé, faire un croisé en manière d'*X*; on revient ensuite autour du poignet, pour retourner en dedans de la main, & revenir sur sa face externe, faire un second croisé nommé *Ki*, ce qu'on répète trois ou quatre fois, en faisant

des doloires ouverts en haut, ce qui forme une spica ; on prend ensuite une palette, soit de bois ou de carton, garnie de linge, dont la longueur doit excéder celle des doigts, pour que la main soit plus mollement ; on remplit les vides qui sont entr'elles & la palette, dont on porte l'extrémité inférieure jusque sur l'avant-bras ; on descendra par des doloires qui embrasseront exactement la palette & la main, jusqu'à l'extrémité des doigts : on peut revenir, par des doloires, jusqu'au lieu où on a commencé.

Ce bandage est fort utile dans les luxations du poignet, du carpe, & même des doigts : il est d'une grande utilité, lorsque les tendons extenseurs ont été divisés à la suite d'un coup de sabre.

Il convient encore, dans les caries du carpe & de l'articulation du poignet, pour empêcher tout mouvement, & procurer l'ankylose de cette articulation ; moyen préférable à l'amputation, comme l'a fait observer judicieusement David, dans son ouvrage (1).

(1) Dissertation sur les effets du mouvement & du repos, dans les différentes parties du corps, p. 137.

A R T I I.

L'appareil pour l'amputation dans l'articulation du poignet, & le bandage sont les mêmes que celui indiqué pour l'amputation de l'avant bras, article III, page 167.

A R T. I I I.

*Bandage pour la luxation de l'Os
Capitatum.*

La seconde rangée des os du carpe peut se luxer, pour lors elle forme une faillie sur le dos de la main, que l'on fait aisément disparaître, lorsqu'on met la main dans une extension permanente, & qu'on la maintient dans cette position par un bandage artistement fait. Dans cette maladie, on applique sur le dos de la main une compresse pliée en plusieurs doubles, & fendue en plusieurs endroits, pour qu'elle ne fasse pas de plis, & qu'elle s'arrange plus aisément sur la partie. On soutient le tout par le bandage décrit pour la luxation du poignet, ayant soin de faire les croisés sur le lieu affecté, & de ramener la main & le carpe dans une extension parfaite.

A R T. I V.

Spica du Pouce.

Ce bandage se fait avec une bande de six aunes de long, sur un travers de doigt de large : on assujettit le chef de la bande par deux circulaires autour du poignet, on remonte jusqu'à la racine du pouce ; on met sur le lieu affecté une petite compresse circulaire, que l'on assujettit par le premier tour de spica, qui se fait en portant le jet du côté externe du doigt, à son côté interne, passant entre le pouce & l'index, pour venir passer sur la base du pouce, entre-croiser le premier jet ; on revient au poignet, où l'on fait un tour de circulaire, pour venir à la racine du pouce ; on fait de la même manière quatre spica en forme de doloires, sur toute l'étendue du pouce ; & lorsqu'il y a fracture, on place deux petites atelles, que l'on soutient par des doloires, on fait ensuite deux autres tours de spica, & on termine par des circulaires autour du poignet.

Ce bandage est très-propre pour la luxation du pouce & sa fracture ; il peut être employé pour les autres doigts : pour qu'il remplisse utilement le but du chirurgien, il faut tenir les doigts fixés par le moyen de la palette.

A R T. V.

Bandage pour la saignée de la Salvatelle.

Quoiqu'il soit rare de saigner sur le dos de la main, il est pourtant des circonstances où l'on est obligé d'ouvrir la salvatelle & la céphalique du pouce.

Après avoir placé deux compresses, on prend une bande large d'un doigt, & d'une aune & demie de long, on porte le chef de la bande entre le pouce & l'index, on dirige le globe sur les compresses, on fait deux tours de circulaires sur elles, ensuite on porte le jet entre le doigt auriculaire & l'annulaire, dans la paume de la main, pour revenir entre le pouce & l'index, entre-croiser le premier jet sur le dos de la main, en maniere d'*X*; on continue à faire quatre tours semblables, on renverse le chef, & on vient le fixer par deux tours de circulaires, qui doivent être faits sur les compresses.

Ce bandage est solide, & ne peut être dérangé.

ART. VI.

Bandage pour l'amputation des Doigts.

On rapproche la peau, on met de la charpie sur les parties en contact, on les maintient par une bandelette agglutinative, ou une languette, que l'on fixe par un bandage, dont le chef sera maintenu par deux circulaires autour du poignet; on montera ensuite par des doloires jusqu'à l'endroit amputé.

On doit abandonner la compresse en croix de Malthe, qui tend à éloigner la peau de la partie amputée.

ART. VII.

La grande Écharpe.

Pour faire ce bandage, on prend une serviette, que l'on plie en triangle; on passe l'angle supérieur sous l'aisselle, pour le ramener sur la partie postérieure & supérieure du col, jusque sur l'épaule opposée: un aide tient cet angle, on plie le bras sur la partie inférieure du sternum, de manière qu'il soit dans l'état mitoyen, entre la pronation

& la supination ; on relève l'angle inférieur , en recouvrant le bras , passant sur la poitrine , pour l'assujettir sur l'épaule opposée à la maladie , soit par un ruban , ou quelques points d'aiguille ; on replie en dedans l'angle postérieur , qui répond au coude , on arrange ensuite les plis , tant en devant qu'en arrière , & on les assujettit avec des épingles.

Ce bandage est employé dans les luxations , dans la plupart des fractures de cette extrémité , pour tenir le bras , l'avant-bras & la main en repos & dans une situation convenable ; elle est employée dans toutes les maladies de cette partie.

ART. VIII.

De l'Écharpe moyenne.

Pour faire ce bandage , on prend un mouchoir plié en triangle ; on porte l'angle supérieur sous l'aisselle , & de - là sur l'épaule opposée : le bras étant plié , on relevera l'angle antérieur que l'on fixera sur l'épaule opposée , & on pliera en dedans l'angle postérieur.

Ce bandage peut suppléer à la grande écharpe.

A R T. I X.*La petite Écharpe.*

La petite écharpe se fait avec un morceau de taffetas noir , ou une piece de linge d'une demi-aune de long sur un quart de large : on le plie en deux, on plisse les deux extrêmités, et on y coud deux cordons en maniere d'anse pour l'attacher à l'habit ou à une boutonniere. On passe avec précaution l'avant-bras et la main malade, & le poids de ses parties tend à rapprocher l'endroit plissé : pour qu'il remplisse l'indication qu'on se propose, on prend les deux bords postérieurs que l'on ramene derriere le bras : avec cette précaution, ce bandage devient plus solide et soutient le coude.

On l'emploie dans les maladies de la main, lorsque le malade n'est pas obligé de garder le lit.

A R T. X.

Grande Echarpe de Petit,

Pour faire cette écharpe, on prend une serviette fine qui aura deux tiers d'aune en quarré ; on la plie d'un angle à l'autre, ce qui donne à la serviette

viette une figure triangulaire : on passe cette serviette ainsi pliée entre le bras et la poitrine du malade , de maniere que l'angle droit se trouve sous le coude & le grand côté du triangle sous la main : des deux angles aigus , l'un sera passé sous l'épaule saine , & l'autre en remontant & recouvrant l'avant-bras et l'épaule malade , passera derrière le col , pour venir joindre l'autre angle de l'écharpe sur l'épaule du côté opposé , où ces deux angles seront cousus ensemble & arrêtés à une hauteur convenable , pour tenir l'avant - bras plié presque en angle droit : on prend ensuite à l'endroit du coude les deux angles droits de la serviette , on les séparera en tirant l'angle externe en devant sous la main , & en tirant l'angle interne en arrière au-delà du coude , de maniere que le gros de l'avant-bras se trouve presque au centre de la serviette : on replie ces deux angles ; savoir , l'angle qui est en devant , par-dessous la main , & l'angle qui est sous le coude , par-dessous le bras ; on les approche & on les attache ensemble , avec le corps de l'écharpe , par le moyen d'une forte épingle.

Cette écharpe est préférable à la précédente ; l'avant-bras & le coude sont parfaitement soutenus et tout le membre se trouve enveloppé depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts , ce qui empêche le malade de déranger son appareil.

ART. XI.

Du Gantelet.

Le gantelet , ainsi nommé , parce qu'il recouvre tous les doigts en forme de gant , se fait avec une bande longue de dix aunes & d'un travers de doigt de large. On fixe le chef par deux circulaires autour du poignet ; ensuite on porte obliquement la bande sur le dos de la main , pour venir embrasser de dehors en dedans l'extrémité inférieure du doigt index : on l'entoure par des doloires jusqu'au bout ; on redescend par des rempans qui couvrent les doloires pour descendre obliquement sur le dos de la main , pour venir faire un circulaire autour du carpe ; ce que l'on réitere jusqu'à ce que les doigts annulaire et auriculaire soient entièrement couverts : on termine par deux ou trois circulaires autour du poignet.

Ce bandage convient dans les fractures & les luxations des doigts , sur-tout lorsqu'on les soutient avec la palette ; dans les brûlures , pour empêcher que les doigts ne se réunissent ; dans les luxations de la seconde rangée du carpe ; dans les maladies du carpe et du métacarpe , enfin , pour contenir un appareil après que l'on a fait des incisions pour séparer les doigts réunis.

Ce bandage peut encore se faire avec une bandelette pour chaque doigt; il est moins solide.

A R T. XII.

Du demi Gantelet.

Le demi gantelet se fait avec une bande de six aunes de long, sur un travers de doigt de large : on assujettit le chef par deux circulaires autour du poignet; ensuite, on porte le jet de bande obliquement du dehors en dedans pour embrasser le doigt index à sa base, & retourner diagonalement sur le poignet pour faire un circulaire : on dirige la bande de la même manière jusqu'à la racine du doigt medius, et on revient faire un circulaire autour du poignet : on embrasse successivement la base de chaque doigt, & on termine par des circulaires autour du carpe.

Ce bandage convient dans la luxation de la première phalange des doigts avec le métacarpe, ayant soin de faire plusieurs tours de spica autour du lieu luxé; il convient encore dans les maladies du dos de la main.

CINQUIEME PARTIE.

Bandages & Appareils des Extrémités inférieures.

DE toutes les parties du corps humain , qui exigent l'application des bandages , aucune ne mérite plus d'attention que l'extrémité inférieure : exposée , dans tous les instans de la vie ; à recevoir des chocs directs & indirects , elle est plus sujette à être fracturée dans tous ses points , principalement au col du fémur , & dans la continuité de cet os.

Les auteurs , qui ont écrit jusqu'à ce jour , persuadés que le repos étoit un des moyens le plus efficace pour la fracture du col du fémur , n'ont point décrit de bandages pour cette fracture ; ils se contentoient d'appliquer sur le pourtour du lieu fracturé , des compresses trempées dans un défensif convenable , maintenues par le spica ; d'autres plaçoient le membre dans des fanons , pour éviter le dérangement des pieces fracturées. Le raccourcissement du membre , qui suivoit tou-

jours cette fracture, à raison des muscles abducteurs, qui tendent à déplacer les parties fracturées, avec d'autant plus de force, que leur action n'est souvent réprimée que par un bandage en forme de spica, & l'inutilité de ce moyen, détermina à appliquer des lacqs au - dessus & au - dessous du genou, qui étoient fixés à une planche, au pied du lit, & par le moyen d'un lien attaché à sa tête, afin de continuer l'extension pendant le traitement, & d'éviter le raccourcissement du membre; mais les chirurgiens n'avoient pas observé que le bassin du côté malade, n'étant pas fixé, en s'enfonçant dans le lit, tendoit à déplacer les parties rapprochées. Pour éviter la difformité, & obtenir une coaptation parfaite, on a inventé des machines qui n'ont pas entièrement rempli le but qu'on se proposoit, puisqu'elles ne fixoient pas le bassin.

Tous les moyens proposés pour la réduction du col du femur, se réduisent à trois principaux, savoir : la situation, le bandage & l'extension permanente.

La situation a été préconisée par Foubert (1); comme le seul moyen propre à maintenir les

[2] Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 614.
Tome IV. in 4^o.

parties fracturées en contact : on ôte le lit de plume, afin que le lit soit égal dans toute son étendue, pour éviter que l'extrémité blessée ne remonte ou ne redescende. Le malade, placé sur le lit où les fanons sont disposés, on fixe le bassin, & on place un lacq dans le pli de la cuisse saine, dont les extrémités s'entre-croisent sur la hanche; le lacq est tiré en haut, & confié à un aide, pour faire l'extension; un autre tire le pied jusqu'à ce que la jambe ait repris sa longueur ordinaire : lorsque le membre est placé dans sa vraie situation, on applique autour du lieu fracturé des compresses trempées dans un défensif convenable, & l'on arrange les fanons & la femelle, comme dans la fracture de cette extrémité.

Après l'application de cet appareil, le malade se trouve soulagé; mais ce soulagement n'est pas de longue durée, car il est impossible qu'il reste long-tems dans la même situation, puisque rien ne s'oppose au déplacement & à la retraction des muscles.

David (1) commença à rectifier la méthode de Foubert, en fixant le bassin d'une manière inva-

[1] Mém. sur les contre-coups en diverses parties du corps. Prix de l'Académie de Chirurgie, page 253.
Tome XI, in-12.

riable , après l'avoir maintenu sur les deux côtés du lit qui doit être très-dur et égal. On place un lacq du côté sain qu'il fixoit à la tête du lit : les parties réduites et couvertes de compresses trempées dans un défensif convenable : on place autour du bassin une serviette pliée en plusieurs doubles fixée par des épingles , & par une sous-cuisse du côté sain : « on applique un fanon à la partie » interne de la cuisse , deux autres placés à la » partie externe de cette extrémité qui , de par » delà les pieds viennent au-dessus des hanches , » l'un au-dessus & l'autre au-dessous du grand » trochanter. L'extrémité supérieure de ces fanons , maintenue par un bandage autour du » corps et des hanches , borne admirablement » bien les mouvemens du femur ; c'est par ce » moyen accessoire , aidé du plus parfait repos , » qu'il est venu à bout de guérir , avec assez de » facilité , quelques fractures du col de femur , » qui n'ont laissé après elles qu'une légère claudication » : malgré ces sages précautions , il n'avoit point encore obtenu la perfection qu'on devoit attendre de ses connoissances , puisqu'il abandonnoit l'extrémité inférieure sans la fixer.

Quelques Praticiens reconnoissant le peu de succès de ces moyens , ont fixé la jambe au pied du lit de différentes manieres. Ce procédé ne pou-

voit avoir le succès qu'on se propofoit , qu'en rendant le tronc immobile : comme le b ffin s'enfonce néceffairement en enfonçant le lit à l'endroit des fefles , & que le lit devient par-là un plan incliné , le tronc descendant toujours , occafionne le déplacement des parties , puifque rien ne s'y oppose. Le fpica qui a été décrit par Paré , indique par Petit , Heifter , eft inutile , puifqu'à chaque tour , il faut foulever le membre , ce qui doit concourir au déplacement des parties : les Praticiens ayant reconnu l'inutilité de ces bandages , ont propofé diverfes machines et bandages.

Hilden a propofé une gouttiere de fer blanc garnie de futaine , qui s'étendoit depuis la hanche jufqu'au genou ; Dalechamps en offroit une femblable ; Duverney (1) mit en ufage des cartons qui ont la propriété de fe ramollir. Coutavoz (2), Bellocq (3), Pieropan (4), ont décrit des machines dont ils fe font fervis dans la fracture du col avec quelques succès. Mais ne bornant pas le

(1) Maladies des os , page 370 , Tome I.

(2) Mém. de l'Académie de Chirurgie , page 417. Tome II , in-4°.

(3) *Ibid.* page 234 , Tome III , in-4°.

(4) Journal de Paris , 27 octobre 1781 , num. 300. Journal de Physique , mois de juin 1782.

bassin , l'embarras qu'elles occasionnent et la difficulté de se les procurer , les ont fait abandonner.

Les atelles employées par les Praticiens portées au-dessus & au-dessous de la hanche , & fixées par des liens comme dans le procédé de David , opposent une très-grande résistance au mouvement que tend à produire l'action des muscles & le poids du tronc , mais l'extrémité inférieure étant abandonnée à sa propre action , la fracture se déplace , ce qui oblige le chirurgien à faire des extensions fréquentes & répétées , tant dans cette fracture que dans le reste de l'étendue de cet os , pour éviter le raccourcissement qui a presque toujours lieu par ses procédés.

Les atelles ne remplissant qu'imparfaitement le but de l'officier de santé , le C. Massot (1) proposa une atelle disposée de manière à faire une extension permanente : voici la manière dont elle est construite , et dont il en faisoit usage. On applique au-dessus ou au-dessous du genou , une jarretière que l'on fixe par le moyen d'une boucle : on coud sur sa partie latérale externe , un lacq destiné à passer par une des ouvertures qui se trouvent pra-

(1) Cette atelle est placée dans le Cabinet des Ecoles , dans l'armoire où sont contenus les bandages et machines , rangée sous le n.º 6.

riquées sur le fanon au niveau du genou : on place l'atelle le long de la partie latérale externe de l'extrémité : on engage sa partie supérieure dans une serviette qui est solidement attachée sur la poitrine pour faire la contre extension : on passe ensuite le lacq dans une des ouvertures correspondantes au genou pour le fixer à une boucle qui est attachée à la partie supérieure du fanon ; ensuite on engage une pièce de bois dans une des ouvertures qui est pratiquée à son extrémité inférieure ; cette pièce doit répondre à la plante du pied & être placée à angle droit pour servir de point d'appui au pied.

Cette atelle désigne le premier pas que l'on a commencé à faire pour l'extension permanente ; mais la compression circulaire que l'on fait au-dessous ou au-dessus du genou , gêne la circulation , comprime les vaisseaux lymphatiques , produit de l'engorgement , & ne remplit point entièrement le but , puisque la jambe est abandonnée presque à son propre mouvement.

Heister indique de faire une seconde extension au-dessus des malléoles , afin de tenir l'extrémité dans une extension parfaite. Desault , convaincu de l'imperfection de ces moyens , tenta , dans les hôpitaux de la Charité & de l'Hôtel-Dieu , l'extension permanente , qui eut tout le succès qu'il en attendoit.

ARTICLE PREMIER.

*Appareil de Default, pour la fracture du
Col du Femur.*

Pour procéder à la réduction, il faut disposer les pieces d'appareil, qui consistent en une compresse languette pour entourer le pied, une bande d'une aune & demie de long, & de trois travers de doigt de large, un bandage de corps, trois atelles : l'externe doit être la plus longue, évidée du côté du membre, avoir à son extrémité inférieure une échancrure, & à un pouce d'elle, une mortaise transversale, d'un pouce & demi de large, l'interne plus courte, & devant dépasser la plante du pied; une troisième plus courte, qui ne doit descendre que jusqu'au genou, des coussinets de paille d'avoine ou de son, que l'on doit préférer au gros linge; deux compresses languettes, le bandage à bandelettes, un drap fanon, & des lacqs.

Le malade déshabillé avec les précautions convenables, le lit fait & composé d'une paille & d'un matelas un peu dur & bien égal, pour que le malade ne dérange pas l'appareil, en l'enfonçant; l'appareil disposé sur le lit, on couche le

malade, & on met le membre sur l'appareil, on place autour du bassin une serviette pliée en plusieurs doubles, attachée par des épingles & par une sous-cuisse du côté sain, un aide fixe le tronc, en retenant le malade par-dessous les aisselles, un autre fait l'extension sur la jambe & le pied, & l'opérateur fait la coaptation. On applique une compresse languette & deux circulaires trempées dans un liniment convenable, maintenues par des bandelettes isolées (1), larges de trois pouces, & assez longues pour faire un tour & demi de la partie. On place une atelle du côté interne de la cuisse, une seconde plus longue, terminée par une mortaise du côté externe. On garnit les deux côtés de l'extrémité de coussinets de son ou de paille d'avoine; on couvre ensuite du drap fanon les deux atelles, & on applique la troisième, qui doit s'étendre depuis la crête des os des îles, jusqu'au genou, sur un coussinet qui doit régner dans toute son étendue. On engage l'extrémité supérieure de l'atelle externe, dans la duplicature du bandage de corps; on place ensuite des compresses épaisses derrière la jambe & au-dessus des malléoles; on porte le milieu de la bande derrière le tendon.

(1) Bandage à bandelettes, article de la fracture de la cuisse, page 194.

d'Achille , on vient la croiser sur le dos du pied , on rapproche les fanons , ayant l'attention qu'ils portent également sur tous les points du membre. On les fixe par des liens qui doivent être au nombre de huit : les premiers doivent être les supérieurs , que l'on noue en dehors sur l'atelle externe : on continue de la même manière jusqu'à la partie inférieure ; on passe le bout de la bande , qui est du côté externe , à travers la mortaise , & on vient le nouer sur l'échancrure de l'atelle externe , avec le chef interne , ayant la précaution de les rendre suffisamment avant de les nouer. Par ce procédé , on fait une extension graduée & permanente , qui ne gêne point le malade , & qui est préférable au bandage du corps , fixé sur la poitrine , & attaché à son lit. Comme les bandes sont sujettes à se relâcher , il faut avoir l'attention de les resserrer , car sans cela , les bandes allongées par le poids du corps , permettroient au bassin de se rapprocher de la cuisse , & bientôt l'appareil deviendrait inutile.

Dans cette méthode , le bassin , la jambe & la cuisse fixés solidement sur une forte atelle , ne peuvent se mouvoir séparément , & changer de situation ; & les mouvemens du tronc , si nuisibles lorsqu'on emploie les autres moyens , n'opèrent ici aucun changement dans l'état du femur , puisque

le bassin ne peut descendre qu'en poussant devant lui la cuisse & la jambe, & que dans ce mouvement, les fragmens de l'os sont retenus dans leur situation respective, parce que l'atelle ne peut ni descendre, ni se raccourcir.

Ce moyen est préférable à tous ceux proposés jusqu'à ce jour, & remplit toutes les indications que présentent les fractures du col du femur : il a l'avantage de la commodité, de la facilité, de la sûreté pour l'exécution, & n'expose le malade à aucuns des inconvéniens attachés aux autres méthodes. L'action des forces extensives se passe inférieurement sur le tendon d'Achille, sur les malléoles, & sur le dos du pied : la bande passant, par le moyen des compresses, au-dessus des malléoles, les vaisseaux sont à peine comprimés. L'effort de la puissance extensive supérieurement se partage entre la tubérosité sciatique, le pubis & la partie des os des îles, sur laquelle porte l'espece de sous-cuisse qui retient l'extrémité supérieure de l'atelle ; toute la circonférence du bassin devient d'ailleurs un nouveau point d'appui, au moyen de la ceinture qui fixe l'atelle, & supporte une partie de son action.

A R T. II.

La fracture du femur étant une des plus difficiles à contenir, à raison du déplacement continuel exercé par la contraction des muscles, est celle aussi qui offre plus d'obstacles pour obtenir une conformation exacte : les difficultés sans nombre, qu'on éprouve, la difformité & le raccourcissement, qui ont fréquemment lieu à la suite de cette fracture, ont fait imaginer différentes machines, tant pour obtenir la réduction, que pour tenir les parties dans la même position. Les machines de Petit, de Pieropan, de Lafaye, de Bellocq, de Coutavoz, &c. n'avoient pas d'autre but : elles ne remplissoient qu'imparfaitement les vues de l'art, puisqu'elles n'agissoient que sur l'extrémité inférieure du membre, sans réagir sur le bassin, ce qui faisoit que le bassin, venant à s'enfoncer dans le lit, l'extrémité supérieure du membre se déplaçoit, ce qui produisoit des douleurs au malade, & donnoit lieu au chevauchement des parties. Tous ces moyens étant presqu'inutiles & douloureux, on a cherché à fixer d'une manière invariable le bassin & la partie inférieure du membre, comme dans la fracture du col du femur, en faisant une extension permanente sur cette partie, ce qui a

été suivi du succès, comme les observations le prouvent (1).

Les anciens se servoient du bandage roulé ; mais les modernes l'ont presque abandonné, 1.^o parce qu'il ne contenoit pas exactement les parties, 2.^o par ce qu'il produisoit de l'étranglement lors du gonflement, 3.^o enfin parce qu'il falloit soulever la partie pour l'application de cet appareil, ce qui dérangoit les parties, lorsqu'elles étoient affrontées, & donnoit lieu à des accidens graves. Comme ce bandage est usité pour certaines fractures, je le décrirai au chapitre des bandages de la jambe. Étant presque abandonné, on y a substitué le bandage à dix-huit chefs, & celui de Scultet, qui sont préférables dans tous les cas, comme l'expérience journaliere le prouve.

Bandage à dix-huit Chefs.

Pour faire ce *Bandage*, on prend trois pieces de linge, de la longueur d'une demi-aune chacune, sur dix à douze pouces de large, ce qui varie cependant suivant la longueur & la grosseur du membre ; on met les trois pieces les unes sur les autres, on les plie en travers toutes les trois, on

(1) Journal de chir. page 311, Tome 2.

les fixe ensemble avec un point d'aiguille, on les coupe chacune en trois parties égales de chaque côté, jusqu'à un demi travers de doigt du milieu, ce qui formera dix-huit chefs.

Le malade déshabillé, le lit préparé, les liens, les fanons placés sur un oreiller, les compresses rangées sur les fanons, ainsi que le bandage à dix-huit chefs, on transporte le malade dans le lit, & on place la partie malade sur l'appareil; on fait ensuite l'extension, la contre-extension & la coaptation, & s'il y a plaie, on la couvre d'un plumaceau trempé dans un défensif; on applique les compresses, & on procède à l'application du bandage, dont le plein doit être exactement sous la partie. On prend le chef interne du milieu, d'un côté, on le relève sur la fracture, en le portant du côté opposé, l'engageant sous le membre, sans déranger la partie, pour que son application soit plus exacte. Il est utile d'arroser chaque chef: on prend ensuite le chef du milieu, du côté externe, on le porte du côté opposé, en relevant l'extrémité du premier chef sur la partie, & usant des mêmes précautions; on saisit le chef inférieur, & ensuite le supérieur, qui doivent recouvrir un peu le chef du milieu, & on les dirige de la même manière. On prend le chef du milieu du second rang, on l'applique sur le lieu de la fracture, & on continue.

successivement à conduire les chefs en forme de circulaire autour de la partie, dans le même ordre que les trois premiers chefs. Quelques praticiens préfèrent ce bandage dans toutes les fractures du femur : le reste de l'appareil est le même que le bandage roulé, que l'on trouvera décrit à l'article de la *fracture de la jambe*.

Ce bandage est employé dans les fractures simples & compliquées de la cuisse, dans celles du bras & de la jambe : sa disposition est la même dans toutes les circonstances ; il ne diffère que par sa longueur & sa largeur.

A R T. I I I.

Bandage à Bandelettes, pour la fracture de la Cuisse, décrit par Scultet.

Au bandage à dix-huit chefs, on a substitué le bandage à bandelettes proposé par Scultet, employé par Pott & par Desault. Comme ce bandage est maintenant usité à l'Hôtel-Dieu, je vais en donner la description exacte, qui est applicable aux autres parties des extrémités.

L'appareil consiste en une serviette pliée en plusieurs doubles, deux sous-cuisses, des compresseurs pour mettre sous les cuisses pour éviter la

compression ; des bandelettes isolées , larges de trois pouces ou de quatre , & assez longues pour faire deux fois le tour du membre , la longueur est toujours relative à la grosseur de la partie , les bandelettes sont placées les unes sur les autres , de maniere que la dernière couvre celle qui est au-dessus de deux tiers , ainsi de suite : plusieurs compresses languettes pliées en plusieurs doubles , deux atelles ; l'interne doit être plus courte que l'externe , qui doit s'étendre depuis la crête des os des îles jusqu'à trois pouces du bord externe du pied , elle doit être échancrée à son extrémité & avoir une mortaise à un pouce de l'échancrure , des compresses graduées pour garnir le pourtour du tendon d'Achille : une bande longue d'une aune & demie , & large de deux travers de doigt , un drap fanon , des remplissages de gros linge , ou des coussinets de paille d'avoine ou de son , de même longueur que le membre , ce qui est préférable au remplissage ; enfin , des liens.

Le malade déshabillé avec les précautions requises , le lit préparé , l'appareil disposé , on couche le malade & on place la partie sur l'appareil ; un aide fixe le malade sous l'aisselle , un autre tient d'une main le bout du pied , & de l'autre , le talon dans la paume de la main , pour faire graduellement l'extension sans déranger la partie dé-

placée ; enfin , d'autres soutiennent le bassin & la partie supérieure de la jambe , pour empêcher les parties de vaciller. Le chirurgien entoure avec ses mains le membre pour procéder à la coaptation ; la réduction faite , on procède à l'application de l'appareil : s'il y a plaie , on la couvre d'un plumaceau chargé du défensif convenable : on arrose les compresses languettes avec une embrocation : on entoure le membre avec les compresses circulaires que l'on maintient avec le bandage à bandelettes. On commence par entourer l'extrémité inférieure du femur avec la dernière bandelette , qui doit faire deux fois le tour de la partie : dans l'application de ce bandage , on procède toujours de la partie inférieure à la partie supérieure , ayant soin d'engager avec précaution sous le membre la portion de la bandelette repliée , afin de donner plus de solidité à chaque tour. On procède à l'application de la seconde qui doit couvrir les deux tiers de la largeur de la première : on continue à appliquer successivement des bandelettes jusqu'à ce que le membre soit entièrement couvert jusqu'à sa partie supérieure , en usant des mêmes précautions que pour la première & en les arrosant , ce qui facilite l'application.

On garnit les deux côtés de la jambe et de la cuisse avec des coussinets de paille d'avoine ou de

On : on place ensuite les atelles, l'une en dedans ; qui doit être la plus courte & ne doit pas aller jusqu'au haut de la cuisse , de peur de blesser les parties génitales ; la seconde en dehors , qui doit s'étendre depuis la crête des os des îles jusqu'à quatre pouces au-delà du bord externe du pied. On rapproche les atelles du membre , ayant soin qu'elles portent également sur tous les points du membre : on place le milieu de la bande à la partie postérieure de la jambe que l'on fait passer sur les malléoles pour la croiser sur le dessus du pied , ayant soin de l'éloigner par des compresses épaisses pour éviter l'engorgement des vaisseaux : on recouvre les atelles du drap fanon , on les rapproche du membre , et on les maintient dans cette position par quatre ou cinq liens pour la cuisse & trois pour la jambe : on serre ceux qui sont les plus près de la fracture , ayant soin de placer les nœuds sur l'atelle externe , afin de ne point incommoder le malade. On engage la partie supérieure de l'atelle externe dans la duplicature d'une serviette bien forte pliée en huit doubles , que l'on assujettit par des sous-cuisses qui portent sur des compresses épaisses : on peut fixer la sous - cuisse du côté malade par le moyen d'un nœud fait sur l'extrémité de l'atelle engagée dans le bandage de corps. Lorsque les liens sont serrés dans toute l'étendue du

membre, on passe le chef externe de la bande ou du lac dans la mortaise; ensuite on dirige le chef interne sur l'échancrure, & après avoir étendu le membre suffisamment, on les assujettit par un nœud; la partie est placée sur de faux fanons ou des oreillers disposés de manière à remplir les vuides. Comme le linge est susceptible de prêter, il faut surveiller l'appareil & le serrer plus ou moins souvent pour qu'il remplisse l'indication qu'on se propose.

Le bandage à bandelettes est simple, facile à appliquer et à renouveler; car lorsqu'une des bandelettes est gâtée, on peut la remplacer aisément par un autre, tandis que dans le bandage de Pott, il faut changer tout l'appareil, les bandes étant toutes fixées sur une bandelette qui les traverse; c'est un espèce de bandage roulé qui s'applique aisément sur la partie, dit Petit (1) en décrivant le bandage à dix-huit chefs, qui comprime également & qui peut être renouvelé sans faire changer de position au membre, tandis que le bandage à dix-huit chefs, malgré son utilité reconnue, ne peut être remplacé partiellement comme le bandage à bandelettes.

(1) *Maladies des os*, page 36, Tome 2.

La maniere de fixer le membre sur l'atelle est un moyen simple et facile à exécuter , & qui n'a aucun des inconvéniens des machines proposées pour les fractures obliques du femur , & pour le transport des malades ; par ce procédé ingénieux , on s'oppose à la contraction des muscles , en rendant le bassin & toute l'extrémité inférieure immobile par une extension permanente qui est aisée à faire , et qui n'a pas les inconvéniens énoncés par la plupart des Auteurs , qui ont presque tous mal dirigé leurs moyens d'extension.

Les succès que l'on obtient de ce procédé m'engagent à inviter les jeunes chirurgiens à méditer ce mode & à en faire l'application dans les fractures simples & compliquées du femur , sur-tout lorsqu'on est obligé de transporter les malades après une bataille.

A R T. I V.

Bandage unissant des Plaies en travers de la Cuisse.

Les plaies profondes de la cuisse faites par des instrumens tranchans , exigent les plus grands soins de la part du chirurgien ; les moyens proposés sont la situation , le bandage & la future

qui étoit recommandée par les anciens. La chirurgie moderne, dont les connoissances sont plus profondes en anatomie, a abandonné la future pour y suppléer le bandage.

Pour procéder à la réunion, il faut disposer l'appareil qui consiste en deux pieces de linge de la longueur de la cuisse; à l'une, on fait trois lanières, & à l'autre trois boutonnières, deux compresses graduées dont l'épaisseur est toujours relative à la profondeur de la plaie; un plumaceau & deux bandes longues de cinq à six aunes & de trois travers de doigt de large.

La plaie lavée & nettoyée, on met le membre dans la plus grande extension: on prend une bande dont on porte le chef sur le bassin du côté opposé à la maladie, sur lequel on fait deux circulaires pour le fixer: on conduit la bande sur le membre malade. Après avoir fait trois ou quatre doloires sur la partie supérieure de la cuisse, on place la piece de linge qui est coupée en lanières sur sa partie antérieure: on la fixe par un tour de circulaire: on renverse la partie supérieure de cette piece sur le circulaire que l'on fixe par un second tour; ce que l'on répète quatre à cinq fois, ayant soin que ces circulaires soient éloignés de quatre à cinq travers de doigt de la plaie, afin que les compresses graduées que l'on place sur les bords

de la division , ne soient pas ramenées sur elles : on fixe par plusieurs tours de circulaires au-dessous du genou , le chef de la seconde bande : on monte par des doloires au-dessus du genou , on place la piece de linge où l'on a pratiqué autant de boutonnières qu'il y a de lanieres à la piece supérieure : on fixe de même par des tours de circulaires l'extrémité de cette piece : on confie à un aide la bande ; on couvre la plaie d'un plumaceau : on place à quatre travers de doigt des bords de la plaie , des compresses graduées dont l'épaisseur est toujours relative à la profondeur de la plaie , & la longueur à son étendue : on passe les lanieres dans les boutonnières , on les tire en sens opposé ; par ce procédé , les compresses graduées dépriment les parties & rapprochent les bords de la plaie ; on fixe ensuite les lanieres & les boutonnières avec la bande inférieure avec laquelle on fait des doloires , en montant jusqu'à la partie supérieure du membre.

Arrivé vers les circulaires de la bande supérieure , on entre-croise les deux bandes ; la bande supérieure sert à faire des doloires en descendant , pour fixer la piece de linge qui a des boutonnières jusqu'à la partie inférieure de la cuisse , et on attache en dehors l'extrémité de la bande : on place le membre sur des oreillers , & on met l'extré-

mité dans une tension parfaite, & on la fléchit sur le bassin, lorsque l'on craint l'indocilité du malade, il est très prudent de mettre une atelle convexe & matelassée sous le jarret, pour empêcher que le malade ne fléchisse involontairement la jambe.

Ce bandage est facile à faire, ne forme aucuns plis sur la plaie, rapproche les parties les unes des autres, & s'oppose à la rétraction des muscles, mais il ne peut remplir les vues du chirurgien qu'aidé de la situation. Il convient dans les amputations, dans les plaies transversales de l'abdomen, dans les plaies de tête; c'est au génie du chirurgien à le disposer & à savoir l'employer suivant l'exigence des cas.

ART. V.

Capeline à un seul Globe.

Les capelines ont été de tous les tems employées après les amputations de la cuisse. Les auteurs classiques ayant tous décrits ce bandage, les jeunes praticiens s'en sont rapportés aux préceptes qu'on leur a donnés, sans songer aux inconvéniens que cet appareil pouvoit produire. Malgré qu'il ne remplisse qu'imparfaitement les

vues que l'on se propose , & que le bandage que j'indique soit préférable à raison de sa solidité, j'ai cru qu'il étoit utile pour ceux qui entrent dans la carrière de la chirurgie de le décrire , comme étant encore usité à l'armée.

Auparavant de procéder à l'amputation , il faut disposer l'appareil qui consiste en un tourniquet ou un garo , des bandelettes pour fixer les parties, un couteau droit , une compresse fendue , une scie , une pince à disséquer pour saisir le vaisseau & porter la ligature , du linge fin , de la charpie brute ou rangée en forme de gateau , une compresse double taillée en croix de Malthe , trois compresses languettes et une bande de huit à dix aunes de long sur trois travers de doigt de large.

L'amputation faite , les vaisseaux liés & les ligatures mises dans un linge pour les distinguer des pieces d'appareil , on met sur l'os un linge fin & sur la plaie un autre qui la couvre entièrement ; par dessus on place de la charpie ou un gateau maintenu par une compresse double taillée en croix de Malthe que l'on porte à la partie postérieure pour revenir sur les parties latérales : on relève la compresse pour couvrir la charpie ; on la dirige antérieurement et latéralement , & ensuite latéralement pour fixer les chefs antérieurs & postérieurs , soutenus par des compresses lon-

guettes & disposées en croix; la première a ses chefs placés extérieurement & intérieurement & son plein sur le moignon; on replie son chef interne sur le trajet de l'artere; la seconde est portée de la partie antérieure à la postérieure, & fixée par une troisième qui est placée circulairement autour du moignon, le tout fixé par la capeline. On commence par faire deux circulaires au-dessus du moignon, pour fixer le chef de la bande; on fait un renversé antérieurement, pour venir passer sur le moignon, & ensuite à la partie opposée, faire un second renversé; on fait un circulaire pour fixer ces deux renversés, & un renversé extérieurement, pour passer sur le moignon faire une croix, & delà à la partie opposée, pour les assujettir par un circulaire; on fait encore deux renversés, pour garnir exactement les angles des croisés, formés par les deux premiers jets; on les assujettit par des circulaires, ensuite on descend, par des doloires, jusqu'à l'extrémité du moignon, ayant soin de bien couvrir les renversés. Si la bande n'étoit pas entièrement employée, on pourroit terminer par des circulaires.

A R T. VI.

Capeline à deux Globes.

Pour faire ce bandage, on prend une bande roulée à deux globes inégaux, semblable à la précédente. Le globe destiné à faire les renversés doit être plus gros, ayant plus d'étendue à parcourir. Pour être moins embarrassé, le chirurgien confie à un aide le globe destiné à faire des circulaires, qui doit avoir quatre aunes, tandis qu'il fera les renversés avec l'autre globe. L'appareil placé, on le maintient par la capeline. L'opérateur prendra le gros globe, avec lequel il fera deux circulaires au-dessus du moignon; il continuera, par des doloires, jusqu'au globe que l'on a donné à tenir: si on avoit fait l'amputation à la partie supérieure de la cuisse, il faudroit faire deux circulaires autour du bassin, pour donner de la solidité au bandage; ensuite on renverse le petit globe de la partie antérieure à la postérieure, que l'on fixe par un circulaire; on fait un second renversé, qu'on dirige de la partie externe à la partie interne, qu'on fixe par un circulaire; on recouvre les deux angles, par des renversés qu'on assujettit par un circulaire; ensuite on descend, par des rampans,

206 *Bandage pour l'amputation de la Cuisse.*

jusqu'à l'extrémité du moignon, & on remonte ; par des doloires, jusqu'à l'endroit où on a commencé.

La capeline est depuis long-temps en usage ; on l'emploie encore dans quelques hôpitaux & à l'armée ; mais elle a de grands inconvéniens : 1.^o elle est difficile à appliquer ; 2.^o elle ne contient pas d'une manière ferme l'appareil ; enfin les pièces d'appareil, ainsi que ce bandage, tendent à relever les chairs, & à procurer la dénudation. La capeline à deux globes, quoique plus embarrassante, est plus solide, & peut être employée dans le transport des malades, après les batailles.

A R T. V I F.

Bandage pour l'amputation de la Cuisse.

La difficulté de faire les capelines & la dénudation qu'elles causoient, a fait substituer un bandage plus simple, & qui remplit mieux l'indication. Pour faire ce bandage, il faut une bande longue de sept à huit aunes, sur trois travers de doigt de large, des bandelottes unissantes isolées, ou deux pièces de linge fendues en trois, jusqu'aux deux tiers, ce qui forme six lanieres, dont trois doivent avoir deux boutonnières, & trois doivent

être sans boutonnières, de la charpie & des compresses languettes. On porte le chef sur le bassin, que l'on fixe par deux circulaires; on descend ensuite par des doloires, jusqu'à six travers de doigt, jusqu'à la plaie; on place antérieurement & postérieurement les deux pieces de linge, que l'on fixe par deux tours de circulaires; on renverse l'extrémité de chaque piece antérieurement & postérieurement, que l'on maintient par un tour de circulaire, on la renverse trois ou quatre fois de la même manière, on fixe la ligature du côté interne de la plaie, on l'enveloppe dans un linge, pour la distinguer des pieces d'appareil; on rapproche la peau, en la dirigeant transversalement, pour que les parties soient dans un contact plus exact, que la plaie offre moins de surface, & que la suppuration soit moins abondante; on couvre la plaie de charpie, & on engage les lanieres dans les boutonnières; on les tire en sens opposé dans la direction de la plaie, on les fixe par des circulaires, pour venir jusqu'au bord de la plaie. On peut suppléer à ce bandage des languettes agglutinatives, soutenues par des compresses, & fixées de la même manière que l'extrémité des bandettes unissantes. On place le moignon, convenablement sur un oreiller; on surveille le malade, de crainte d'hémorrhagie.

Ce bandage , simple & facile à appliquer , est préférable aux précédens , parce qu'il favorise une réunion plus prompte , en faisant d'une plaie énorme , une plaie simple , & que cet appareil ne se dérange pas.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages & Appareils pour les Maladies du Genou.

ARTICLE PREMIER.

Appareil pour la luxation du Genou.

La rotule réduite , & la jambe placée dans une situation convenable , on met sur le genou une compresse pliée en plusieurs doubles , fendue en forme de fronde , trempée dans un défensif convenable (1) , on prend une bande de huit aunes de long , sur trois travers de doigt de large , on

(1) L'eau végeto-minérale est le défensif que l'on emploie journellement à l'Hospice d'Humanité.

fait ensuite le bandage appelé doloire du femur. On commence par assujettir le chef de la bande, par deux circulaires placés à quatre travers de doigt au-dessus du genou, on descend obliquement sous le jarret, pour faire deux circulaires à la partie supérieure de la jambe, on revient derrière le jarret, pour entre-croiser le premier jet, & y faire un X; on remonte sur la cuisse, pour former un doloire au-dessus du genou, ayant soin de couvrir la partie inférieure des circulaires par lesquels on a commencé, on revient sous le jarret, pour former un doloire sur la partie supérieure de la jambe, en couvrant le bord supérieur des circulaires qu'on y a faits. On continue de cette manière à faire des croisés sous le jarret, & des doloires au-dessus & au-dessous du genou, jusqu'à ce qu'on ait recouvert cette articulation jusqu'à la rotule. Pour empêcher qu'elle ne se dérange, on place une compresse épaisse sur le côté où la rotule a été entraînée, pour la repousser & empêcher qu'elle ne se déplace: on la maintient par un ou deux tours de circulaires faits sur la rotule, ensuite on fait des doloires supérieurement & inférieurement, & on termine par des circulaires à l'endroit où l'on a commencé.

Ce bandage a été proposé pour la luxation de

la rotule ; il peut être de quelque utilité dans les contusions de cette articulation.

A R T. II.

Le Huit de Chiffre.

On prend une bande de la même longueur que la précédente, on commence par deux circulaires à la partie inférieure du femur, l'on passe obliquement sur le genou, pour se rendre à la partie supérieure de la jambe, d'où l'on monte sur le genou, pour former un X, on réitere ces X & les circulaires au-dessus & au-dessous du genou, trois ou quatre fois ; on a soin de disposer les croisés, de sorte qu'il en résulte deux spica, dont le supérieur doit être ouvert du côté de la cuisse, & l'inférieur du côté de la jambe ; ensuite on vient passer sous le jarret, pour faire deux circulaires à la pointe du spica, tant supérieurement qu'inférieurement, & on termine par des circulaires où l'on a commencé.

Ce bandage étant très-compressif, peut être de quelque utilité pour arrêter une hémorrhagie, après l'extirpation d'une loupe ou autres corps.

A R T. I I I.

Bandage pour la fracture en long de la Rotule.

Ce bandage est du nombre des bandages unifans ; pour l'appliquer , il faut une compresse assez épaisse & longue pour s'étendre d'un côté du jarret à l'autre , deux compresses épaisses qui doivent s'étendre au-dessus & au-dessous de la rotule , & avoir deux à trois travers de doigt de large sur six de long , & une bande de quatre travers de doigt de large sur six aunes de long qu'on dispose de la manière suivante. On mesure la distance qu'il y a entre les deux bords de la rotule : on fait à l'extrémité de la bande trois lanieres , & à égale distance du bord de la rotule , trois boutonnières : on roule la bande à un seul globe ; on applique sous le jarret la compresse , on place à la partie diamétralement opposée à la rotule , le plein qui se trouve entre les lanieres & les boutonnières : on les tire en sens opposé & on les conduit sous le jarret pour venir les fixer : on continue ensuite par des doloires au-dessus & au-dessous du genou.

Ce bandage est préférable au bandage unissant roulé à deux globes ; il est plus facile à appliquer

& ne fait point de plis : il convient dans les plaies en long de cette articulation , & pour réunir après qu'on a fait l'extraction des corps étrangers qui s'y sont formés, ou qui y sont introduits du dehors. Il est quelquefois nécessaire de mettre une atelle sous le jarret pour s'opposer aux mouvemens de cette partie , moyen que je préfère aux fanons.

A R T. I V.

Le Kiastre , pour la fracture en travers de la Rotule.

Le bandage des anciens pour la fracture en travers de la rotule est très-composé ; la difficulté de remplir exactement les indications que l'on doit remplir , m'a déterminé à substituer le bandage unissant des plaies en travers , qui remplit parfaitement le but du chirurgien : comme le kiastre est décrit dans presque tous les auteurs classiques , j'ai cru que sa description pouvoit être de quelque utilité pour juger de l'efficacité de celui dont je fais usage.

Pour faire ce bandage , on aura une bande de dix aunes de long sur trois travers de doigt de large roulée à deux globes , une piece de linge d'un quart d'aune de long sur six travers de

doigt de large , taillée en fronde à quatre chefs , ayant ſoin de faire un trou en rond dans le milieu , deux compresſes graduées taillées en croiſſant , pour placer au-deſſus & au-deſſous du genou , & une ſerviette roulée comme les faux ſavons : on met la jambe dans la plus parfaite extension , les parties rapprochées , on place la piece de linge ſur la rotule ; les compresſes graduées taillées en croiſſant au deſſus & au-deſſous de la rotule & une ſerviette dont le plein doit être appliqué ſous le jarret et les rouleaux ſur les parties latérales du genou , pour éviter la compreſſion des tendons : on prend la bande dont on applique le plein ſur la compreſſe ſupérieure ; l'on conduit enſuite les globes de l'un et l'autre côté ſous le jarret , où on les change de main en les croiſant pour venir ſur la compreſſe inférieure : on entre-croiſe les bandes en les changeant de main pour revenir ſous le jarret & remonter au-deſſus du genou , où l'on change de main les globes pour les entre-croiſer & redeſcendre ſous le jarret pour venir de nouveau ſous la rotule : après avoir fait encore deux tours de la même maniere , on met une petite compreſſe ſur le genou , on tire en ſens oppoſé les quatre chefs de la fronde pour rapprocher les compresſes vers les extrémités de la partie fracturée : on les diſpoſe en forme d'*X* ſur la ro-

rute : on les maintient par deux tours semblables aux premiers ; ensuite on emploie le reste de la bande en faisant des doloires sur la cuisse ou la jambe jusqu'à leur partie moyenne. Quelques praticiens plaçoient sous le jarret un morceau de carton ou un morceau de bois creusé en auge , ou un chassis (1), afin de s'opposer aux mouvemens de cette articulation.

Ce bandage est préférable aux machines que l'on a imaginées pour cette fracture.

A R T. V.

Bandage pour la fracture en travers de la Rotule.

Pour faire ce bandage, on prend deux pieces de linge de la longueur & de la largeur du membre ; l'on fait à l'une deux lanieres & à l'autre deux boutonnières : on dispose deux petites compreses & deux bandes de six aunes de long sur trois travers de doigt de large & une atelle convexe garnie de linge.

On met le membre dans l'extension la plus

[1] Cabinet des Ecoles, rangé sous le numéro 20, armoire 3. --- Maladies des os, *Petit*, page 234, Tome 2.

parfaite : on prend une bande dont on porte le chef sur le bassin du côté opposé à la maladie que l'on fixe par deux tours de circulaires : on descend à la partie supérieure de la cuisse ; on place la piece de linge où se trouvent les deux lanieres , sur la partie antérieure : on en fixe le chef par plusieurs tours de circulaires , & on descend à peu de distance de la rotule : on prend la seconde bande dont on fixe le chef par deux tours de doloires sur le dessus du pied : on place la seconde piece de linge où se trouvent les boutonnières sur la jambe : on monte par des doloires jusqu'à la tubérosité du tibia ; on donne les bandes à tenir à un aide , on place des compresses au-dessus & au-dessous de la rotule ; on passe ensuite les lanieres dans les boutonnières , on les tire en sens opposé , afin que les compresses rapprochent les parties fracturées : on met l'atelle sous le jarret , & on prend la bande supérieure pour descendre jusques sous le jarret , sur la jambe , pour fixer la bandelette inférieure & l'atelle , & on termine par des doloires jusqu'à la partie inférieure de la jambe ; la bande inférieure est dirigée sous le jarret pour fixer la piece supérieure , & on termine par des doloires jusqu'à la partie supérieure de la cuisse : on met le membre sur des oreillers dans une extension parfaite , pour éviter toute ef-

pece de mouvement. Dans la rupture du ligament inférieur de la rotule , on employe le même bandage , ayant seulement l'attention de déterminer la traction sur la partie supérieure de la rotule.

Ce bandage est préférable aux précédens ; je l'ai employé avec succès , ainsi que plusieurs de mes élèves.

ART. VI.

Bandage pour l'Anévrisme de l'Artère poplitée.

Pour procéder à cette opération , il faut disposer l'appareil , qui consiste en un tourniquet , ou le garo de Morel , une pelotte pour comprimer l'artère femorale à la partie supérieure de la cuisse , un bistouri , une sonde cannelée , des aiguilles courbes armées de fil ciré , de la charpie brute saupoudrée de colophane ; une compresse carrée , une compresse languette pliée en deux , fendue en maniere de fronde , & assez longue pour faire un tour & demi de la partie , une bande de cinq à six aunes de long sur trois travers de doigt de large.

Le malade couché sur le ventre , on met l'artère à nud , on en fait la ligature que l'on enveloppe

dans du linge pour les distinguer des autres pieces d'appareil , afin qu'elles ne soient pas tirillées dans les pansemens : on remplit l'intervalle du jarret de charpie saupoudrée de colophone , qui doit excéder le niveau du jarret , afin que le point de compression soit entre les deux ligatures , & que les vaisseaux collatéraux ne soient pas comprimés : on met une compresse quarrée pliée en quatre par dessus , que l'on soutient par une compresse taillée en fronde , dont chaque chef doit être porté au - dessus & au - dessous du genou , que l'on maintient par un bandage fait en forme de huit de chiffre. On commence par fixer la bande par deux tours de circulaires médiocrement ferrés au-dessus du genou : on la porte ensuite obliquement sous le jarret pour venir à la partie supérieure de la jambe , où l'on fait un tour médiocrement ferré : on revient sous le jarret croiser le premier jet pour se rendre à la partie supérieure du genou : on continue ainsi en faisant plusieurs doloires sous le jarret , & on termine par des circulaires au-dessus du genou : il faut avoir la précaution de ne pas ferrer pour ne pas intercepter les anastomoses (1).

L'appareil appliqué , on met le malade sur le

[1] Dissertatio de poplitis Anevrismate , 1784.

dos : on place sur des oreillers l'extrémité à demi fléchie et dans l'abduction : on couvre la jambe avec de la flanelle & des linges chauds : on surveille le tourniquet qui doit constamment rester pendant une partie du traitement.

CHAPITRE II.

Bandages pour la Jambe.

ARTICLE PREMIER.

Bandage pour la fracture simple de la Jambe.

Pour procéder à la réduction, il faut disposer l'appareil, qui consiste en une compresse fine & fendue, trois bandes de trois aunes de long sur trois travers de doigt de large, ou une bande de neuf aunes de même largeur, trois atelles, des fanons, des liens, une semelle de bois ou de carton, une compresse longue appelée tibiale, une petite bande pour fixer la semelle, une compresse roulée appelée talonnière, ou de la charpie.

Le malade couché & la réduction faite, on procède à l'application de l'appareil, on trempe

dans l'eau-de-vie ammoniacée la compresse que l'on tient entre les pouces & les doigts indicateurs, on la porte en dedans de la jambe, ensuite, on va chercher avec le doigt du milieu & les autres doigts de chaque main, les bouts de la compresse fendue, on les conduit de dedans en dehors par dessus le chef de la compresse, pour terminer leur circonvolution & éviter les plis & les godets; on trempe la bande dans l'embrocation, on en déroule le chef de huit travers de doigt, on tient le globe comme un pivot ou dans la main droite, si c'est la jambe droite, & le chef placé entre le pouce et les doigts medius, indicateur & annulaire, on porte par dessous la jambe le bout de la bande, & on l'applique sur l'endroit fracturé du côté interne de la jambe; le chef s'applique avec d'autant plus de facilité, que la bande est mouillée: on continue à dérouler la bande avec la main droite pour fixer le chef; alors avec la main gauche, on prend le globe, on porte les doigts de la main droite sous la partie interne & postérieure de la jambe pour soutenir les pieces fracturées, pendant qu'avec la main gauche, on commence le second tour de circulaire: arrivé au côté externe de la jambe, on élève la bande perpendiculairement pour qu'elle se trouve déroulée suffisamment pour faire le tour de la partie: on reprend avec

la main droite le globe de la bande sans exercer aucun mouvement , & on porte la main gauche sous la jambe pour soutenir la partie fracturée , & on acheve le second circulaire , ayant soin toujours qu'alternativement une des mains soutienne la partie pendant que l'autre déroule & emploie la bande. On en fait un troisieme de même , & on continue par des doloires jusqu'à la partie supérieure du membre : si la fracture étoit dans la partie supérieure de la jambe , on feroit deux tours sur le genou : on applique ensuite la seconde bande : on commence par trois circulaires sur la fracture , & on descend par des doloires jusqu'à l'articulation du pied. La jambe étant plus mince à la partie inférieure , la bande est sujette à faire des godets qui empêchent qu'elle ne comprime exactement : pour obvier à ces inconvéniens , on fait des renversés , ou on applique des compresses graduées pour égaliser le membre.

Après ce premier renversé , on en fait un second , un troisieme ou un quatrieme , ou davantage , en montant du côté du genou , & en descendant du côté du pied , à chaque doloire , on relevera la bande pour la tendre lorsqu'elle aura passé de la partie interne à l'externe de la jambe ; lorsque la fracture est à la partie inférieure de la jambe , il faut faire deux tours de croisés sur le dessus

du pied pour revenir terminer par des doloires à la partie inférieure de cette partie. On place des languettes plus épaisses en bas qu'en haut, dans lesquelles on met des atelles de bois; la première est placée entre le tibia & le peroné; la seconde en dehors de la jambe; la troisième en dedans de la jambe; & la quatrième à la partie postérieure, elle ne doit pas aller jusqu'au talon: on garnit quelquefois l'extrémité inférieure de la jambe de compresses graduées: on fixe les compresses avec une troisième bande dont on applique le chef à la partie inférieure du membre que l'on fixe par trois tours de circulaires, on monte par des doloires jusqu'à la partie supérieure: on place le membre dans les fanons qui sont faits de deux lattes concaves du côté du membre; pour qu'elles s'appliquent mieux sur la partie; l'atelle externe doit s'étendre depuis les os des îles jusqu'à deux travers de doigt du bord externe du pied; l'atelle interne doit être plus courte & s'étendre depuis deux travers de l'arcade du pubis, pour ne pas blesser les parties génitales, on les entoure d'une serviette ou d'une pièce de linge arrangée pour cet usage: on peut replier l'extrémité de la serviette du côté interne, pour que l'extrémité de l'atelle ne blesse pas: on place des coussins ou remplissages remplis de paille d'avoine ou de son, qui doi-

vent avoir la même longueur que les atelles : ils doivent être plus épais au-dessus des condyles du femur & des malléoles : on rapproche les fanons, on noue le lien qui répond à la fracture sur le bord de l'atelle externe : on noue celui qui est au-dessous, on vient ensuite nouer ceux qui répondent à la cuisse : on met une semelle que l'on maintient par le moyen d'une bande que l'on croise sur le dessus du pied, & que l'on attache sur l'atelle : on couvre tout l'appareil en formant des lozanges que l'on fixe avec des épingles : on met sous le talon une compresse roulée ou une bande roulée à deux globes, pour qu'il ne soit pas comprimé : on déroule les faux fanons pour remplir les vides qui sont entre les parties : on place le membre de manière que le pied soit un peu plus élevé.

On se sert de cet appareil dans les fractures simples, dans les fractures compliquées, on emploie le bandage à dix-huit chefs, ou celui de Scultet décrit à l'article de la fracture de la cuisse.

Dans la fracture du péroné, avant que d'appliquer le bandage roulé pour affronter les deux pièces du péroné, pour les tenir dans leur écartement naturel, on mettra à la partie antérieure & postérieure sur l'endroit qui répond à l'entre-deux des os, une languette assez épaisse, ou une atelle étroite bien matelassée, afin que la bande circu-

Bandage pour la rupture du Tendon d'Achille. 223

laire qu'on appliquera immédiatement par-dessus puisse refouler assez de chairs entre le tibia & le péroné , pour que les deux pieces de péroné soient tenues affrontées & éloignées convenablement du tibia. Ce procédé équivaut , en quelque façon , au bandage circulaire qu'on ne peut pas mettre autour d'un seul os fracturé. Cette précaution est encore indiquée pour les fractures complètes de la jambe.

A R T II.

Bandage pour la rupture & la section complète & incomplète du Tendon d'Achille.

Pour faire ce bandage , on prend une bandelette de trois travers de doigt de large sur trois quarts de long , de la charpie , des compresses graduées , & une bande longue de quatre aunes sur trois travers de doigt de large.

On commence par étendre le pied sur la jambe & la jambe sur la cuisse , afin de relâcher les muscles & rapprocher les parties divisées : on fait maintenir par un aide le pied dans cette situation ; on rapproche les parties divisées : on couvre la plaie d'un plumaceau , on couvre la partie rompue avec des compresses trempées dans l'eau-de-

vie : on place , comme Petit l'indique , la compresse languette qui doit s'étendre depuis les extrémités des orteils jusqu'au-dessus du jarret , laissant excéder les deux extrémités libres. On remplit de charpie & de compresses épaisses & graduées les vides qui se trouvent sur les côtés du tendon d'Achille , afin de rapprocher les extrémités exactement les unes contre les autres , & d'empêcher que les tours de circulaires ne les dépriment & les rapprochent vers le tibia , ce qui rendroit la cicatrice inégale & imparfaite , & pourroit occasionner l'agglutination aux parties contre lesquelles le bandage les pousse , & faire perdre l'action à ce tendon ; ensuite , on prend la bande dont on porte le chef vers les orteils par deux tours de circulaires qui doivent passer sous la compresse languette dont on renverse l'extrémité vers le talon : on fixe par de nouveaux tours la partie renversée que l'on maintient par des circulaires qui doivent couvrir tout le pied : on porte ensuite la bande au-dessus de la plaie sur les compresses graduées pour les fixer ainsi que la languette : on la conduit au-dessus de la plaie ou de la rupture , de manière à rapprocher les parties divisées : on continue par des doloires jusqu'au-dessus du genou , pour fixer la bandelette ; on renverse son chef supérieur que l'on fixe par plusieurs

sieurs tours de doloires ; on les tire ensuite à contre-sens , afin de comprimer les muscles , détendre le pied & de le tenir dans cette situation jusqu'à parfaite guérison.

Ce bandage , quoique simple , exige de l'habitude & du soin de la part du chirurgien : pour rendre la réunion plus certaine , Petit inventa une pantoufle qui porte son nom , composée d'une lanierre attachée au talon & à la partie postérieure de la pantoufle : on passe cette lanierre dans un treuil qui est assujetti par deux appendices de cuir pliant , qui est fixé par des boucles au-dessus & au-dessous du genou (1). J'ai substitué à cette mécanique un moyen plus simple & qu'on peut aisément se procurer : on prend un chaufson de cuir ou de fil , auquel on coud sous la partie correspondante au talon , une bande , ou un ruban de fil ou de soie. Après avoir pansé la plaie comme ci-dessus , & arrangé l'appareil pour mettre de niveau les parties rompues ou coupées , on dirige la bande ou la lanierre le long de la partie postérieure de la jambe , pour la passer dans une boucle qui est cousue à la postérieure d'une jarre-

[1] Chapitre de la rupture des tendons , page 295, Tome 2, Discours préliminaire , page 22 , Tome 1 ; Cabinet des Ecoles , rangé sous le num. 14, arm. 3.

tiere qui est fixée au-dessus du genou , en serrant plus ou moins la lanier : on met le pied dans une extension comp'ette , & la jambe dans la flexion , le malade reste couché , le membre placé sur un oreiller & mis dans l'abduction.

A R T. III.

Du Doloire de la Jambe & de la Cuisse.

Pour faire ce bandage , on prend une bande de sept à huit aunes de long sur trois travers de doigt de large : on fixe le chef par deux circulaires autour de la malléole ; on dirige ensuite le jet sur la convexité du pied pour passer sous la plante & venir faire un croisé sur le dessus du pied : on fait quatre doloires sur cette partie , & on vient à la partie inférieure de la jambe , où l'on fait des renversés jusqu'au mollet : on continue par des doloires jusqu'à la partie supérieure de la cuisse ; si la bande est assez longue , il faut faire deux ou trois circulaires autour du bassin pour donner de la solidité à ce bandage.

Il convient dans les varices , dans les engorgemens des extrémités , dans les érysipelles , & pour contenir un appareil sur cette partie.

Dans les engorgemens des jambes , je préfère

un bas de coutil , qu'on lasse , afin de le ferrer plus ou moins suivant l'exigence des cas ; il faut avoir soin de mettre sous le lacet une piece de coutil pour qu'il ne comprime pas la peau.

A R T. I V.

De l'Étrier pour la Saignée du Pied.

Pour fairé ce bandage , on prend une bande d'une aune & demie de long , sur deux travers de doigt de large : on laisse pendre un jet de six pouces de long , on place la compresse sur l'incision , on assujettit le jet par le talon du malade qui se trouve posé sur le genou du chirurgien , on monte ensuite obliquement sur la compresse que l'on retient avec le pouce de l'autre main pour faire un circulaire autour de la partie inférieure de la jambe au-dessus des malléoles pour venir sur la compresse , croiser le premier jet en formant un X ; on fait trois ou quatre tours de la même maniere en formant des doloires qui doivent se trouver vis-à-vis la compresse ; ensuite on passe obliquement du côté interne derriere le talon , que l'on embrasse pour venir sur le chef qui est fixé sous le talon du côté externe ; passer sous la plante du pied pour revenir du côté interne : on relève le

chef externe sur la convexité du pied, & on noue les deux chefs sur le bord externe du pied.

Ce bandage ressemble à peu près au huit de chiffre, que l'on fait plus ou moins bas, suivant le lieu où l'on fait l'ouverture; car on doit fixer le chef différemment, si on fait la saignée du côté de la malléole externe; si on faisoit la saignée sur le dessus du pied, ou près du gros orteil, on commenceroit par assujettir la compresse & le chef de la bande par deux tours de circulaires; ensuite on viendrait embrasser la partie inférieure de la jambe pour faire trois tours de doloires et terminer sur l'endroit de la saignée par deux circulaires.

A R T. V.

Bandage pour la luxation du Pied.

Lorsqu'il y a eu une violente distension dans l'articulation du pied, ou qu'il a été luxé, il faut employer un appareil convenable pour le maintenir dans sa situation après la réduction; il consiste en des compresses languettes trempées dans de l'eau-de-vie ammoniacée, que l'on croise sur l'articulation, & que l'on maintient avec une bande de trois ou quatre aunes de long sur deux ou trois travers de doigt de large roulée à deux

globes : on porte le plein de la bande sur les compres-
sées au-dessus de l'articulation : on fait deux
tours , ensuite on les dirige sur la convexité du
pied pour les entre - croiser , en les changeant de
main pour les diriger sous le pied ; ou on les entre-
croise pour remonter sur la convexité du pied les
changer de main pour les diriger au-dessus de l'ar-
ticulation : on les entre-croise pour revenir sur la
convexité du pied : on continue les mêmes circon-
volutions en formant des doloires un peu ferrés
en montant au-dessus de l'articulation & en des-
cendant jusqu'à ce que le pied soit entièrement
couvert , & on termine par des circulaires qui
doivent recouvrir les doloires.

A R T. V I.

Bandage pour la luxation du Tarse.

Ce bandage est le même que le précédent ; il
n'en diffère , en ce que l'on fait plusieurs huit de
chiffre qui embrassent l'extrémité inférieure de la
jambe & la convexité du pied ; on fait ensuite
plusieurs doloires pour le couvrir , & on termine
par plusieurs circulaires.

Ce bandage , ainsi que le précédent , peuvent
se faire à un globe ou à deux globes ; il me paroît

plus solide à deux globes ; dans la luxation de la tête de l'astragal , il est essentiel de soutenir le pied avec la femelle que l'on fixe par plusieurs doloires , afin de mettre le pied dans l'extension pour que la tête de l'astragal soit contenue dans sa cavité.

SIXIEME PARTIE.

Des Moyens compressifs pour arrêter les Hémorrhagies.

De toutes les parties de la médecine opératoire, les hémorrhagies sont celles qui offrent le plus de difficultés ; les moyens proposés pour arrêter le sang ont tellement variés , qu'il faudroit presque indiquer pour chaque partie le moyen propre à se rendre maître du sang suivant la position de l'artère. Pour procéder avec méthode , je décrirai les moyens qui conviennent pour se rendre maître du sang dans les amputations ; & ceux à employer à la suite de la lésion des artères.

Des Moyens de se rendre maître du sang dans les Amputations & la lésion des Arteres.

Le premier moyen qui se présente au chirurgien pour arrêter le sang est son doigt , qu'il porte sur le trajet des vaisseaux ou à leur embouchure ; comme ce moyen est insuffisant dans beaucoup de circonstances , on se sert des compresses qu'on peut aisément se procurer. Une pelotte ou une bande roulée maintenue par une compresse circulaire sur laquelle on passe un lacq qui doit faire deux tours sur la compresse , que l'on noue sans serrer , afin de laisser l'intervalle d'un doigt entre le lacq & la compresse , pour y placer un bâton qui sert à tor- dre le lacq ; c'est Morel qui paroît avoir employé le premier ce moyen salutaire.

Pour construire le tourniquet de Morel , il faut une compresse ou une bande roulée , une languette pliée en quatre , large de trois travers de doigt , & assez longue pour faire deux fois le tour du membre , un lacq qui doit faire deux tours sur la partie , & dont les extrémités soient assez longues pour faire une rosette , une plaque ronde faite de gros cuir ou de corne , & un bâton de quatre pouces

de long , de huit lignes de diametre dans son milieu , & dont les extrémités soient arrondies.

La forme & la figure de la compresse , qui forme le point essentiel du moyen compressif varie suivant le lieu où on l'applique , lorsqu'on s'en sert pour comprimer l'artere brachiale ou l'artere femorale à sa partie moyenne ; elle doit être moins épaisse , roulée comme une bande & non pliée en quarré , parce qu'un corps rond s'enfonçant plus aisément dans les interstices des muscles , doit agir plus immédiatement sur l'artere qu'une compresse quarrée.

La grosseur de cette compresse roulée doit être toujours proportionnée à l'espace qui se trouve entre les muscles & à la profondeur de l'artere ; si elle est trop grosse , elle sera soutenue par les parties environnantes & ne comprimera pas l'artere ; si elle est trop petite , la compression s'exercera sur les muscles , & l'artere ne sera pas comprimée : cette compresse doit être roulée un peu ferme , car si elle étoit trop molle , elle agiroit comme compresse quarrée ; si elle étoit trop dure , elle ne comprimeroit que par une surface étroite & l'artere ne feroit pas aplatie par le moyen comprimant.

Quelques praticiens avoient l'habitude de mettre autour du membre une compresse avant que de

placer le rouleau sur l'artere : on ne se sert plus de cette compresse , parce qu'enveloppant la partie d'une maniere lâche , elle se plisse lorsqu'on vient à serrer la bande par le tourniquet , meurtrit la peau & empêche l'effet de la ligature ; si on la serre fortement autour de la partie , elle empêche la compresse roulée de s'enfoncer dans l'interstice des muscles & de comprimer l'artere de maniere à se rendre maître du sang : ces inconvéniens ont déterminé *Monro* à appliquer immédiatement le rouleau sur la partie ; le rouleau placé , il mettoit une compresse circulaire que l'on serroit sur le rouleau & qui devoit parcourir deux fois le pourtour du membre : comme le rouleau est susceptible de glisser pendant l'opération , on a proposé de le coudre sur la compresse circulaire , pour qu'il ne varie pas.

Toutes les pieces d'appareil disposées pour l'application du tourniquet , l'opérateur place sur le trajet des vaisseaux le rouleau qui est cousu à la compresse circulaire , pour qu'il ne varie pas ; il assujettit le rouleau avec cette compresse qui doit passer deux fois sur la pelotte : il serre un peu la compresse , la fixe avec une épingle , & la fait tenir dans cette situation pour placer un lacq , qui doit être très-fort & fait de laine ou de tresse de fil ou de soie , & doit faire deux tours sur la

compresse circulaire : on le noue assez lâche pour que deux doigts puissent être introduits entre lui & la compresse : on place à la partie diamétralement opposée de la pelotte placée sur le trajet des vaisseaux , une plaque ronde de cuir ou de corne , qui doit être concave pour s'appliquer avec précision sur la partie : on met ensuite entre la plaque & le lacq un batonnet que l'on tourne comme un garo , ce qui tortille le lacq , déprime la pelotte , la dirige sur le vaisseau qu'elle applatit , ferre circulairement le membre & suspend la circulation.

Ce moyen est celui que le médecin opérateur doit employer dans les hémorrhagies des extrémités , avant l'opération de l'amputation & de l'anévrisme , il suspend totalement la circulation dans le membre que l'on veut opérer ou couper , lui donne le tems de méditer sur les moyens qu'il emploiera pour arrêter l'effusion du sang : il peut faire le tourniquet sur le champ , tandis que les autres moyens mécaniques ne sont pas toujours à son pouvoir.

On a reproché au tourniquet de Morel de produire beaucoup de douleurs , de pincer les chairs , d'occasionner de l'engourdissement , de ferrer & d'étrangler toutes les parties du membre & d'être obligé de le confier à un aide , pour le tenir pen-

dant & après l'opération. Quoique ce tourniquet ne puisse être appliqué dans toutes les parties du corps, il est d'une grande utilité dans les hémorrhagies & dans les amputations.

Les inconvéniens que l'on a attribué à cet instrument, ont déterminé J. L. Petit, qui avoit de très-grandes connoissances en mécanique, à chercher un moyen qui remplisse les mêmes indications, sans avoir le défaut du tourniquet de Morel : il inventa un tourniquet, qui est composé de deux plaques de bois légèrement ceintrées, dont l'une est supérieure, & l'autre inférieure ; sous la plaque inférieure est attaché un coussin recouvert de chamois, tandis que la plaque supérieure a un écrou qui reçoit une vis faite en spirale, creusée à son extrémité, pour recevoir une goupille qui est fixée à la partie supérieure de la plaque inférieure : sur la plaque supérieure est fixée une bande de chamois, suffisamment longue pour former un circulaire, & terminée à son extrémité en deux languettes percées de plusieurs trous, pour être fixées à deux crochets qui entourent le collet de l'écrou de la plaque supérieure, & d'une pelotte oblongue, qui a une traverse de chamois attachée sur elle, destinée à recevoir la bande circulaire sur laquelle la pelotte peut glisser librement. Lorsqu'on veut faire usage de cet instrument, on rapproche les

deux plaques , on entoure le membre avec la bande , & on place la pelotte sur le trajet des vaisseaux , & la plaque à la partie diamétralement opposée ; on passe les deux extrémités des languettes sur les crochets , & on tourne la vis pour écarter les plaques : par ce mécanisme , les deux plaques s'écartent , la bande circulaire se tend , & comprime la pelotte qui est sur le trajet des vaisseaux.

Ce tourniquet est préférable à celui de Morel , en ce qu'il exerce une pression directe sur le trajet des vaisseaux , qu'il ne comprime pas les muscles , qu'il ne faut pas d'aide pour le fixer ; qu'à la faveur de la vis on peut le graduer à volonté & le laisser en place , relâché , sans craindre que les pièces qui le composent ne se dérangent : enfin , cet instrument peut servir toutes les fois que l'on est obligé d'intercepter le cours du sang ou de diminuer sa vélocité.

Malgré tous ces avantages , cet instrument n'avoit pas encore acquis toute sa perfection , puisque les deux plaques pouvoient se déranger , & que la vis & l'écrou étoient susceptibles de se gonfler par l'humidité du lit ; ce qui empêchoit de le tourner lorsqu'on vouloit le desserrer.

Pour obvier à cet inconvénient , on a fait construire le tourniquet en cuivre ; il est composé de trois plaques de cuivre , d'une vis , de deux cou-

ins , d'une jarretiere & d'une boucle. La plaque mobile & supérieure est légèrement courbée ; elle porte dans son centre une noix taraudée pour recevoir la vis , & à quatre lignes de cet écrou , deux trous pour y recevoir deux tiges d'acier qui sont rivées sur la plaque immobile , afin d'empêcher la plaque supérieure de vaciller , & à deux lignes des extrémités de cette platine , sont rivés deux pontons sous lesquels vient passer la jarretiere. La vis passée dans l'écrou , on la rive sur la plaque immobile qui est surmontée de deux tiges d'acier & percée de petits trous sur ses bords pour y coudre le coussin qui la garnit : enfin , la plaque inférieure qui est mobile est plus petite que les autres platines , & elle a deux pontons qui sont rivés sur elle pour recevoir la jarretiere : cette plaque est aussi percée de petits trous dans son pourtour pour y fixer la garniture : la jarretiere est faite de soie ou de fil ; elle doit avoir trente pouces de long & un pouce de large & une boutonniere près son chef supérieur pour laisser passer la vis & les tiges d'acier , à l'extrémité duquel chef on coud une boucle.

Pour faire usage de ce tourniquet , on commence à placer la pelotte mobile sur le trajet des vaisseaux : on porte ensuite à la partie diamétralement opposée la pelotte immobile qui sert de

contre-appui : on passe la jarretiere dans la boucle pour la ferrer : on tourne la vis de droite à gauche pour faire monter la platine supérieure & l'éloigner du contre appui pour ferrer la jarretiere sur la pelotte qui est appliquée sur le vaisseau : par ce moyen simple, le vaisseau est comprimé, & le but du médecin opérateur est parfaitement rempli.

Les Anglais ont cru perfectionner notre tourniquet en donnant plus d'étendue au pas de vis, & au lieu de filets rapprochés, ils les ont éloignés & les ont fait quarrés, comme on peut le voir dans l'ouvrage de Bell ; l'expérience a démontré que la vis ainsi fabriquée ne tient pas dans son écrou aussi solidement, & que ce tourniquet est susceptible de se relâcher.

Le tourniquet de Petit ne pouvant être placé sur toutes les parties du corps, on en a inventé plusieurs qui doivent leur origine à ce grand maître ; dans l'amputation de la partie supérieure de la cuisse, le tourniquet de Petit ne pouvant être appliqué, on en a proposé un qui est construit d'après les principes des Brayers : ce tourniquet doit être fabriqué pour le sujet. On rive à l'extrémité d'un cercle une plaque de tôle d'une forme oblongue percée sur son pourtour de petits trous & ayant un écrou pour recevoir une vis qui est fixée sur une plaque mobile qui a aussi des trous

sur sa circonférence : on passe dans les trous des plaques une ficelle pour empêcher que la plaque mobile ne se déränge. Les plaques éloignées les unes des autres , on fixe une pelotte sur la plaque mobile , & on recouvre leur intervalle avec une garniture de peau. Avant que d'appliquer ce tourniquet inguinal , on rapproche , à la faveur de la vis , les deux plaques : on place, comme dans les hernies , ce brayer garni de sa ceinture ; & lorsque la pelotte est invariablement fixée sur l'artere femorale au-dessous du ligament de fallope , & que l'extrémité de la ceinture est passée sur le crochet , on tourne la vis pour éloigner la plaque mobile , afin qu'elle s'enfonce & comprime l'artere femorale.

Ce tourniquet convient principalement lorsqu'on veut modérer la vélocité du sang dans l'anevrisme de l'artere poplitée ; il exige d'être surveillé à raison du déplacement de la pelotte.

Le tourniquet de Petit a donné naissance au ponton de l'abbé Bourdelot & à celui de Dabl décrit dans Sandifort.

Le ponton de Bourdelot pour l'anevrisme de l'artere brachiale est un tourniquet fait de deux plaques rondes de fer , dont la supérieure a un écrou pour laisser recevoir une vis , & l'inférieure une ouverture dans son centre pour y laisser passer

l'extrémité de la vis que l'on rive dessus, & son pourtour à des petits trous, pour y fixer la garniture de la pelotte; la plaque supérieure est surmontée de quatre crochets destinés à recevoir deux lanieres; les plaques rapprochées, on applique le tourniquet sur l'ouverture du vaisseau; on passe ensuite les courroies sous le coude, où on les entrecroise pour leur donner un point d'appui plus solide: on tourne la vis pour écarter les deux plaques & déterminer un point de compression sur l'artere ouverte; ce moyen a été très-utile à Bourdelot, qui s'en est servi pendant un an pour s'opposer à la dilatation de l'artere brachiale qui avoit été ouverte en le saignant.

Dahl a aussi imaginé un tourniquet pour comprimer l'artere sous claviere au-dessous de la clavicule, pour se rendre maître du sang lorsque l'on fait l'amputation dans l'articulation: il est fait d'une lame d'acier recourbée de maniere à embrasser l'épaule de derriere en avant; la portion du cercle qui doit répondre au-dessous de la clavicule à un écrou dans lequel vient passer une vis qui est rivée à une plaque mobile qui doit être garnie d'une pelotte; le bandage garni et ayant à son extrémité une longue courroie pour faire le tour du corps; les plaques rapprochées, on place la pelotte au-dessous de la clavicule à l'endroit où le deltoïde

& le grand pectoral se touchent : on fait passer le cercle sur la clavicule ; on le porte obliquement derrière l'épaule : on prend ensuite la courroie que l'on fait passer sous l'aisselle opposée : on la conduit sur la partie supérieure de la poitrine pour la fixer à une boucle qui est attachée sur la plaque immobile : on tourne la vis pour écarter les deux plaques , & lorsqu'on ne sent plus les battemens de l'artere axillaire , on est assuré que le bandage remplit son effet ; ce tourniquet est indiqué dans l'ouvrage du C. Sabatier (1) : ce tourniquet étant fort embarrassant & susceptible de se déranger , on y a suppléé une pelotte configurée de manière à remplir l'espace qui se trouve au-dessus de la clavicule entre le sterno-cleido-mastoidien , le trapeze , afin de comprimer l'artere sous claviere qui croise la direction de la premiere côte , & sur laquelle elle est placée : cette pelotte est surmontée d'une goupille destinée à être reçue dans un manche , pour que l'aide puisse comprimer l'artere avec plus de facilité ; ce moyen est préférable au précédent.

(1) De la Médecine Opératoire, page 316, Tom. 3.

Il ne suffit pas de se rendre maître du sang à l'instant d'une opération , il faut encore connoître les moyens de compression propres à la lésion ou dilatation des arteres ; ce qui varie suivant le diamètre de l'artere & le lieu où elle se trouve.

La compression est un moyen mécanique que l'on employe pour suspendre ou modérer le cours du sang , ou pour arrêter une hémorrhagie , en rapprochant les parois de l'artere ou en l'oblitérant.

Ce moyen diffère suivant l'étendue de la plaie ou la position de l'artere.

Dans la lésion de l'artere axillaire , il ne suffit pas de se rendre maître du sang & de placer le doigt sur l'ouverture du vaisseau ; il faut suppléer à ce moyen par des bourdonnets qui doivent être placés en pyramide , & excéder le niveau du creux de l'aisselle , pour que les compresses languettes & le spica agissent sur la base du moyen compriment , & favorise la formation du caillot.

Lorsque l'artere brachiale est ouverte , le premier soin du chirurgien est de se rendre maître du sang , de mâcher du papier ou de prendre de l'agaric , ou de l'amadou , ou de la vessie de loup , pour placer sur l'ouverture du vaisseau : on en met plusieurs morceaux que l'on soutient avec des com-

presses graduées fixées par un bandage en forme de huit de chiffre décrit page 155. Cette compression doit être modérée, afin de ne pas interrompre le cours du sang dans le vaisseau, qui doit porter la nourriture à la partie pendant & après la guérison. Lorsque ce moyen est insuffisant, on peut employer le ponton de Bourdelot (1) ou le tourniquet de Foubert (2) ou faire la ligature de l'artère.

Lorsque l'artère est entièrement coupée, comme l'artère épigastrique dans la section de l'anneau inguinal; l'artère intercostale à la suite d'un coup d'épée, l'artère meningée à la suite d'une fracture ou de l'application d'une couronne de trépan; il faut employer des moyens de compression différens, suivant le lieu où se trouve l'artère ouverte.

Lorsque l'artère épigastrique est ouverte, pour arrêter cette hémorrhagie, on garnit d'agaric les mors d'une pince à polype: on introduit une branche par l'anneau sur l'artère coupée, & l'autre branche sur l'abdomen: on rapproche les branches,

[1] Opérations Dionis, page 697, Tome 2.

(2) Mém. de l'Académie de Chir. p. 544, T. II, in 4°.

on les fixe avec une bandelette , & on fait tenir l'instrument par un aide le tems convenable.

Dans la lésion de l'artere intercostale à la suite d'un coup d'épée , pour se rendre maître du sang , il faut aggrandir l'ouverture , introduire avec une sonde un morceau de linge dans la poitrine , qui doit etre disposé en forme de pelotte : on introduit de la charpie dans la cavité de la pelotte , & lorsqu'on juge qu'elle est assez étendue pour comprimer l'artere , on la tire à soi pour qu'elle fasse une compression sur le vaisseau ouvert , & on la fixe d'une maniere invariable.

Dans la lésion de l'artere meningée , une plaque de plomb garnie d'agaric ayant deux trous dans le milieu pour y recevoir un cordonnet , introduite sous le crâne , est le seul moyen compressif facile à se procurer.

Dans l'extraction des dents , lorsqu'il survient une hémorrhagie , on peut se servir d'un bout de bougie ou de l'instrument de Faucou (1).

Dans l'ouverture des vaisseaux des fosses nasales , souvent on n'a d'autres ressources que de boucher leurs ouvertures postérieures avec un fort

(1) Hist. de l'Académie de Chirurgie , page 28 ,
Tome III , in-4°.

bourdonnet que l'on passe par la bouche ; pour placer ce bourdonnet , on se sert d'une sonde de gomme élastique que l'on porte sur le plancher des fosses nazales , & que l'on fait sortir par les arrières narines : on saisit avec une pince par la bouche son extrémité : on attache un fil qui tient le bourdonnet : on tire la sonde pour faire sortir le fil par l'ouverture antérieure du nez : on saisit le fil & on amène le bourdonnet jusqu'à la partie postérieure des narines , pour les boucher complètement , afin de favoriser le caillot : on fixe le fil & on bouche les ouvertures du nez avec de l'agaric ou de la charpie. Bellocq a inventé un instrument qui peut remplir la même indication que la sonde (1).

A la suite de l'opération de la fistule à l'anüs par l'extirpation , les malades sont sujets à une hémorrhagie très-difficile à arrêter : pour comprimer les vaisseaux ouverts , on forme un tampon de charpie de forme oblongue , long de six pouces , sur lequel on passe en croix deux gros fils que l'on fixe circulairement avec un fil ; les quatre fils réunis doivent avoir dix pouces : on trempe ce

(1) Cabinet des Ecoles , num. 435 , armoire 3.

tampon dans le blanc d'œuf ; on l'introduit dans l'intestin rectum , le plus haut possible : on passe ensuite les fils à travers un second tampon ; on tire à foi le tampon qui est dans l'anus , pendant qu'avec l'autre main , on pousse vers l'anus le tampon extérieur ; par ce procédé , ce tampon intérieur se raccourcit , s'élargit & vient presser les parois du vaisseau ouvert (1). Levret , dans un cas semblable , a introduit dans l'anus une vessie , & l'a remplie d'air pour exercer une compression exacte (2). Enfin , lorsqu'on a ouvert dans la taille l'artere transverse du périnée , on introduit dans la plaie une canule garnie d'agaric pour comprimer le vaisseau ouvert. Lorsque la compression est inutile , il faut faire la ligature du vaisseau , soit qu'il soit ouvert ou qu'il soit dilaté.

(1) Œuvres posthumes de Petit , page 146 , tome 2.

(2) Opérat. de Chirurg. par le C. Sabatier , pag. 242 ,
tome 3.

SEPTIEME ET DERNIERE PARTIE.

Des Bandages employés pour les Cauteres & Vesicatoires.

Les cauteres ou fonticules étant très-usités , j'ai cru utile de les décrire pour les jeunes praticiens. Les endroits où on les applique sont au bras , à l'insertion du muscle deltoïde , à la cuisse , à sa partie interne & inférieure , au-dessus de sa tubérosité interne , & entre le bord interne du triceps femoral & l'attache du troisième adducteur , rarement à la partie supérieure & interne de la jambe. Avant que de placer un cautere , il faut disposer l'appareil qui consiste en une emplâtre fenêtrée très-épaisse , dont l'ouverture doit être d'une piece de six fols , de la pierre à cautere , un peu de charpie , une autre emplâtre , une compresse quarrée , une languette qui doit faire un tour & demi sur la partie & une bande.

L'appareil ainsi disposé , on place l'emplâtre fenêtrée sur le lieu où l'on doit faire le cautere : on le fait bien adhérer à la peau , ensuite on prend avec les pinces à pansement la pierre à cautere ,

que l'on place dans l'ouverture faite à l'emplâtre : on jette avec le doigt une goutte d'eau pour la mouiller , afin qu'elle fonde plus promptement , & qu'elle fasse plutôt son effet : on met par-dessus un peu de charpie , une emplâtre plus large , une compresse quarrée , une languette qui doit faire un x & demi sur la partie : cet appareil est soutenu par un bandage circulaire qui doit être assez serré pour que l'appareil ne se dérange pas. Lorsque la pierre à cauterer est bonne , elle doit avoir fait son effet au bout de quatre heures , après lequel tems on doit lever l'appareil. L'escarre faite , on fait des petites incisions avec la lancette : on met sur la partie un cataplasme de farine de graine de lin pour relâcher la peau , ôter l'emplâtre & favoriser sa chute ; lequel topique est maintenu avec le bandage décrit plus haut ; on continue ce pansement jusqu'à ce que l'escarre soit tombée : il ne faut ordinairement que six à huit jours pour que le cauterer soit entièrement établi ; lorsque les individus ne craignent pas l'instrument tranchant , on fait une incision de l'étendue de quatre à cinq lignes , & on écarte avec un peu de charpie les bords de la plaie pour exciter l'inflammation. Le cauterer formé , il faut l'entretenir & le panser régulièrement : pour lors on met un pois ordinaire ou un morceau de racine d'Iris ou

une boule de cire ou d'orange, ou d'or ou d'argent ; le pois & la racine d'Iris paroissent avoir mérité la préférence , parce qu'ils sont susceptibles de se gonfler , & par conséquent ils empêchent que l'ouverture se rétrécisse ; la forme du pois à cauter a singulièrement varié ; on en a fait de rond , d'oval , en forme de moule à bouton : cette forme me paroît plus convenable en ce qu'elle s'ajuste mieux à la partie , & qu'elle ne forme point de faillie au-dessus du niveau de la plaie ; le pois placé , on met par-dessus un morceau de linge fin troué dans le milieu , une feuille de lierre par-dessus : quelques-uns appliquent la feuille de lierre immédiatement sur le cautere , une compresse quarrée , une languette pour la soutenir , & on fixe toutes les pieces d'appareil avec un bandage roulé. Il faut avoir soin de panser les cauteres deux fois le jour , de se servir de linge blanc de lessive , si on veut éviter la mauvaise odeur. Lorsque le cautere est entièrement établi , on peut se servir , pour le pansement , d'un bandage en forme de bracelet ; pour faire ce bandage , on prend une piece de linge que l'on plie en deux , & qui doit être assez longue pour occuper les deux tiers de la circonférence du membre , & large de quatre ou six travers de doigt : on coud les deux pieces ensemble , on fait quatre ou cinq œillets à un bord ,

on attache cinq cordons à l'autre extrémité , on passe les cordons dans les œillets , & on vient les fixer à une piece de linge ; lorsqu'on veut panser son cautere , on passe la main dans le bracelet , on nettoye la plaie , on y place les linges : on pose le bandage sur l'appareil ; on prend la piece de linge où sont les cordons , on la tire vers la partie externe , afin de tendre les rubans & de rapprocher les bords du bandage ; les rubans doivent faire le tour de la partie , la piece de linge est fixée par deux petits rubans ou une épingle ; comme les personnes qui ont des cauterres sont sujettes à être froissées , on a proposé d'appliquer des plaques pour empêcher la compression. Pour construire ce bandage , on fait tailler un morceau de fer blanc ou d'argent , dans le milieu , on fait avec un emporte-piece des trous pour y recevoir un crochet : on fonde aux deux extrémités de la face interne de la plaque une bande de fer blanc pour empêcher que le crochet ne blesse le malade , des trous sont faits dans sa circonférence pour y fixer la garniture : on courbe la plaque qui doit occuper la moitié de la circonférence de la partie , on garnit le pourtour , & aux deux extrémités , on laisse excéder la garniture d'un travers de doigt pour mettre dans sa duplication un fil de laiton recourbé trois fois en maniere d'anneau , que l'on

fait passer à travers & que l'on fixe ensuite : on coupe en triangle une laniere en cuir que l'on divise en trois pour les fixer aux boucles , & son sommet est terminé par un crochet : on passe les trois lanières dans les anneaux pour qu'ils glissent facilement & qu'elles soient retenues , & on vient les fixer aux trois anneaux du côté opposé. Le cautere pansé , le bracelet placé sur l'avant-bras , on les porte sur l'appareil , on prend l'extrémité de la laniere , que l'on tend & que l'on tire pour l'appliquer exactement : on la fait ensuite passer sous le bras , pour la fixer à la faveur du crochet sur la plaque : on s'est encore servi de plaques de cuir & d'écaille échancrées sur l'un des bords pour s'ajuster plus commodément à la partie inférieure de la cuisse , & que l'on maintient avec une boucle (1).

Les vesicatoires étant susceptibles d'être appliqués sur tous les points du corps , j'ai cru qu'il étoit utile d'indiquer les moyens propres à les fixer. Avant que d'appliquer un vesicatoire , il faut raser la partie , arranger l'emplâtre de maniere qu'elle ne se dérange pas , & la fixer d'une maniere invariable.

Lorsqu'on applique un vesicatoire sur la tête ,

(1) Cabibet des Ecoles , n^o. 97 , Arm. 1.

on le fixe avec la capeline , le bonnet de Gallien⁴ , ou le grand couvre chef.

Lorsqu'on le pose à la nuque , on le maintient avec la fronde , dont les chefs supérieurs sont fixés autour de la tête , & les inférieurs sur le col.

Derriere l'oreille , avec des compresses fendues pour y passer les oreilles , lesquelles sont fixées par un bandage en fronde ou en T.

Lorsqu'on l'applique entre les épaules , on l'assujettit avec le huit de chiffre que l'on termine par des circulaires.

Sur le dos ou la poitrine , on le maintient avec le quadriga des côtés , le bandage de corps n'étant pas assez solide.

Lorsqu'on les pose à la partie interne de la cuisse , on les fixe par un bandage roulé dont le chef sera assujetti par deux tours de circulaire autour du bassin.

Enfin , lorsqu'on les applique à la partie postérieure de la jambe , on les fixe avec une compresse qui doit faire un tour & demi sur la partie , & que l'on maintient par un bandage roulé.

F I N.

TABLE

DES MATIERES.

PRÉFACE.

page j.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

ART. I. *DES Bandes & de leurs conditions.* P. 1.

II. *Division des Bandages.* 4.

III. *De l'application de la Bande,* 10.

Id. *Regle pour la levée des Appareils.* 16.

CHAPITRE SECOND.

Des Appareils. 18

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages & Appareils pour la tête.

I. *Du grand Couvre-Chef.* 29.

II. *Du Bandeau.* 31.

III. *Mouchoir en triangle.* 32.

IV. *Des T.* ibid.

V. *Bandage de Galien, ou des Pauvres, ou
à six Chefs.* 33

ART. VI. <i>Capeline de la tête, ou Bonnet à deux Globes.</i>	Page 35.
VII. <i>De la Fronde de la tête.</i>	36.
VIII. <i>Nœud d'emballleur, ou Solaire, ou Chevestre oblique.</i>	37.
IX. <i>Noué.</i>	39.
X. <i>Scapha.</i>	40.
XI. <i>Discrimen.</i>	41.
XII. <i>Discrimen en X.</i>	ibid.
XIII. <i>Du Figuré.</i>	42.
XIV. <i>Bandages unissans.</i>	43.

C H A P I T R E I I.

Bandages & Appareils pour les yeux.	45.
XV. <i>De l'Œil simple.</i>	46.
XVI. <i>De l'Œil double, à un seul Globe.</i>	7.
XVII. <i>De l'Œil double, à deux Globes.</i>	48.
XVIII. <i>Appareil pour l'opération de la Cataracte.</i>	49.
XIX. <i>Du Monoculus ou Monocle.</i>	50.

C H A P I T R E I I I.

Bandages & Appareils pour le Nez.	51.
XX. <i>T double.</i>	ibid.
XXI. <i>L'Épervier ou Drapeau.</i>	52.
XXII. <i>De la Fronde du Nez.</i>	54.

ART. XXIII. *Du Discrimen ou Releveur du
Nez.* Page 55.

XXIV. *Du Nez tortu.* 56.

XXV. *La Fosse d'Amintas.* 57.

CHAPITRE IV.

Bandages & Appareils pour les Levres & pour
la Langue. 59.

XXVI. *Bandage unissant, à deux Globes.*
Ibid.

XXVII. *Bandage unissant de Louis.* 60.

XXVIII. *Bandage unissant, à Pelotte.* 62.

XXIX. *Bandages & Appareils de Default,
pour le Bec-de-lievre double.* 65.

XXX. *Fronde pour les deux Levres.* 67.

XXXI. *Bandage unissant pour la Langue.*
Ibid.

CHAPITRE V.

Bandages & Appareils pour la Mâchoire inférieure.
68.

XXXII. *Du Chevestre simple.* 68.

XXXIII. *Du Chevestre double, à un seul
Globe.* 70.

XXXIV. *Du Chevestre à deux Globes.* 71.

XXXV. *De la Fronde pour le Menton.* 73.

C H A P I T R E V I.

ART. XXXVI. *Du Masque pour le Visage.*

Page 74.

XXXVII. *Del'Écuffon pour les Oreilles.* 75.

XXXVIII. *De la Fronde à quatre Chefs.* Ib.

XXXIX. *De l'Oblique de l'Oreille.* 76.

XL. *Du T.* 77.

T R O I S I E M E P A R T I E.

C H A P I T R E P R E M I E R.

Des Bandages & Appareils pour le Col. 78.

ART. I. *Bandage unissant du Col.* Ibid.

II. *Divisif du Col,* 79.

III. *Bandage pour la contorsion de la Tête.* 80.

IV. *Bandage de Winslow.* 81.

V. *Contentif du Col.* 83.

VI. *Bandage pour la saignée de la Jugulaire.*
Ibid.

VII. *Compressif du Col.* 84.

VIII. *Appareil pour la Bronchotomie.* 85.

C H A P I T R E I I.

Bandage du Tronc. 86.

ART. I. *Du Scapulaire.* Ibid.

II. *Bandage de Corps.* 87.

- ART. III. *Quadriga des Côtes, à un seul Globe.*
Page 88.
- IV. *Quadriga des Côtes, à deux Globes.* 89.
- V. *Appareil pour la luxation des Côtes.* 90.
- VI. *Bandage pour la luxation & fracture des Vertébres.* 91.
- VII. *Bandage pour la fracture & la désunion de la première & seconde pièces du Sternum.* Ibid.
- VIII. *Suspensoire commun des Mamelles.* 93.
- IX. *Suspensoire d'une Mamelle, avec une bande à un seul Globe.* 95.
- X. *Suspensoire à bande roulée en deux Globes, pour les Mamelles.* 96.
- XI. *Bandage compressif après l'extirpation de la Mamelle.* 97.
- XII. *Appareil pour l'opération de l'Empiême.* 98.

C H A P I T R E I I I.

- Bandages et Appareils pour le Bas-Ventre. 99.
- ART. I. *Bandage de Corps.* Ibid.
- II. *Bandage roulé pour le Bas-Ventre.* Ibid.
- III. *Bandage & Appareil pour la Gastrographie.* 100.
- IV. *Bandage unissant des Plaies en long du Bas-Ventre.* Ibid.

- ART. V. *Bandage unissant pour les Plaies transversales du Bas-Ventre.* Page 102.
- VI. *Appareil pour l'Exomphale.* 104.
- VII. *Bandage pour la Paracentèse.* 105.

C H A P I T R E I V.

- Bandages et Appareils pour les Maladies de la Verge, des Bourses, de l'Anus et des Aines.*
106.
- ART. I. *Appareil pour les maladies de la Verge.*
Ibid.
- II. *Appareil pour l'amputation de la Verge.*
107.
- III. *Suspensoire des Bourses & des Testicules.*
108.
- IV. *Appareil pour les maladies des Testicules.*
110.
- V. *Double T, & Appareil pour les maladies de l'Anus & du Périné.* 111.
- VI. *Appareil pour la Fistule à l'Anus.* 112.
- VII. *Appareil pour la Taille.* Ibid.
- VIII. *Bandage inguinal ou triangulaire des Aines.* 115.
- IX. *Bandage & Appareil pour le Bubonocèle.* 116.
- X. *Spica simple inguinal.* 117.
- XI. *Spica double.* 118.

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages de l'Epaule.	Page 120.
ART. I. <i>Du Huit de Chiffre.</i>	121.
II. <i>Spica simple de la Clavicule.</i>	122.
III. <i>Capeline de la Clavicule.</i>	124.
IV. <i>Corset de Brasdor.</i>	125.
V. <i>Bandage de Desault, pour la Clavicule.</i>	128.
VI. <i>De l'Étoilé simple.</i>	134.
VII. <i>De l'Étoilé double, à un Globe.</i>	135.
VIII. <i>Étoilé double, à deux Globes.</i>	137.

CHAPITRE II.

Bandages pour l'articulation du Bras.	138.
ART. I. <i>Spica ascendant, proposé pour la luxation de l'Humerus.</i>	Ibid.
II. <i>Capeline pour l'amputation de l'Article.</i>	140.

CHAPITRE III.

Bandages et Appareils du Bras.	141.
<i>Bandages pour la fracture du col de l'Humerus & de sa partie supérieure.</i>	142.
ART. I. <i>Bandage de Ledran.</i>	143.
II. <i>Bandage de David.</i>	144.

ART. III. Appareil de Moscati.	Page 146.
IV. Bandage employé à l'Hospice d'Humanité, par Default.	148.
V. Bandage pour l'Amputation de l'Humerus.	150.
VI. Bandage pour la fracture simple de l'Humerus.	151.

CHAPITRE IV.

Bandages & Appareils pour les maladies de l'Avant-bras 152.

ART. I. Bandage pour la Saignée.	153.
II. Bandage & Appareil pour l'Anevrisme.	155.
III. Bandage & Appareil pour la fracture de l'Olecrâne.	158.
IV. Bandage pour la luxation de l'Avant-Bras.	161.

CHAPITRE V.

Bandages & Appareils pour l'Avant-bras	162.
ART. I. Fracture de l'Avant-Bras.	Ibid.
II. Appareil pour la luxation de l'extrémité inférieure du Radius.	165.
III. Bandage & Appareil pour l'amputation de l'Avant-Bras.	167.

C H A P I T R E V I.

Bandages pour le Poignet et la Main.	169
ART. I. <i>Bandage pour la Luxation du Poignet.</i>	Ib.
II. <i>Bandage & Appareil pour l'Amputation dans l'articulation du Poignet.</i>	171
III. <i>Bandage pour la Luxation de l'os Capitulum.</i>	Ibid.
IV. <i>Spica du Pouce.</i>	172
V. <i>Bandage pour la Saignée de la Salvatelle.</i>	173
VI. <i>Bandage pour l'Amputation des Doigts.</i>	174
VII. <i>La grande Echarpe.</i>	Ibid.
VIII. <i>La moyenne Echarpe.</i>	175
IX. <i>La petite Echarpe.</i>	176
X. <i>Grande Echarpe de Petit.</i>	Ibid.
XI. <i>Du Gantelet.</i>	178
XII. <i>Du demi Gantelet.</i>	179

CINQUIEME PARTIE.

Bandages et Appareils des Extrémités inférieures.	180
ART. I. <i>Appareil de Default pour la Fracture du col du Femur.</i>	187
II. <i>Bandage à dix-huit chefs.</i>	192.

ART. III. <i>Bandage à bandelettes pour la Fracture de la Cuisse, décrit par Scultet.</i>	194
IV. <i>Bandage unissant des Plaies en travers de la Cuisse.</i>	199
V. <i>Capeline à un seul Globe.</i>	202
VI. <i>Capeline à deux Globes.</i>	205
VII. <i>Bandage pour l'Amputation de la Cuisse.</i>	206

CHAPITRE PREMIER.

<i>Bandages et Appareils pour les maladies du Genou.</i>	207
--	-----

ART. I. <i>Appareil pour la Luxation du genou.</i>	208
II. <i>Le Huit de chiffre.</i>	210
III. <i>Bandage pour la Fracture en long de la Rotule.</i>	211
IV. <i>Le Kiasstre pour la Fracture en travers de la Rotule.</i>	212
V. <i>Bandage pour la Fracture en travers de la Rotule.</i>	214
VI. <i>Bandage pour l'Anevrisme de l'Artere poplitée.</i>	216

CHAPITRE II.

<i>Bandages pour la Jambe.</i>	218
--------------------------------	-----

- A R T. I. *Bandage pour la Fracture simple de la Jambe.* 218
- II. *Bandage pour la Rupture & la Section complete & incomplète du tendon d'Achille.* 223
- III. *Du Doloire de la Jambe & de la Cuisse.* 226
- IV. *De l'Etrier pour la saignée du pied.* 227
- V. *Bandage pour la Luxation du pied.* 228
- VI. *Bandage pour la Luxation du Tarse.* 229

SIXIEME PARTIE.

Des moyens compressifs pour arrêter les Hémorrhagies dans les amputations. 230

SEPTIEME PARTIE.

Des Bandages pour les Cautes & les Vesicatoires. 247

Fin de la Table.

ERRATA.

- Page 54 ligne 4 obrenir *lisez* obtenir.
page 63 ligne 5 on noue *lisez* on coud.
page 65 ligne 18 maalive *lisez* malaire.
page 80 ligne 17 cervitale *lisez* cervicale.
page 100 ligne 7 gastrographie *lisez* gastrora-
phie.
page 102 ligne 15 à deux bandes *lisez* et deux
bandes.
page 105 ligne 15 et de terminer *lisez* et de
déterminer.
page 114 ligne dernière, et maintenant *lisez* et
on maintenoit.
page 141 ligne 7 cotyloide *lisez* glenoide.
page 145 ligne 8 de lé'paule *lisez* l'épaule.
page 178 ligne 11 rempan *lisez* rampans.

De l'Imprimerie sise sur le Boulevard de la Porte
Saint-Denis à celle Saint-Martin, n°. 3.

